ESPÉRER 95

AGIR ensemble

au plus près des réalités sociales

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

EDITOS

Rapport moral de la présidente 4
Le mot de la directrice générale 6

Partie 1 ESPERER 95 : Agir ensemble au plus près des réalités

- Qui sommes-nous ? 8
- Nos grandes missions 12
- Notre organisation 14
- Focus RH … 16
- Rapport financier 18

Partie 2 Notre raison d'agir : les enjeux sociaux

- Des parcours longs et souvent complexes 22
- Hébergement et logement : une crise durable 23
- Vulnérabilités spécifiques : des besoins à mieux prendre en compte 24
- Accès aux droits : une complexité croissante 25
- Une société sous tension : solidarité, équité et inclusion en question 26

Partie 3 Les citoyens d'ESPERER

- Qu'est-ce qu'un citoyen d'ESPERER ? 28
- Abdou - Reconstruire sa vie après l'exil 29
- Éric - Retrouver un équilibre après 20 ans de rue 31
- Blandine - De résidente à porte-parole des autres 32
- Awa - Protéger sa fille et reconstruire sa vie 33
- Monique - Retrouver un chez-soi après des années d'isolement 34
- Laurent - Se réinsérer après 12 années de détention 35

Partie 4 Une association en mouvement

- « Aller vers » pour ne laisser personne de côté 36
- Créer du lien pour favoriser l'insertion 37
- Répondre à l'urgence 42
- Structurer pour mieux accompagner 43

Partie 5 Notre action & notre impact

Le SIAO 95

- Plateforme 115 46
- Cellule mobile 115 47
- Plateforme Hébergement Logement 46
- Mission logement 50
- Observation sociale et analyse des besoins 51
- Coordination des acteurs 52
- Assistance SI-SIAO 53
- Bilan et perspectives 55

Pôle Veille sociale

- Maraude d'intervention sociale éducative 56
- Accueil de jour 58
- Accueil de nuit 59
- Centre d'hébergement d'urgence - Maison Mlada 61
- Tiers-lieu alimentaire 62
- Equipe mobile campements illicites 63
- Taxi social 64
- Bilan et perspectives 67

Pôle Hébergements collectifs

- Les maisons relais 68
- Les centres d'hébergement d'urgence et d'insertion sociale 70
- Les centres d'hébergement d'urgence 78
- Bilan et perspectives 85

Pôle Hébergements en diffus

- Dispositif d'hébergement d'urgence en appartements 86
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale diffus 88
- Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile 91
- Bilan et perspectives 93

Pôle Habitat et Accès au logement

- Plateforme départementale d'accompagnement social à l'hotel 94
- Alternative à l'hôtel - ALTHO 96
- Accompagnement vers et dans le logement 98
- Accompagnement social lié au logement et au logement temporaire 99
- Service d'accompagnement vers et dans le logement 101
- Équipe mobile santé précarité 102
- Équipe mobile santé précarité périnatalité 103
- Dispositif PHÊNIX : hébergement dédié aux femmes victimes de violences 104
- Action logement 107
- Bilan et perspectives 108

Pôle Justice, Emploi & Formation

- Service socio-judiciaire 110
- Les dispositifs sans hébergement 112
- Les dispositifs avec hébergement 113
- Service formation-insertion 116
- L'accompagnement professionnel 119
- Les ateliers chantiers d'insertion 121
- Bilans et perspectives 125

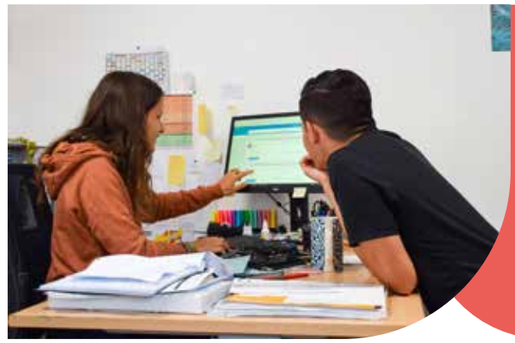

Partie 6 Perspectives 2026 126

Rapport moral

Agnès Coffin,
Présidente de l'association
ESPERER 95

Chaque année, nous nous retrouvons pour ce moment essentiel afin de faire le bilan d'une année écoulée et tracer les contours et les perspectives de l'avenir. Si cet exercice peut sembler difficile car il nous demande de nous retourner sur des mois déjà lointains, il est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru, de réaffirmer nos engagements et notre détermination face aux défis qui persistent.

2025 a été une année marquée par des tensions politiques, des défis organisationnels et des succès collectifs. Malgré un contexte difficile, ESPERER 95 a tenu bon, fidèle à ses valeurs et à sa mission.

Le contexte politique et social impose une vigilance de chaque instant.
À un an de l'élection présidentielle et à l'issue des municipales, le paysage politique français reste marqué par des discours de peur et de rejet. Les questions de solidarité, d'accueil et d'accompagnement social sont trop souvent instrumentalisées par des voix réactionnaires et populistes, qui cherchent à stigmatiser les plus vulnérables et à remettre en cause le sens même de nos missions.

Face à cela, notre rôle est double. Nous devons faire preuve d'une pédagogie active pour démontrer que nos actions ne sont pas une charge sociale, mais un investissement dans l'avenir de notre société. Nous devons également défendre l'idée que l'accueil et l'accompagnement sont des droits, et non des privilèges ou de l'assistanat.

Ces derniers mois, nous avons dû affronter des résistances, voire des actions hostiles de la part de certains élus, peu enclins à accueillir les personnes en difficulté, notamment celles venues d'ailleurs.

La question de l'hébergement d'urgence et notamment pour les demandeurs d'asile, illustre parfaitement cette tension. Ainsi en 2025, 6 500 places d'hébergement pour demandeurs d'asile ont été supprimées au niveau national, soit une centaine pour ESPERER 95.
Face au besoin croissant, l'hébergement d'urgence, dans sa dimension inconditionnelle, ne peut reposer uniquement sur un acte militant du monde associatif. C'est un enjeu de solidarité, d'humanité et de santé publique, qui ne peut être une simple variable d'ajustement budgétaire pour l'État, et un étendard d'une lutte politique nationaliste de la part d'élus locaux.

Nos publics sont confrontés à des vulnérabilités et une précarité multi-dimensionnelles, qui touchent :
- L'accès à l'alimentation comme enjeu majeur, alors que les crédits de l'aide alimentaire ne permettent plus de répondre aux besoins actuels.
- La santé mentale et des difficultés d'accès aux soins, laissant trop souvent nos équipes en première ligne.
- Les violences conjugales et familiales touchent de nombreuses personnes accompagnées.
- L'accès au droit et pour de nombreuses personnes, à la régularisation administrative, ce qui les fragilise d'autant plus dans leur parcours.

Pourtant, malgré ces obstacles, ESPERER 95 est restée plus mobilisée que jamais. Nous avons hébergé, logé, accompagné, réinséré, soigné. Nous avons tenu notre promesse : être présents, sans relâche, auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Ce faisant, nous avons souhaité renforcer nos fondations avec notamment un travail sur nos valeurs et notre éthique en réinterrogeant nos fondamentaux : nos valeurs (humanisme, accueil inconditionnel, laïcité, dignité) sont affichées, défendues, mais aussi parfois mises à l'épreuve. Comment alors concilier notre mission sociale avec les multiples injonctions (légales, règlementaires, politiques, financières), tout en garantissant la pérennité de notre structure ?

Dans le cadre de ces réflexions, nous avons élaboré une charte éthique, notamment pour encadrer notre politique de levée de fonds auprès des entreprises. Avec un service développement désormais structuré, notre objectif est de diversifier nos ressources, de construire des projets innovants, sans dépendre exclusivement des financements publics, et de bâtir une communication efficace.

C'est ainsi que, forts des fondations du passé, nous avons porté notre regard, en 2025, sur les fondations de notre nouveau bâti commun. Celui-ci s'inscrira au sein de l'ancienne Tour Engie, qui accueillera l'ensemble de nos services à partir de 2028. Ce projet, que nous voulons fédérateur, est un symbole de cohésion pour nos équipes, une opportunité de moderniser et d'améliorer nos conditions de travail mais aussi un levier pour de nouveaux projets.

Le Conseil d'Administration est pleinement conscient de l'importance de la qualité de vie au travail pour nos salariés. Les travailleurs sociaux et toutes les équipes jouent un rôle crucial dans la construction d'une société plus juste. Nous leur devons des conditions de travail exemplaires car nous savons leurs métiers difficiles.

Sur le plan financier notre situation reste saine. Cela nous permet de maintenir une politique salariale ambitieuse, tout en faisant preuve d'une gestion prudente pour faire face aux aléas budgétaires.

Les perspectives pour 2026 : poursuivre et innover dans ce contexte politique incertain mais au sein d'une organisation en mouvement.

L'approche de l'élection présidentielle et le contexte budgétaire national, sont peu propices au financement de nouveaux projets. Malgré tout, nous poursuivons nos missions avec la même détermination. En interne, les réorganisations se poursuivent, pour s'adapter à la croissance de l'association ces dernières années. Ces changements sont indispensables pour garantir une utilisation optimale des fonds publics, maintenir la qualité de nos services et préparer l'avenir avec efficacité et exemplarité.

Mais derrière ces évolutions nécessaires, ESPERER 95 restera fidèle à ses valeurs, l'humanisme, la laïcité, et l'accueil dans la dignité qui sont des principes non négociables. Nous assumerons un positionnement éthique clair, en garantissant aux publics que nous accompagnons, du professionnalisme, de la bienveillance et le respect. Nous continuerons à porter haut et fort l'idée que la solidarité, l'égalité et l'inclusion sont les moteurs d'une société plus juste.

Un grand merci à celles et ceux qui font vivre ESPERER 95 au quotidien, car nous sommes nombreux dans cette aventure collective. Je tiens ainsi à saluer toutes les équipes, pour leur investissement sans faille, leur adaptabilité et leur capacité d'innovation. Merci également aux membres du Conseil d'Administration, pour leur soutien constant. C'est grâce à votre engagement que nous pouvons rester debout, résister et construire un avenir plus solidaire et ce pour celles et ceux pour qui vivre est un combat quotidien.

Faisons le vœu que cette nouvelle année nous permette de porter nos valeurs encore plus haut et plus fort et de contribuer à bâtir une société où l'égalité, le partage et l'inclusion ne sont pas des mots creux, mais des réalités.

Je terminerai par cette citation bien connue d'Albert Camus : ***« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »***

Le mot de ...

Gaëlle Artifoni,
Directrice générale
d'ESPERER 95

L'année 2025 aura, une nouvelle fois, été marquée par quelques mouvements, ajustements et évolutions, dans un environnement toujours plus contraint, mais dans lequel notre association continue d'avancer, avec détermination et fidélité à ses valeurs, que nous avons d'ailleurs commencé à réinterroger collectivement, afin de pouvoir encore mieux les réaffirmer.

Nous avons poursuivi, tout au long de l'année, un travail de stabilisation de nos dispositifs, dans un contexte où les besoins demeurent particulièrement élevés. Quelques places d'hébergement d'urgence ont pu être ouvertes, venant répondre à des situations toujours plus nombreuses et complexes. Dans le même temps, nous avons accompagné la fin du dispositif d'accueil des personnes déplacées ukrainiennes, avec la réorientation progressive des derniers ménages vers les dispositifs de droit commun.

D'autres évolutions sont venues impacter plus directement notre activité, à commencer par la fermeture de 100 places d'HUDA en début d'année, dans le cadre des orientations régionales de réduction de l'offre. À cela s'est ajoutée, pour la première fois, l'application de pénalités financières liées au maintien de personnes en présence dite indue. Ces évolutions, au-delà de leurs impacts organisationnels et financiers, viennent questionner très directement le sens de nos missions, au regard des réalités humaines que nous accompagnons chaque jour.

Car derrière ces dispositifs, il y a avant tout des personnes. Des femmes, des hommes, des familles que l'on dit parfois éloignés, invisibles ou en marge, mais qui, dans le quotidien de nos accompagnements, nous donnent à voir tout l'inverse. Leurs ressources, leur capacité d'adaptation, leur force face à des parcours de vie souvent extrêmement éprouvants nous obligent. Elles nous rappellent, chaque jour, l'essentiel de notre engagement : reconnaître leur humanité et tout mettre en œuvre pour leur permettre de la retrouver pleinement.

L'un des constats majeurs de cette année reste, sans conteste, l'aggravation des problématiques de santé des publics accompagnés. Nos dispositifs se trouvent aujourd'hui à la croisée des champs social et médico-social, sans que les moyens ne soient toujours à la hauteur de cette réalité. C'est dans ce contexte que nous avons souhaité renforcer notre engagement dans ce champ, en poursuivant et en développant des projets à dimension sanitaire. La confiance renouvelée de l'Agence Régionale de Santé, qui nous a confié cette année encore de nouveaux projets — équipe mobile santé précarité périnatalité, poste de médiateur santé, coordination des équipes mobiles Ségur 27 — vient reconnaître la pertinence de ce positionnement et la qualité du travail mené par les équipes.

Car rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement des professionnels de l'association. Je tiens à leur exprimer, une nouvelle fois, toute ma reconnaissance. Par leur mobilisation, leur énergie, leur capacité à tenir dans des contextes parfois difficiles, ils donnent corps et sens au projet associatif. Ils le font avec conviction, même lorsque le sentiment d'impuissance peut émerger. Ce sentiment d'impuissance, mais aussi les difficultés et les impensables du quotidien, nous les avons d'ailleurs travaillés au sein du Comité d'éthique et des différents espaces d'expression pour soutenir, reconnaître et valoriser les missions que les professionnels portent chaque jour.

L'année 2025 marque également une évolution positive en matière de ressources humaines, avec une augmentation significative de notre masse salariale et une plus grande stabilité des équipes, qui s'est notamment traduite par la diminution du nombre de postes à pourvoir. Je souhaite également souligner l'engagement des équipes de direction, leur capacité à faire collectif, leur solidarité et leur confiance, qui constituent un appui précieux dans un contexte souvent tendu.

L'année 2025 aura permis d'en poser une étape majeure, avec l'acquisition, en décembre, de nos futurs locaux associatifs, au cœur du Grand Centre de Cergy, au sein de l'ancienne Tour Engie.

Sur le plan interne, nous avons poursuivi notre travail de structuration, avec une attention particulière portée aux fonctions support et à l'organisation du siège. L'arrivée de Joachim à la direction du développement associatif a permis de redonner un souffle aux projets transversaux, d'impulser une nouvelle dynamique, notamment en matière de communication, et de structurer les démarches qualité en vue des échéances de 2026. Le travail mené autour du mécénat a également permis de répondre, de manière très concrète, à des besoins essentiels des personnes accompagnées, avec 150 000 euros de dons en nature collectés cette année.

Dans le même temps, la création de la direction du patrimoine, et l'arrivée de Sébastien s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue de nos conditions de travail et d'hébergement, dans un contexte réglementaire de plus en plus exigeant.

Je n'oublie pas non plus l'importance des temps collectifs qui ont jalonné notre année. Ils participent pleinement à la construction de notre culture associative, au renforcement des liens entre professionnels et à cette dynamique collective à laquelle je suis particulièrement attachée. Je garde, à ce titre, un très beau souvenir du séminaire de rentrée de l'encadrement, qui a su allier réflexion, échanges et moments plus informels.

C'est aussi dans cette volonté de renforcer ces liens que s'inscrit le projet d'un lieu de travail commun. L'année 2025 aura permis d'en poser une étape majeure, avec l'acquisition, en décembre, de nos futurs locaux associatifs, au cœur du Grand Centre de Cergy, au sein de l'ancienne Tour Engie. Ce projet, structurant pour notre avenir, nous engage collectivement dans une perspective à horizon 2028, avec l'ambition de construire ensemble un cadre de travail partagé, à l'image de ce que nous sommes et de ce que nous voulons porter.

Pour conclure ces quelques lignes, je tiens à redire la force de notre collectif dans un quotidien toujours dense, parfois éprouvant, mais aussi riche de sens et d'engagement. C'est lui qui nous permet, malgré les contraintes, de continuer à avancer, à nous adapter, à innover.

Et c'est bien ensemble que nous poursuivrons en 2026, avec conviction, cette mission qui nous rassemble.

AGIR ensemble pour une société INCLUSIVE

ESPERER 95

Qui sommes-nous ?

NOTRE MISSION

Depuis plus de 45 ans, ESPERER 95 agit pour la reconnaissance et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ou de rupture, en défendant une société plus juste, solidaire et inclusive, attentive à chacun.

NOS ACTIONS

Dès le premier contact nous œuvrons pour que chacun retrouve dignité et stabilité. Association de terrain, nous accompagnons les personnes à chaque étape de leur parcours : se mettre à l'abri, se reconstruire, s'insérer ou se réinsérer, se soigner, se loger, se former.
Notre force : une approche globale et une relation humaine qui permettent de construire, avec les personnes un accompagnement fondé sur leur vécu, leurs ressources et leurs aspirations.

NOTRE IMPACT

Acteur majeur de l'action sociale sur le territoire du Val-d'Oise, nous accompagnons chaque année plus de **14 000 personnes** grâce à la mobilisation de près de **350 salariés** et **50 bénévoles** qui œuvrent au plus près des réalités du terrain.

2025, en quelques chiffres

Chaque jour les professionnels de terrain agissent au plus près des réalités sociales grâce à au maillage territorial qui leur permet d'intervenir à chaque étape des parcours, de l'urgence à l'insertion durable.

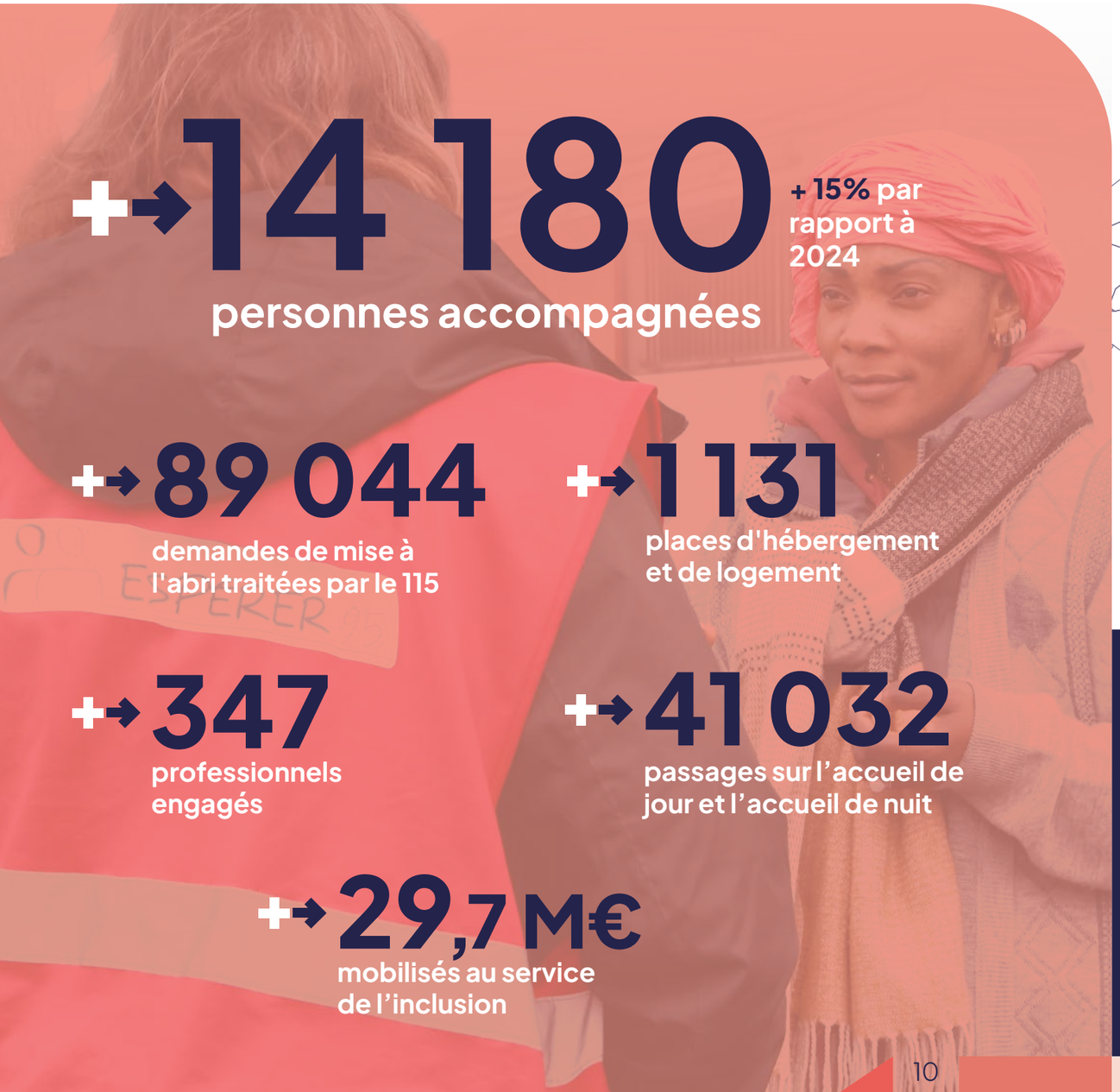

+ 14 180
personnes accompagnées

+ 15% par rapport à 2024

+ 89 044
demandes de mise à l'abri traitées par le 115

+ 1 131
places d'hébergement et de logement

+ 347
professionnels engagés

+ 41 032
passages sur l'accueil de jour et l'accueil de nuit

+ 29,7 M€
mobilisés au service de l'inclusion

ESPERER 95, acteur de référence de l'action sociale dans le Val-d'Oise

Un réseau de partenaires au service des parcours

ESPERER 95 est à la fois, opératrice, coordinatrice, observatrice des besoins sociaux et animatrice d'un réseau territorial au service des personnes accompagnées.

50
Dispositifs

6 pôles

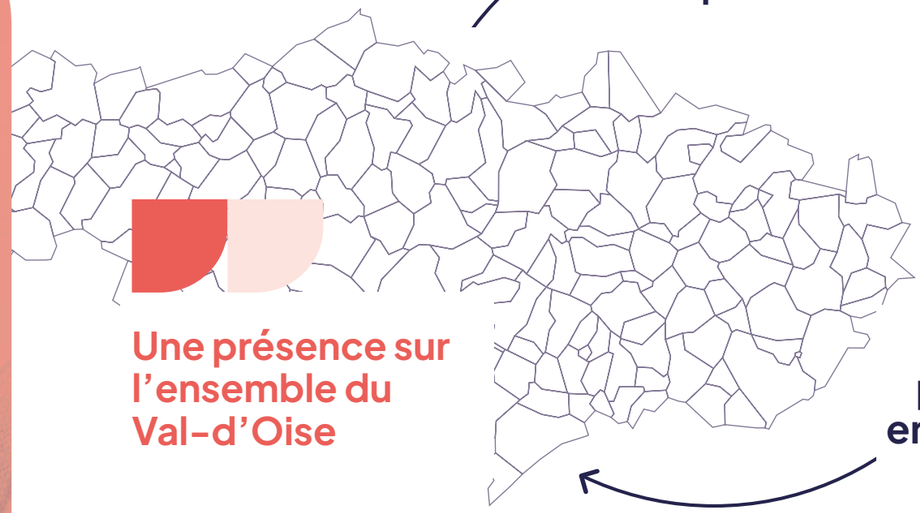

Une présence sur l'ensemble du Val-d'Oise

Un réseau de partenaires engagés

Un maillage territorial unique

L'action d'ESPERER 95 repose sur une coopération quotidienne avec les services de l'État, le Département du Val-d'Oise, les collectivités locales, les acteurs du logement, de la santé, de l'emploi, de la justice et de la solidarité.

Ces partenariats permettent de coordonner les interventions et de construire des réponses adaptées aux besoins des personnes accompagnées.

Nos grandes missions

De la rue au logement, de l'urgence à l'insertion durable : ESPERER 95 agit à chaque étape des parcours de vie grâce à une approche globale.

Écouter, réguler et orienter

Répondre à l'urgence des personnes à la rue ou en détresse 7j/7 et 24h/24 (numéro 115). Gérer le Centre de Prise en Charge et de suivi des Auteurs de violences conjugales (CPCA) pour traiter les demandes des auteurs, des partenaires ou de la justice. Chacun dans son champ recense et centralise les informations des différents acteurs du département, identifie les besoins et oriente les personnes vers les services ou structures répondant à leurs besoins.

Dispositifs

- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Val- d'Oise (SIAO 95),
- Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales : CPCA Île-de-France.

Accueillir & créer du lien

Offrir un premier répit aux personnes sans-abri, subvenir aux besoins de première nécessité, renouer le dialogue et le lien social.

Dispositifs

- Accueil de jour,
- Accueil de nuit.

Réinsérer et former

Former et accompagner les publics pour favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. L'association travaille par ailleurs étroitement avec les services de la justice afin de proposer des réponses socio-éducatives, des alternatives aux poursuites et à l'incarcération, et accompagne pour prévenir la récidive

Dispositifs

- O2R,
- Chantiers d'insertion,
- Accompagnement à la recherche d'emploi,
- Formations de remise à niveau,
- Ateliers sociolinguistiques,
- Mesures socio-judiciaires en en pré-sentenciel et en post-sentenciel,
- Enquêtes de personnalité,
- Composition pénale,
- Stages de responsabilisation.

Aller vers les plus isolés

Aller à la rencontre des personnes en situation de vulnérabilité pour nouer un lien et les accompagner vers les dispositifs de droit commun.

Dispositifs

- Maraude,
- Tiers-lieu alimentaire itinérant,
- Plateforme d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH),
- Équipe Mobile Campements Illicites (EMCI),
- Taxi social,
- Equipe mobile 115.

Soigner

Faciliter l'accès aux soins via un accompagnement médico-social global et adapté aux besoins spécifiques des personnes en situation de précarité.

Dispositifs

- Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP),
- Équipe Mobile Santé Précarité Périnatalité (EMSPP),
- Lits Halte Soins Santé,
- Médiateur santé

Héberger et sécuriser

Mettre à l'abri, héberger temporairement, protéger et stabiliser les personnes isolées et les familles fragilisées.

Dispositifs

- Centres d'Hébergement d'Urgence,
- Dispositif d'Hébergement d'Urgence en Appartements,
- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile,
- Hébergement d'Urgence pour femmes victimes de violences,
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale,
- Alternative à l'hôtel,
- Dispositif pour les Personnes Libérées Sans Aménagement de Peine,
- Placement Extérieur,
- Places dédiées aux auteurs présumés de violences conjugales.

Loger et stabiliser

Accompagner les ménages pour accéder à un logement durable et s'y maintenir, pour sécuriser les parcours et éviter les retours à la rue.

Dispositifs

- Mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement,
- Maisons relais.

Les situations d'exclusion sont multiples. Nos réponses le sont aussi.

Notre organisation

Pour répondre à la diversité des situations rencontrées, ESPERER 95 s'appuie sur une gouvernance associative engagée, une Direction générale, un siège administratif et 6 pôles d'activité. **Ensemble, près de 350 professionnels agissent chaque jour dans le Val-d'Oise pour construire des parcours d'accompagnement adaptés à chaque personne.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Les pôles d'activité

Au cœur de l'action, nos pôles d'activité déploient des réponses complémentaires auprès des personnes confrontées aux exclusions sociales. Présentes sur le terrain, nos équipes interviennent à chaque étape du parcours, de la rue au logement, en passant par l'accès aux soins, à l'insertion professionnelle et à la réinsertion.

Le Service intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)	Point d'entrée unique pour les personnes sans-abri ou en situation de grande détresse via la plateforme 115.
Le pôle Veille Sociale	Aller vers les personnes les plus marginalisées et en situation de rue et créer un premier lien.
Le pôle Hébergements en Collectifs	Mettre à l'abri dans des hébergements adaptés au sein de structures collectives.
Le pôle Hébergements en Diffus	Mettre à l'abri dans des hébergements intégrés dans les villes en appartements ou maisons.
Le pôle Habitat et Accès au Logement	Accompagner les ménages aux parcours et situations variés dans une logique d'« aller-vers ».
Le pôle Justice, Emploi et Formation	Prévenir la récidive, favoriser l'insertion, la réinsertion et l'accès à l'emploi en proposant des actions socio-judiciaires et d'insertion professionnelle.

Les fonctions supports

Au service des équipes et des personnes accompagnées, les fonctions support créent les conditions nécessaires au déploiement de nos actions et à la qualité de nos accompagnements.

- **Direction administrative et financière**
  service informatique / service comptabilité
- **Direction des ressources humaines**
- **Direction du développement**
- **Direction du patrimoine & des services généraux**
- **Direction des opérations transverses & transitoires**

Les femmes et les hommes qui font vivre nos missions

Ressources humaines*

L'engagement et les compétences de nos professionnels sont au cœur de notre action. Dans un contexte de tensions persistantes sur les métiers du secteur social et médico-social, ESPERER 95 poursuivra en 2026 ses efforts pour améliorer les conditions d'exercice, renforcer l'accompagnement des salariés et développer son attractivité afin de continuer à répondre aux besoins du territoire.

Prendre soin de celles et ceux qui accompagnent au quotidien les personnes en situation de vulnérabilité.

+→ 347 salarié·e·s

12% de plus qu'en 2024

72% de l'effectif est féminin

+→ 3 contrats d'apprentissage

+→ 10 stagiaires rémunérés

+→ 35 CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)

+→ 14 CDD

+→ 5 ans d'ancienneté moyenne des personnes en CDI

* Données au 31/12/2025

2026 : nos priorités RH

Renforcer la proximité avec les professionnels

- Repenser l'organisation et les pratiques du service RH.
- Développer l'accompagnement des salariés tout au long de leur parcours au sein de l'association.

Moderniser les outils et les pratiques RH

- Structurer davantage les procédures et les modes de fonctionnement, afin de gagner en efficience ;
- Déployer de nouveaux outils de gestion et de pilotage (MaRH, Power BI).
- Gagner en efficacité pour consacrer davantage de temps à l'accompagnement humain.

Développer les compétences et la qualité de vie au travail

- Développer les formations collectives, afin de répondre aux besoins identifiés par les professionnels.
- Favoriser la dynamique collective et le sentiment d'appartenance.
- Poursuivre et développer des groupes de travail autour des risques psycho-sociaux avec la médecine du travail.

Attirer et fidéliser les professionnels

- Mener une réflexion globale sur le développement de la « marque employeur »
- Renforcer les parcours d'intégration, de mobilité et d'évolution.
- Mobiliser de nouveaux leviers de recrutement et de fidélisation.
- Renforcer le partenariat avec les écoles et favoriser l'accueil des stagiaires.

Nos moyens d'action en 2025

Près de **30** millions d'euros mobilisés au service de l'inclusion sociale.

Comment sont utilisées nos ressources ?

Les charges de personnel représentent **55 % des dépenses de l'association**. Elles traduisent l'importance de l'accompagnement humain dans nos métiers et permettent aux 350 professionnels de l'association d'intervenir chaque jour auprès des personnes accompagnées.

Les **achats** et **services extérieurs** représentent **36 % des dépenses**, principalement consacrés à l'hébergement, aux locations immobilières et aux nuitées hôtelières nécessaires à la mise à l'abri et à l'accompagnement des personnes.

Le saviez-vous ?

- **58 % des achats et services extérieur**s concernent les locations immobilières et les nuitées hôtelières mobilisées pour l'accueil des demandeurs d'asile et des publics confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Le renforcement de l'équipe volante a permis de limiter fortement le recours à l'intérim tout en garantissant la continuité des accompagnements dans un contexte de tensions persistantes sur les recrutements du secteur social.

Rapport financier

29 697 188 €
Charges exploitation 2025

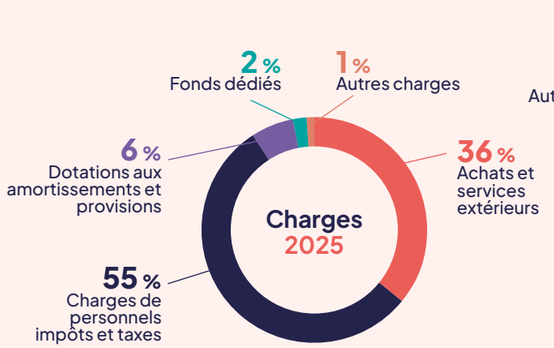

32 092 726 €
Produits consolidés 2025

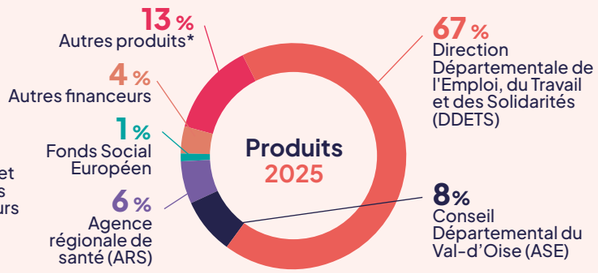

*Les autres produits viennent essentiellement : loyers perçus des Maisons Relais, prestations des chantiers d'insertion, participations financières des personnes hébergées, produits financiers, reprises de provisions, valorisation d' ASSIA.

Qui finance notre action ?

L'action d'ESPERER 95 repose principalement sur le **soutien des pouvoirs publics**. Les financements de l'État représentent **77 % des ressources** de l'association, complétés notamment par le Département du Val-d'Oise, l'Agence Régionale de Santé, le Fonds Social Européen et d'autres partenaires.

Cette diversité de financements permet à l'association de développer des réponses adaptées aux besoins du territoire et d'assurer une continuité d'action auprès des personnes accompagnées.

Derrière ces chiffres, ce sont avant tout des moyens mobilisés pour accompagner, protéger et favoriser l'inclusion de plus de 14 000 personnes chaque année.

Perspectives 2026

Préserver et renforcer notre capacité d'action

Dans un contexte marqué par l'augmentation des besoins sociaux et l'évolution des financements publics, ESPERER 95 poursuivra ses efforts autour de trois priorités :

- **PÉRENNISER** notre modèle économique : maintenir les équilibres financiers de l'association malgré un environnement budgétaire de plus en plus contraint.
- **RENFORCER** le pilotage : Déployer de nouveaux outils de gestion et de suivi budgétaire afin d'améliorer l'anticipation, l'analyse et l'aide à la décision.
- **ACCOMPAGNER** les évolutions de l'association : adapter notre organisation et nos ressources aux transformations de nos activités et aux besoins du territoire.

Notre raison d'agir

Comprendre les enjeux sociaux et les mutations pour construire des réponses adaptées

Les constats partagés par les professionnels de terrain convergent : l'accompagnement est multidimensionnel et les parcours s'allongent. Dans le même temps, les réponses existantes peinent de plus en plus à absorber l'intensification des besoins.

Au-delà de la diversité des publics et des dispositifs, plusieurs enjeux majeurs traversent désormais l'ensemble de l'action associative : dégradation de l'état de santé des personnes, saturation durable de l'hébergement, fragilisation de l'accès aux droits, émergence de besoins spécifiques autour de la parentalité, des violences ou de la périnatalité, ainsi que les effets croissants de la précarité économique et des tensions institutionnelles.

Ces mutations ne relèvent pas de phénomènes isolés. Elles traduisent des évolutions structurelles appelant des réponses plus coordonnées, plus souples et mieux articulées entre les secteurs social, sanitaire, médico-social, éducatif et du logement. Elles interrogent aussi notre capacité collective à garantir des parcours dignes, lisibles et réellement adaptés.

1. Des parcours longs et souvent complexes

Un cumul des vulnérabilités

Les situations relèvent rarement d'une difficulté isolée. Plusieurs problématiques peuvent se combiner chez une même personne, souvent liées à des trajectoires jalonnées de ruptures : santé mentale, addictions, pathologies chroniques, perte d'autonomie, difficultés budgétaires et administratives, mal-logement, isolement social, ruptures professionnelles…
Cette évolution s'inscrit dans une tendance de fond observée depuis plusieurs années. L'instabilité de l'emploi, la hausse du coût de la vie et les difficultés d'accès au logement renforcent ces dynamiques et limitent les possibilités de stabilisation durable. Cette complexité allonge les parcours, mobilise un nombre croissant d'acteurs et appelle une approche globale, coordonnée et pluriprofessionnelle.

Vieillissement et perte d'autonomie : une problématique durable

En 2025, le vieillissement et la perte d'autonomie confirment une tendance structurelle déjà signalée en 2024. La dégradation de l'état de santé des personnes accompagnées — pathologies chroniques, troubles de la mobilité, dépendance — rend les accompagnements plus complexes et plus exigeants pour les équipes.

Ces évolutions touchent particulièrement les publics les plus précaires, avec des signes de vieillissement parfois précoces, dès 50 ans. Cette réalité accentue la fragilisation des personnes et met sous tension des dispositifs initialement peu adaptés à l'accueil durable de besoins médico-sociaux importants.

Dans les structures d'hébergement et de logement, les difficultés d'orientation vers des solutions adaptées persistent, faute d'offre suffisante ou accessible. À la croisée des enjeux sociaux et de santé, cette évolution pèse fortement sur l'organisation des services.

Précarité sanitaire et accès aux soins : des besoins en forte progression

La précarité sanitaire demeure particulièrement marquée, dans un contexte d'accès aux soins contraint par les délais, le manque de professionnels et une offre parfois inadaptée.

Les problématiques de **santé somatique** se traduisent par des pathologies chroniques et des situations nécessitant un suivi médical régulier, difficile à mobiliser dans des délais compatibles avec les besoins. L'activité des dispositifs spécialisés le confirme, avec une augmentation de 200,5 % des actes de soins au LHSS entre 2023 et 2025. L'orientation vers des structures adaptées reste complexe, notamment lorsque les droits sont incomplets. Le recours à des solutions d'urgence, comme l'hôtel ou l'hébergement d'urgence, ne permet pas toujours de répondre de manière satisfaisante à des besoins nécessitant un environnement adapté, du matériel spécifique ou une proximité avec les soins.

Les enjeux de **santé mentale** constituent également une difficulté majeure. Les parcours marqués par l'errance, l'isolement, l'exil, les ruptures ou les traumatismes favorisent l'apparition ou l'aggravation de troubles psychiques, qui compliquent l'accès aux droits, à l'hébergement, aux soins et à l'insertion. Dans un contexte de forte tension du secteur psychiatrique, les équipes doivent faire face à des situations lourdes, sans toujours disposer de relais suffisamment fluides ou stabilisés. Ces troubles pèsent sur le quotidien, la cohabitation au sein des structures et l'adhésion des personnes aux accompagnements.

Enfin, les **addictions** sont fortement présentes. Souvent liées à des parcours de grande précarité, elles aggravent les difficultés sociales, sanitaires et psychiques, avec des effets sur la santé, le maintien dans les dispositifs, l'accès aux droits et l'insertion. Bien que distinctes, ces problématiques restent étroitement imbriquées avec les troubles psychiques et les ruptures de parcours, ce qui appelle des réponses coordonnées, concrètes et graduées.

Pistes d'action

Face à cette complexité, l'association renforce une approche globale articulant accompagnement social, sanitaire et médico-social. Les efforts portent sur l'adaptation des dispositifs aux besoins des publics, notamment via l'aménagement des hébergements et l'identification de solutions plus appropriées pour les personnes en perte d'autonomie. Une attention particulière est portée au suivi de santé dans l'accompagnement social.

Parallèlement, l'association consolide la coordination avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux afin de faciliter l'accès aux soins et les orientations vers des dispositifs adaptés. L'intervention de l'Équipe Mobile Santé Précarité, l'intégration progressive des équipes mobiles et le développement des coopérations existantes, notamment avec l'équipe mobile de psychologues en consultation avancée de l'association Aurore, contribuent à améliorer la lisibilité et la continuité des prises en charge.

L'association poursuit aussi le développement d'une approche de réduction des risques, en lien notamment avec Addiction France, et renforce l'accompagnement des équipes confrontées aux troubles psychiques et aux conduites addictives.

Enfin, la structuration du volet médico-social de l'association se poursuit, avec le recrutement d'une médiatrice santé, le renforcement de la coordination à l'échelle départementale et la montée en compétence des professionnels.

L'ensemble de ces actions vise à prévenir les ruptures de parcours, à améliorer l'accès aux soins et à proposer des réponses mieux adaptées à la complexité des situations.

2. Hébergement et logement : une crise durable

Une saturation structurelle

Déjà forte en 2024, la tension sur les places d'hébergement d'urgence en Île-de-France perdure en 2025, sans amélioration significative, et freine les orientations vers des solutions plus adaptées.

Cette crise a des effets directs sur les conditions de vie des ménages : hébergement prolongé à l'hôtel, cohabitations subies, manque d'intimité, éloignement des bassins de vie, instabilité ou déscolarisation des enfants, maintien dans des solutions inadaptées. Pour certains publics — victimes de violences, femmes enceintes, personnes âgées, personnes en mauvaise santé, hommes isolés — l'inadéquation des réponses est particulièrement marquée.

Des parcours résidentiels bloqués

Les parcours d'accès au logement s'allongent, sous l'effet des tensions sur le parc disponible, du manque de solutions adaptées et de la complexité des situations accompagnées. À cela s'ajoutent des délais d'accès importants et des critères d'admission parfois trop restrictifs. Cette saturation prolonge les séjours en hébergement d'urgence et maintient durablement des ménages dans des solutions parfois précaires ou inadaptées.

L'accès au logement reste ainsi l'un des principaux points de blocage des parcours d'insertion. Il en résulte que les dispositifs d'hébergement, qu'ils soient collectifs, diffus ou hôteliers, se retrouvent durablement occupés par des ménages qui n'ont pas de perspective de sortie à court terme.

Pistes d'action

Dans ce contexte, l'enjeu ne peut plus se limiter à la gestion de l'urgence. Il suppose de renforcer la coordination avec le SIAO et les partenaires logement, de fluidifier davantage les parcours, de développer des solutions résidentielles mieux adaptées, d'améliorer l'habitabilité des hébergements lorsque les séjours se prolongent, et de maintenir une logique de parcours plutôt qu'une simple gestion de la pénurie. Le développement de nouvelles places, l'adaptation de certains hébergements, la recherche de solutions internes pour les publics les plus fragiles ou encore l'anticipation des sorties constituent des leviers essentiels.

3. Vulnérabilités spécifiques : des besoins à mieux prendre en compte

Au-delà des enjeux structurels, certaines vulnérabilités nécessitent une attention renforcée

Parentalité, enfance et périnatalité

En 2025, la **parentalité** demeure un enjeu central, étroitement lié à la précarité et aux risques de mise en danger des enfants. Les équipes constatent des fragilités familiales importantes, notamment autour de la construction du lien parent-enfant et de la connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant.

Ces difficultés s'expriment particulièrement dans les structures d'hébergement, où les situations de violences intrafamiliales sont présentes et mobilisent fortement les professionnels en matière de repérage, de prévention et d'accompagnement.

De nouvelles problématiques émergent ou se renforcent, notamment autour de la **surexposition des enfants aux écrans**. Observée dès le plus jeune âge, elle met en avant des difficultés éducatives renforcées par le contexte de précarité et s'accompagne de risques sur le développement des enfants, alors que les réponses demeurent encore limitées.

La **périnatalité** constitue également un enjeu croissant. L'augmentation du nombre de femmes enceintes sans solution d'hébergement impose d'anticiper davantage les besoins avant la naissance, de mieux articuler les réponses entre urgence et insertion, et de renforcer les liens avec les maternités, PMI et acteurs spécialisés. Cette coordination permet, dans certaines situations, de préparer les sorties de maternité et de sécuriser les premiers temps de vie de l'enfant. Cependant, les parcours demeurent fragiles, avec des sorties peu sécurisées et un recours encore fréquent au 115 à l'issue de la prise en charge, révélant des difficultés persistantes d'accès à des solutions durables et adaptées.

Violences conjugales et intrafamiliales

En 2025, les situations de violences conjugales et intrafamiliales demeurent nombreuses et nécessitent des réponses adaptées en matière de protection, de stabilité et de reconstruction des parcours.

La mise à l'abri à l'hôtel, bien qu'indispensable en urgence, présente des limites. L'éloignement géographique, les ruptures scolaires et professionnelles, les conditions de cohabitation ou encore la précarité des modalités d'accueil peuvent fragiliser les ménages au moment même où ils amorcent une sortie de la violence. Ces difficultés sont renforcées par la saturation des dispositifs et les refus d'orientation, qui allongent les délais d'accès à des solutions plus stables.

L'offre existante demeure par ailleurs insuffisamment diversifiée et parfois inadaptée à certains publics : hommes victimes, personnes à droits incomplets et situation nécessitant un accompagnement spécifique. Le manque de solutions dédiées aux auteurs de violences constitue également un frein à la sécurisation durable des victimes.

Précarité alimentaire

En 2025, la précarité alimentaire s'intensifie nettement parmi les publics accompagnés. Les besoins augmentent à l'accueil de jour, dans les hôtels et dans les hébergements d'urgence. Les indicateurs disponibles le confirment : la production de la cuisine d'insertion est passée de 80 à 120 repas par jour pour l'accueil de jour ; les distributions de paniers repas, notamment à l'hôtel, ont augmenté de 457 % par rapport à 2024 ; les volumes de denrées collectées auprès de la Banque alimentaire sont passés de 12,5 tonnes en 2020 à 23,5 tonnes en 2025.

Pistes d'action

Face à ces enjeux, les équipes poursuivent leur mobilisation en matière de repérage, de prévention et d'accompagnement, en particulier en cas de **violences intrafamiliales**, tout en développant des actions de sensibilisation aux pratiques éducatives, notamment sur la question de **l'usage des écrans** en partenariat avec Addictions France. Ce travail s'appuie également sur un partenariat étroit avec les acteurs de la protection de l'enfance afin de mieux coordonner les interventions et d'adapter les réponses aux situations individuelles.

En matière de **périnatalité**, l'anticipation des besoins est renforcée, ainsi que l'articulation entre urgence et insertion, en lien avec les maternités, les services de PMI et les acteurs spécialisés. L'intervention de l'EMSPP d'ESPERER 95, mise en place depuis fin 2024, contribue à soutenir l'évaluation des situations et la coordination des parcours.

L'association entend également consolider la continuité des accompagnements, renforcer la coordination partenariale et développer des réponses plus durables, afin de mieux sécuriser les parcours des familles et prévenir les ruptures dès la petite enfance.

Concernant les violences **conjugales et intrafamiliales**, ESPERER 95 renforce son action en matière de mise à l'abri, de repérage et d'accompagnement des victimes, en veillant à adapter les réponses aux situations individuelles et à limiter les ruptures de parcours (scolarité, emploi, suivi social). Dans la continuité, les actions portent sur la diversification des solutions d'hébergement et le renforcement de la coordination avec les partenaires spécialisés. Enfin, ESPERER 95 continue à soutenir et défendre la prise en charge des auteurs afin de lutter contre la récidive et protéger les victimes, en portant des dispositifs qui ne sont pas toujours pleinement financés : CPCA, placement extérieur, places d'éviction dédiées.

Du côté de **l'aide alimentaire**, l'association a significativement renforcé ses dispositifs. L'augmentation de la capacité de production de la cuisine d'insertion et le développement des distributions via le tiers-lieu alimentaire permettent de répondre plus largement aux besoins. En 2026, l'association poursuit ses actions en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire : consolidation des partenariats d'approvisionnement et des dons, maintien d'un niveau de production soutenu et ajustement des modalités de distribution selon les publics et les lieux d'accueil.

4. Accès aux droits : une complexité croissante

Difficultés administratives : un frein majeur aux parcours d'insertion

Les difficultés administratives demeurent un obstacle aux parcours d'insertion. L'accès aux droits est de plus en plus entravé par la dématérialisation, la technicité des procédures, l'instabilité réglementaire et l'allongement des délais, qui rendent les démarches plus longues, plus opaques et souvent décourageantes.

Les délais d'instruction atteignent des niveaux particulièrement importants : jusqu'à 10 mois pour une demande de RSA, ou 18 mois pour un rendez-vous en préfecture dans le cadre d'une admission exceptionnelle au séjour. Les difficultés d'accès aux droits connexes (AME, complémentaire santé solidaire, transports) renforcent ces situations. Pour les personnes en attente de régularisation ou de renouvellement de titre de séjour, la situation administrative devient un frein majeur à l'accès à l'emploi, aux ressources, aux soins et au logement. Le durcissement de certaines règles peut aussi entraîner des ruptures brutales de droits (perte d'autorisation de travail, suppression de ressources), sur lesquelles les professionnels disposent de peu de leviers.

Ces temps d'attente et cette incertitude empêchent toute projection, fragilisent les personnes et affectent fortement leur état psychique. La longueur des démarches contribue à l'engorgement des dispositifs. La complexité du paysage institutionnel et la multiplicité des acteurs rendent en outre les parcours plus difficiles à coordonner.

Pistes d'action

Face à ces constats, l'association renforce son accompagnement dans l'accès aux droits, avec une mobilisation accrue des travailleurs sociaux et un appui sur des partenariats avec des associations spécialisées et des ressources juridiques. Le développement des liens avec les institutions, constitue également un axe de travail, afin d'améliorer la lisibilité des situations et de fluidifier les démarches. ESPERER 95 travaille ainsi à des partenariats plus efficaces avec la CPAM et la CAF notamment.

5. Une société sous tension : solidarité, dignité et inclusion en question

Des inégalités qui se renforcent

Les constats de terrain témoignent d'une précarité socio-économique croissante, nourrie par l'instabilité de l'emploi, la hausse du coût de la vie, les difficultés d'accès au logement et les ruptures de droits. Cette accumulation de contraintes fragilise les parcours, réduit les possibilités de stabilisation durable et s'accompagne parfois d'un profond découragement, d'une moindre adhésion à l'accompagnement, voire d'un épuisement psychique.

La question de la dignité et de l'inconditionnalité

Au-delà des dispositifs, les situations observées interrogent la capacité collective à garantir une réponse digne, adaptée et réellement inclusive. Les tensions sur l'hébergement, les critères d'accès restrictifs, la rareté des solutions pour certains publics et les représentations stigmatisantes mettant en cause les personnes les plus précaires éprouvent des principes fondamentaux, au premier rang desquels l'inconditionnalité de l'accueil qui concerne un certain nombre de dispositifs. Malgré ces évolutions, le travail social doit demeurer un espace de défense des droits, de reconnaissance des personnes, de lutte contre les exclusions, de tissage de liens sociaux et de construction de réponses collectives fondées sur la dignité et la participation.

Pistes d'action

Face à ces tensions, il importe de poursuivre le travail de plaidoyer, de valoriser l'expertise de terrain, de mieux rendre visibles les réalités vécues par les publics, de lutter contre les représentations stigmatisantes et de continuer à défendre une approche fondée sur les droits, la dignité et l'inclusion dans la cité. Cela suppose également de renforcer les coopérations territoriales et la lisibilité des réponses, afin de ne pas laisser les personnes seules face à la complexité des systèmes.

CONCLUSION

Au croisement de ces constats, une même exigence se dessine : celle de construire des réponses plus coordonnées, plus lisibles et plus adaptées à la réalité des parcours. Les enjeux sociaux observés en 2025 confirment que les besoins ne relèvent plus de réponses sectorielles ou cloisonnées. Ils appellent une action collective renforcée, capable d'articuler accompagnement social, santé, logement, accès aux droits, prévention et participation des personnes. C'est dans cette perspective qu'ESPERER 95 entend poursuivre l'adaptation de ses pratiques, de ses coopérations et de ses dispositifs, tout en continuant à interpeller les pouvoirs publics, afin de garantir des réponses à la hauteur des enjeux humains rencontrés au quotidien.

Les citoyens D'ESPERER

Des parcours singuliers, des histoires de vie, des chemins de reconstruction

Chez ESPERER 95, nous accompagnons chaque année plusieurs milliers de personnes confrontées à des situations de vulnérabilité, de rupture ou de précarité.

Derrière les chiffres d'activité, les dispositifs et les missions de l'association, il y a avant tout des femmes, des hommes, des enfants et des familles. Chacun porte une histoire, un parcours, des difficultés parfois anciennes, mais aussi des ressources, des compétences et des aspirations.

Certains ont dû quitter leur logement. D'autres ont fui des violences. Certains traversent une période d'isolement, une rupture familiale, des difficultés administratives ou de santé. D'autres encore cherchent simplement à retrouver une place dans la société après un accident de vie.

Si leurs situations sont différentes, tous partagent une même réalité : celle de devoir avancer malgré les obstacles.

Chez ESPERER 95, nous faisons le choix de regarder chaque personne dans toute sa singularité. Au-delà des difficultés rencontrées, nous reconnaissons avant tout des citoyens, capables d'agir, de participer, de faire des choix et de construire leur avenir.

Les parcours présentés dans ces pages témoignent de cette diversité. Ils racontent des moments de doute, des rencontres décisives, des étapes franchies, parfois de petites victoires qui changent beaucoup.

Ces récits ne résument pas une personne à sa situation. Ils illustrent au contraire la richesse des parcours accompagnés et rappellent que derrière chaque accompagnement se trouve une histoire humaine, unique et profondément vivante.

Parce qu'au cœur de l'action d'ESPERER 95, il y a avant tout l'HUMAIN !

Qu'est-ce qu'un citoyen d'ESPERER ?

Chez ESPERER 95, nous ne parlons pas d'« usagers ».

Depuis 2018, les personnes accueillies et accompagnées par l'association ont choisi elles-mêmes un mot pour se définir : celui de citoyen. Ce choix n'est pas anodin. Il exprime une conviction forte : une personne ne se résume jamais aux difficultés qu'elle traverse, à un dispositif qu'elle fréquente ou à une situation administrative.

Être citoyen d'ESPERER 95, c'est avant tout être reconnu comme une personne à part entière et un acteur de la cité, avec une histoire, des droits, des capacités, des projets et une place dans la société.

C'est pouvoir être entendu, participer, donner son avis et prendre part aux décisions qui concernent son parcours. C'est aussi être acteur de son avenir, avancer à son rythme, faire des choix et construire son propre chemin.

Cette vision guide l'ensemble des accompagnements proposés par l'association. Chaque personne est considérée dans sa singularité, avec ses ressources autant qu'avec ses fragilités. L'objectif n'est pas seulement de répondre à une difficulté ponctuelle, mais de permettre à chacun de retrouver ou de renforcer son pouvoir d'agir.

L'accompagnement repose ainsi sur une relation de confiance, construite dans le respect mutuel, sans jugement et dans le respect des choix de la personne. Parce que les parcours de vie sont tous différents, les réponses apportées le sont également.

Derrière ce mot de citoyen, il y a aussi une idée essentielle : celle de d'un accompagnement profondément humain permettant à chacun de (re)trouver sa place, contribuer, être reconnu et regarder vers l'avenir pour devenir auteur de son projet de vie.

Les témoignages qui suivent racontent cette réalité.

Ils ne représentent pas tous les parcours accompagnés par ESPERER 95. Ils donnent simplement à voir quelques fragments de vie, quelques étapes de reconstruction, quelques chemins parcourus.

Autant d'histoires singulières qui rappellent qu'au cœur de chaque action menée par l'association, il y a avant tout des femmes, des hommes, des enfants et des familles qui continuent d'avancer.

Être citoyen d'ESPERER 95, c'est être reconnu comme une personne à part entière.

Ils ont accepté de partager une partie de leur histoire.

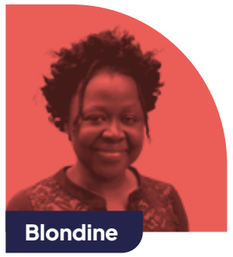

Témoignage

Abdoul

Reconstruire sa vie après l'exil

J'ai trouvé en ESPERER 95 bien plus qu'une association : j'ai trouvé une véritable famille.

Dispositifs _ Accompagné par le dispositif d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA), puis par le dispositif d'insertion professionnelle O2R.

Quitter sa vie du jour au lendemain

En 2022, Abdoul est contraint de quitter son pays. Une décision qu'il ne choisit pas et qui bouleverse brutalement sa vie : en quelques jours, il doit laisser derrière lui sa famille, son travail, et tous les repères construits au fil des années. *« Dans mon pays, tout allait bien : j'avais une entreprise, une voiture, une maison en construction, et surtout une femme et deux filles que j'ai été forcé de laisser derrière moi. »*

Une année sur la route de l'exil

Pendant près d'un an, Abdoul emprunte les routes de l'exil marquées par l'attente, la peur, l'incertitude… Lorsqu'il arrive en France en 2023 pour déposer sa demande d'asile, il se retrouve sans solution d'hébergement.

Mais au-delà de la rue, Abdoul doit faire face à une autre épreuve : la solitude. « Mon besoin le plus crucial était d'ordre psychologique. C'est un déchirement invisible. ***Abandonner sa vie du jour au lendemain pour tout recommencer dans un pays où l'on ne connaît personne est une épreuve extrêmement douloureuse. »***

Après plusieurs semaines passées entre la rue et des hébergements de fortune, une place lui est proposée au sein du dispositif d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) géré par ESPERER 95.

Retrouver des repères : un toit et des liens sociaux

L'arrivée au sein du dispositif HUDA marque un tournant. *« Je me souviens très bien de ce jour, j'ai été chaleureusement accueilli par l'équipe et j'ai sympathisé dès la salle d'attente avec un jeune homme qui était dans la même situation que moi. Nous avons été hébergés dans le même appartement partagé. Savoir que j'allais avoir un toit sur la tête et un compagnon d'infortune avec qui échanger m'a immédiatement redonné espoir. »*

Peu à peu, la vie collective lui permet de retrouver des repères. *« Nous partagions nos repas dans le salon, nous discutions de nos parcours respectifs. Cet appartement nous a permis de recréer du lien et de retrouver un semblant de vie normale. »*

Reprendre confiance & retrouver un emploi

Dans cette période de reconstruction, l'écriture devient un refuge. *« J'écris quand j'ai mal à l'intérieur et que je n'ai personne à qui en parler. »*

Une fois son statut de réfugié obtenu, Abdoul poursuit son parcours vers l'autonomie. Il intègre alors le dispositif O2R d'ESPERER 95 afin d'être accompagné dans son insertion professionnelle. *« J'y ai rencontré un conseiller exceptionnel, d'une bienveillance et d'un humour rares. Il m'a aidé à reprendre confiance en moi, à valoriser mes compétences, à préparer mes entretiens et à décoder les codes du marché du travail en France. »* Après une formation de magasinier, il trouve un emploi et poursuit la reconstruction de sa vie en France.

Regarder l'avenir

Aujourd'hui, Abdoul vit dans son propre logement à Pontoise. Il travaille, écrit et continue de construire son avenir.

Lorsqu'il évoque ESPERER 95, les mots viennent naturellement : ***« J'ai trouvé en ESPERER 95 bien plus qu'une association : j'ai trouvé une véritable famille qui m'a accueilli, orienté et soutenu. Je leur en serai éternellement reconnaissant. »***

Et lorsqu'on lui demande de résumer l'association en quelques mots, sa réponse résonne comme une conclusion : ***« ESPERER 95 porte en son nom sa propre promesse. Chez ESPERER 95, on se sent protégé, écouté et valorisé. Les logements sont dignes, on s'y sent libre et respecté. C'est une structure profondément humaine qui redonne de l'espoir et de la dignité à ceux qui ont tout perdu. »***

Aujourd'hui, Abdoul :

- A obtenu le statut de réfugié
- Travaille en intérim
- Est locataire de son propre studio à Pontoise
- Continue d'écrire pour raconter son parcours, ses doutes, et les perspectives d'avenir.

Abandonner sa vie du jour au lendemain pour tout recommencer est une épreuve extrêmement douloureuse.

« Vous êtes des bâtisseurs de confiance et de liens sociaux et ce travail de terrain souvent invisible est essentiel à la construction d'une société plus humaine et solidaire.

Il est difficile de trouver les mots justes pour exprimer toute ma gratitude. Tout au long de cette année, vous avez été non seulement des professionnels dévoués mais aussi des soutiens indéfectibles qui m'ont permis de surmonter des obstacles auxquels j'ai dû faire face. Votre écoute bienveillante, vos conseils avisés et votre disponibilité ont été des éléments essentiels pour m'aider à avancer. Parfois même quand, les difficultés semblaient insurmontables.

Grâce à votre soutien, votre patience et la qualité de votre accompagnement, j'ai pu naviguer à travers des moments de doute avec plus de confiance et d'espoir. Vous êtes la preuve que l'humain est au cœur de tout projet d'accompagnement, au-delà de votre rôle de travailleurs sociaux, vous êtes aussi devenus de véritables piliers dans mon quotidien. Votre rôle ne se limite pas simplement à offrir des soutiens administratifs ou pratiques. Vous apportez également un réconfort émotionnel précieux permettant à chacun d'entre nous de se sentir accompagné, respecté et valorisé. Vous êtes des bâtisseurs de confiance et de liens sociaux et ce travail de terrain souvent invisible est essentiel à la construction d'une société plus humaine et solidaire. Pour tout cela, je vous exprime ma reconnaissance la plus profonde.

A toutes les équipes d'ESPERER 95, je vous souhaite que vos efforts et votre dévouement envers les personnes que vous accompagnez soient reconnus, et que votre travail continue à avoir un impact aussi positif que transformateur dans la vie des individus.

Avec toute ma gratitude et mon respect, je vous remercie. »

Témoignage

Eric

Retrouver un équilibre après vingt années de rue

La Maison Relais m'a laissé le temps de me reconstruire.»

Dispositifs _ Résident de la Maison Relais Les Marjoberts à Cergy

« Je suis un skieur qui s'est cassé la gueule et qui n'a pas pu remonter sur ses skis. » C'est avec cette image qu'Éric décrit son parcours.

Après une enfance marquée par les placements en foyer et la perte de sa mère à l'âge de 18 ans, il se retrouve progressivement sans repères. Les addictions prennent de plus en plus de place dans sa vie et l'entraînent dans une longue période d'errance. Pendant plus de vingt ans, la rue devient son quotidien.

Puis viennent les premières rencontres qui vont l'aider à reprendre pied : les maraudes, le 115 et l'accueil de jour... Un lieu où il trouve un café chaud, un premier espace pour souffler, et surtout une écoute attentive qui va jouer un rôle très important dans sa reconstruction. *« J'arrivais le matin après avoir passé une mauvaise nuit. On pouvait discuter, se poser, parler de ses problèmes et se sentir soutenu. »*

Grâce à cet accompagnement, Éric entame des démarches de soins et retrouve peu à peu des repères. Une assistante sociale l'accompagne dans ses démarches médicales et l'aide à avancer, il passe aussi quelques nuits à l'Accueil de nuit de Cergy.

La Maison Relais m'a permis de me soigner, de me reconstruire et de retrouver confiance.

Puis, en 2022, il rejoint la Maison Relais Les Marjoberts à Cergy. Pour la première fois depuis longtemps, il dispose d'un logement à lui, d'un environnement stable et d'un accompagnement de proximité. Une étape décisive dans son parcours. *« Ce qui est positif, c'est qu'on n'a pas de pression. On peut prendre le temps de se reconstruire à son rythme : se soigner, réfléchir à son avenir et retrouver confiance. »* Au fil des années, Éric soigne ses problèmes de santé, met fin à ses addictions et retrouve progressivement un équilibre de vie. Les activités, la vie collective et les liens créés avec les autres résidents participent à cette reconstruction.

Aujourd'hui retraité, il prépare une nouvelle étape : l'accès à un logement autonome. Mais ce dont il est le plus fier, c'est de pouvoir transmettre à son tour son expérience. *« Je suis passé par là. Je sais qu'on peut s'en sortir. Je comprends les personnes qui arrivent à la maison relais avec des problèmes, notamment d'addiction. Et aujourd'hui, je peux les aider à se soigner à leur tour et leur donner des conseils. »*

Après avoir longtemps cherché un endroit où vivre, Éric se prépare désormais à écrire une nouvelle page de son histoire.

Aujourd'hui, Eric :

- Résident de la Maison Relais Les Marjoberts à Cergy depuis 2022
- Anciennement sans domicile pendant plus de 20 ans
- Retraité
- Personne ressource auprès des autres résidents
- Projet de logement autonome en cours

← Ecouter Eric raconter son parcours sur IDFM Radio 98.00

Témoignage

Blondine

De résidente à porte-parole des autres

Dispositifs _ Accompagnée au sein des Lits Halte Soins Santé (LHSS) de Pontoise

J'ai repris confiance en moi, en les autres et en l'avenir.

Ici, j'ai trouvé une famille.

« Quand je suis arrivée, j'étais une autre personne »

Il y a moins de deux ans, après une période passée à la rue, Blondine arrive à l'Accueil de Jour de L'Ensemble puis aux Lits Halte Soins Santé (LHSS) d'ESPERER 95. Atteinte d'une maladie rare des os qui rend son quotidien difficile, elle est alors épuisée physiquement et moralement.

« La rue, c'est quelque chose de très difficile. Mais quand en plus on est malade et qu'on se déplace avec une canne, c'est quasiment invivable. »

À cette époque, Blondine vit dans la méfiance permanente.

« La rue ça nous transforme, la rue ça fait qu'on se méfie de tout le monde, la rue ça fait qu'on se sent en insécurité en permanence. »

Peu à peu pourtant, quelque chose change.

Au contact des professionnels et des autres résidents, elle retrouve un sentiment qu'elle pensait avoir perdu : celui d'avoir une place parmi les autres.

« Beaucoup d'entre nous n'ont plus de famille. Ici, on se sent valorisé, aidé. Petit à petit, on change positivement. »

« J'avais envie de rendre ce que j'avais reçu »

À mesure qu'elle reprend confiance, Blondine s'investit davantage dans la vie de l'établissement.

Elle échange avec les autres résidents, participe aux activités collectives et décide finalement de se présenter à la présidence du Conseil de la Vie Sociale.

« On nous donne énormément. On fait énormément pour nous. J'avais envie de faire quelque chose à mon tour. »

Élue par les autres résidents, elle devient leur représentante auprès de la direction et des équipes. Mais pour elle, représenter les autres commence d'abord par les écouter.

« On est un peu comme des frères et sœurs »

Avant chaque Conseil de la Vie Sociale, Blondine met en place ce qu'elle appelle des « réunions de famille ».

Des temps d'échanges entre résidents où chacun peut parler librement de son quotidien, de ses difficultés ou de ses idées.

« Il n'y a pas de protocole. On peut tous se dire les choses. C'est libre, vraiment, à cœur ouvert. »

Ces échanges permettent ensuite de faire remonter les besoins et les propositions des résidents. Certaines ont donné lieu à des améliorations concrètes du quotidien, comme l'installation d'une télévision dans l'espace commun, la climatisation ou encore des ajustements dans les repas proposés.

« On est écoutés. On est considérés. »

« Je veux que chacun puisse avancer »

Aujourd'hui, l'engagement de Blondine dépasse le cadre du CVS.

Elle donne bénévolement des cours de français à d'autres résidents et participe à la Commission des citoyens d'ESPERER 95.

« Je n'ai jamais vu des élèves aussi assidus. Ils en redemandent. »

Pour elle, transmettre est devenu une évidence. Une manière de redonner à son tour ce qu'elle a reçu, mais aussi de permettre à d'autres de reprendre confiance.

« Aujourd'hui, j'ai des ambitions pour demain »

Lorsqu'elle regarde le chemin parcouru, Blondine mesure l'ampleur de la transformation.

« Il n'y a pas longtemps, je suis retournée à l'Accueil de Jour pour dire bonjour à l'équipe. Ils ne m'ont pas reconnue. »

Blondine en rit aujourd'hui. Mais derrière cette anecdote se cache tout le chemin parcouru : celui d'une femme qui a retrouvé confiance en elle, dans les autres et en l'avenir, au point de devenir aujourd'hui une ressource pour ceux qui l'entourent.

Aujourd'hui, Blondine :

- Présidente du Conseil de la Vie Sociale des LHSS
- Anime des réunions de famille entre résidents
- Donne bénévolement des cours de français
- Membre de la Commission des citoyens d'ESPERER 95
- Porte la parole des autres résidents

Parce qu'elle a retrouvé confiance, Blondine est devenue une ressource pour les autres. Son parcours illustre la conviction portée par ESPERER 95 : chacun peut retrouver sa place, participer à la vie collective et devenir acteur du changement.

Témoignage

Awa*

Protéger sa fille et reconstruire sa vie

J'ai quitté mon pays pour protéger ma fille.

Dispositifs _ Accompagnée au sein du DHUA, puis par l'AVDL.

Originaire du Sénégal, Awa* a fui précipitamment son pays avec sa fille de 12 ans pour la protéger d'un risque d'excision. Une décision difficile qui l'oblige à laisser derrière elle une partie de sa famille, ses repères et sa vie d'avant.

À leur arrivée dans le Val-d'Oise, Awa* et sa fille sont orientées par le SIAO pour être accueillies au sein du DHUA. Grâce à un hébergement stable partagé avec 3 autres familles, et à un accompagnement de proximité, elles peuvent progressivement reconstruire leur quotidien.

Les démarches administratives avancent, les droits sont ouverts et un accompagnement ethno-psychologique permet à la fille d' Awa* de mieux comprendre le choix de sa mère et les raisons de leur départ.

Au fil des années, chacune trouve son chemin. Sa fille poursuit sa scolarité avec succès et s'oriente vers les métiers de la petite enfance et Awa* développe progressivement son autonomie et trouve un emploi dans le secteur du nettoyage.

Fin 2024, elles accèdent à leur propre logement social et bénéficient d'une mesure d'accompagnement vers et dans le logement. Aujourd'hui, elles poursuivent leur vie avec davantage de stabilité, fortes d'un avenir qu'elles ont construit ensemble.

Quand nous sommes arrivées, nous étions perdues. Aujourd'hui, nous avons notre appartement et ma fille peut envisager l'avenir avec confiance.

**Afin de préserver leur vie privée, les prénoms des personnes suivis d'un astérisque ont été modifiés.*

Témoignage

Monique*

Retrouver un chez-soi après des années d'isolement

> Je n'avais jamais vécu dans un appartement.

Dispositifs _ Accompagnée dans le cadre de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

À 67 ans, Monique* vit seule dans une caravane depuis de nombreuses années. Fragilisée par des problèmes de santé, elle dispose de faibles ressources et rencontre de nombreuses difficultés dans ses démarches administratives et numériques.

Lorsqu'elle est orientée vers le dispositif AVDL, les équipes l'accompagnent dans l'accès à ses droits, la mise à jour de sa demande de logement et la préparation à son futur emménagement.

Quelques mois plus tard, une proposition de logement social lui est faite. Après une vie entière en caravane, accepter un appartement représente un véritable bouleversement. Quitter ses habitudes, s'éloigner de son fils et apprendre à habiter autrement demandent du temps et un accompagnement de proximité.

Aujourd'hui, Monique vit dans son propre logement et poursuit cette nouvelle étape de vie avec davantage de sérénité.

Témoignage

Laurent*

Se réinserer après douze années de détention

> Il a fallu réapprendre la vie quotidienne.

Dispositifs _ Accompagné au CHRS L'Hermitage après sa sortie de détention, puis orienté vers le Service d'Accompagnement Vers le Logement (SAVL)

Après douze années passées en détention, Laurent* prépare sa sortie avec une appréhension légitime. Pendant toutes ces années, le monde a continué d'évoluer : les démarches se sont numérisées, les modes de communication ont changé et les repères du quotidien se sont transformés.

Afin que ce retour à la vie libre ne soit pas trop brutal, les équipes du CHRS L'Hermitage rencontrent Laurent avant même sa libération. Cette préparation permet d'anticiper les difficultés, de construire un projet d'accompagnement et de préparer son arrivée dans des conditions adaptées à sa situation.

À sa sortie, Laurent intègre le CHRS L'Hermitage, établissement historique d'ESPERER 95. Depuis sa création, l'association a fait le choix d'accompagner les personnes sortant de détention ou placées sous-main de justice, développant au fil des années une expertise spécifique de ces parcours souvent complexes.

Le temps devient alors un allié essentiel. Sans limite de durée prédéfinie, Laurent peut avancer à son rythme. Entouré d'une équipe pluridisciplinaire, il travaille progressivement sur son autonomie, ses démarches administratives, son projet professionnel, ses relations familiales et les conséquences parfois durables de son parcours carcéral. Cette période est marquée par des moments éprouvants, un fort sentiment de solitude affective, des baisses de moral et de grandes réticences face à toute nouveauté. Mais au fil des mois, il retrouve des repères, obtient son permis de conduire, reprend une activité professionnelle et accède à son propre logement. L'accompagnement se poursuit ensuite au sein du service d'Accompagnement Vers le Logement (SAVL) d'ESPERER 95 afin de sécuriser cette nouvelle étape de vie.

**Afin de préserver leur vie privée, les prénoms des personnes suivis d'un astérisque ont été modifiés.*

> Répondre aux urgences d'aujourd'hui tout en construisant les solutions de demain.

Une association en mouvement

Observer les évolutions du territoire, expérimenter, coopérer et adapter nos réponses.

Les réalités sociales évoluent. Les parcours se complexifient, les situations de vulnérabilité se diversifient et de nouveaux besoins émergent. Face à ces transformations, l'action sociale ne peut rester figée. Elle doit s'adapter, innover et construire des réponses toujours plus proches des réalités vécues par les personnes accompagnées.

Depuis plus de 45 ans, ESPERER 95 agit au plus près du terrain. Cette connaissance fine du territoire et des publics permet à l'association d'identifier les évolutions, d'anticiper les besoins et de faire évoluer ses pratiques pour répondre aux défis d'aujourd'hui comme à ceux de demain.

En 2025, cette dynamique s'est traduite par le renforcement des actions d'aller-vers, le développement de nouvelles initiatives favorisant l'insertion et le pouvoir d'agir, la mobilisation de l'ensemble des équipes face aux situations d'urgence, mais aussi par la poursuite d'un important travail de structuration interne au service de la qualité des accompagnements.

Ces actions ont un point commun : elles témoignent de la capacité d'ESPERER 95 à conjuguer réactivité et vision de long terme, innovation et coopération, proximité et exigence.

Autant de leviers indispensables pour accompagner les parcours de vie, révéler les réalités sociales du territoire et construire, avec ses partenaires, des réponses adaptées aux besoins des personnes les plus vulnérables.

« Aller-vers » pour ne laisser personne de côté

Observer les évolutions du territoire, expérimenter, coopérer et adapter nos réponses.

En 2025, ESPERER 95 franchit une nouvelle étape dans le déploiement de l'aller vers. Face à des publics de plus en plus éloignés des dispositifs et à des parcours marqués par les ruptures, l'association renforce sa présence sur les territoires et développe des modalités d'intervention au plus près des personnes.

L'année 2025 est également marquée par des avancées structurantes, notamment avec le **déploiement de l'Équipe Mobile Santé Précarité Périnatalité**. Cette nouvelle offre permet de mieux répondre aux besoins des femmes enceintes et jeunes enfants en situation de grande précarité, en intervenant directement sur leurs lieux de vie.

Dans le champ de l'insertion, cette logique se traduit par le développement du dispositif O2R, qui propose des actions de repérage et de remobilisation directement sur les territoires. En allant vers des publics dits « invisibles », très éloignés de l'emploi, ce dispositif contribue à recréer du lien et à les réinscrire progressivement dans des parcours d'accompagnement.

À travers ces évolutions, l'« Aller-vers » s'impose en 2025 comme un levier central de l'action d'ESPERER 95. Il permet d'adapter les pratiques aux réalités des publics, de lever les freins à l'accès aux droits et de sécuriser les parcours dans un contexte de précarité croissante et de complexification des situations.

Les personnes les plus vulnérables ne franchissent pas toujours la porte des institutions. Il faut parfois aller vers elles.

En 2025, ESPERER 95 a continué le développement des actions d'« aller vers » dans l'ensemble des champs d'intervention de l'association. Cette approche se traduit par le **renforcement des équipes mobiles, mais aussi par l'évolution des pratiques d'accompagnement, davantage tournées vers les lieux de vie des personnes.**

Dans ce contexte, les interventions « hors les murs » se sont développées et diversifiées. **Les équipes mobiles ont renforcé leur présence sur le terrain, permettant d'entrer en contact avec des publics souvent invisibles** et d'initier un accompagnement.

Créer du lien pour favoriser l'insertion

Créer des opportunités de rencontre, renforcer la confiance en soi et permettre à chacun de prendre pleinement sa place dans la société.

Parce que les parcours d'insertion sont aussi des parcours de vie, ESPERER 95 développe des actions qui vont au-delà de l'accompagnement social « traditionnel ». En créant des espaces de rencontre, d'expression, de participation et de découverte, l'association favorise la remobilisation des personnes accompagnées et renforce leur pouvoir d'agir. Retour sur cinq initiatives qui illustrent cette approche globale de l'accompagnement, où le collectif devient un levier pour reprendre confiance, élargir son horizon et construire de nouvelles perspectives.

La médiation animale comme levier de remobilisation

Undra, une alliée inattendu pour reprendre confiance

Dans le cadre du dispositif O2R, qui accompagne des personnes très éloignées de l'emploi, ESPERER 95 a expérimenté en 2025 des ateliers de médiation animale. Aux côtés d'Undra, une jeune golden retriever, les participants sont invités à vivre une expérience collective favorisant la confiance, l'écoute et la relation à l'autre.

Durant les séances, les échanges se créent, les appréhensions s'estompent et chacun trouve progressivement sa place dans le groupe. Un participant, qui expliquait avoir peur des chiens, a ainsi accepté de s'approcher d'Undra avant de participer à l'ensemble des exercices. À l'issue de l'atelier, il a confié à quel point cela lui avait fait du bien et aussi de partager ce moment avec d'autres participants.

Au-delà de la relation avec l'animal, ces ateliers offrent un espace rassurant où chacun peut reprendre confiance en ses capacités, créer du lien avec les autres et retrouver une dynamique positive. *« À travers la relation avec l'animal, chacun peut expérimenter autrement la communication, la coopération et l'estime de soi »*, explique Mélanie, médiatrice chez ESPERER 95.

Cette expérimentation illustre la volonté de l'association de développer des accompagnements adaptés à la diversité des parcours. Face aux premiers résultats encourageants, ESPERER 95 souhaite poursuivre cette démarche et développer de nouvelles actions favorisant la remobilisation des personnes accompagnées.

Café Philo à l'HUDA

Penser pour se reconstruire

Tout est parti d'une rencontre dans un appartement de l'HUDA. Lors d'une visite à domicile, Joana, travailleuse sociale, remarque qu'une des personnes accompagnées lisait un ouvrage sur le bonheur : « Il m'a parlé de sa lecture avec beaucoup d'enthousiasme et l'échange a rapidement pris une tournure philosophique et Monsieur S. a très clairement établi un parallèle entre sa réflexion sur le bonheur et sa façon de mieux vivre la période difficile qu'il traverse. Je me suis alors dit que si cela lui faisait du bien, pourquoi ne pas en faire profiter d'autres personnes ? », raconte Joana.

De cet échange est née l'idée d'un Café Philo au sein de l'HUDA. Une fois par mois, une dizaine de résidents se retrouvent pour discuter de grandes questions universelles : le bonheur, la liberté ou encore l'espoir. Autant de sujets qui permettent de partager des expériences, d'exprimer ses idées et d'écouter celles des autres. Au-delà des débats, ces temps d'échange favorisent la confiance en soi, le lien social et la participation à la vie collective. Dans des parcours souvent marqués par les ruptures et l'incertitude, ils offrent un espace où chacun peut être entendu, reconnu et valorisé.

« Travailler auprès des personnes migrantes, c'est rencontrer des individus qui portent en eux des histoires marquées par la rupture, l'exil et la reconstruction. Dans ce contexte, la philosophie peut constituer un outil d'accompagnement qui vient compléter d'autres approches, comme la psychologie. Elle contribue également à l'inclusion, à la dignité et à la résilience et ses bienfaits sont nombreux » souligne Joana.

J'ai compris qu'un esprit libre donne de la force à un corps fatigué. Tout commence par une vision avant de devenir réalité. Quand mon esprit est libre, les obstacles deviennent plus supportables.

— Jurich

Perspectives 2026

De la parole à la création

L'équipe souhaite prolonger cette dynamique à travers un projet artistique participatif, avec notamment la création d'une bande dessinée inspiré des réflexions et des récits partagés lors des ateliers. Une manière de conserver une trace de ces échanges tout en donnant à voir une autre réalité de l'exil. À travers la création artistique, il s'agit de faire entendre des parcours souvent invisibles, de déconstruire les stéréotypes et de contribuer à faire évoluer le regard porté sur les personnes exilées.

Ma cité toujours propre

Quand l'engagement citoyen fait évoluer les regards

Et si prendre soin de son quartier permettait aussi de changer le regard porté sur les personnes en situation de précarité ? C'est l'ambition de l'atelier « Ma cité toujours propre », lancé en 2025 avec les personnes accueillies à l'Accueil de Jour de Cergy.

Le temps d'un après-midi, les participants se mobilisent pour ramasser les déchets aux abords de la structure, échanger avec les habitants et agir concrètement pour leur environnement. Une démarche simple, mais porteuse de sens. Car derrière cette action **se trouve une conviction forte : les personnes à la rue ne sont pas seulement confrontées aux difficultés, elles sont aussi des citoyens capables de contribuer positivement à la vie de leur territoire**.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, l'**initiative favorise les rencontres, la coopération et l'estime de soi. Elle permet également de déconstruire certains préjugés** encore associés aux personnes en situation d'exclusion. Comme le résume Bryan, participant à l'atelier : « On se croise tous les jours sans vraiment se connaître. Cet après-midi a permis de créer du lien, de partager. C'est la cohésion, et on en a besoin. »

À travers cette action, ESPERER 95 affirme une conviction simple : chacun peut agir pour le collectif et être reconnu pour sa contribution à la vie de la cité.

Les rando-poussettes

Créer du lien pour favoriser l'autonomie des mères isolées

L'isolement est l'un des principaux freins rencontrés par certaines mères accompagnées au sein du dispositif d'Hébergement d'Urgence en Appartements (DHUA). Éloignement du réseau familial, méconnaissance du territoire, précarité, peuvent limiter les occasions de sortir, de créer du lien.

Pour répondre à cet enjeu, Nathalie, éducatrice de jeunes enfants au DHUA, organise une fois par mois, des rando-poussettes à destination des mamans accompagnées de leur bébé. Elles se retrouvent pour découvrir ensemble des lieux accessibles en transports en commun : parcs, espaces naturels ou lieux de loisirs adaptés aux familles. Au-delà de la promenade, ces sorties constituent un véritable outil d'insertion sociale. Elles permettent aux participantes de créer du lien, de partager leurs expériences de parentalité, de développer leur mobilité et de s'approprier progressivement leur environnement.

Une initiative qui illustre une conviction forte portée par ESPERER 95 : l'insertion passe aussi par l'accès à la vie sociale, l'ouverture aux autres et la capacité à prendre pleinement sa place dans son territoire.

La citoyenneté se construit aussi à travers l'engagement, les rencontres et l'occupation positive de l'espace public.

Une semaine pour bouger, se rencontrer et reprendre confiance

Le sport comme levier d'insertion, de citoyenneté et de pouvoir d'agir

En juin 2025, ESPERER 95 a organisé la première édition de la Semaine de l'insertion par le sport. Pendant cinq jours, citoyens accompagnés, professionnels, bénévoles et partenaires se sont retrouvés autour d'activités accessibles à tous pour partager, découvrir, se dépasser et créer du lien.

Au-delà de la pratique sportive, cette initiative visait à favoriser la participation, renforcer la confiance en soi et rappeler que le sport constitue un formidable outil d'insertion sociale. L'objectif était également de tisser des partenariats durables pour favoriser la pratique du sport tout au long de l'année. Ainsi, en octobre, durant les vacances scolaires, un premier stage de cinq jours de découverte du basketball a été organisé pour les enfants accompagnés par ESPERER, en partenariat avec les Spartiates. Fort de son succès, ce dispositif a vocation à être reconduit régulièrement pendant les périodes de vacances scolaires. Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre, une séance hebdomadaire de renforcement musculaire est proposée chaque mercredi aux femmes accompagnées, animée par Ex-Aequo, avec la mise en place d'une garderie pour leurs enfants.

Au-delà du sport, ce sont des regards qui changent, des liens qui se créent et des possibles qui s'ouvrent.

Revivez l'édition 2025

Le sport est un levier d'accès à la citoyenneté. Il permet de retrouver confiance, de développer l'estime de soi et de redevenir acteur de son parcours.

— **Gaëlle Artifoni**
Directrice générale d'ESPERER 95

Mon objectif est que les mamans sortent de leur isolement, partagent un moment positif avec leurs enfants et créent des liens avec d'autres familles.

— **Nathalie Ocana**
Éducatrice de jeunes enfants – DHUA

Ce qui me plaît dans le sport, c'est le partage. On transmet autant qu'on reçoit.

— **Loane Mellinger**
Association Ex-Aequo

Le sport nous apprend la persévérance, la résilience et le goût de l'effort. C'est une formidable école de la vie.

— **Amara Sy**
Président des Spartiates

Les chiffres clés

5 jours de rencontres et de partage

10 activités sportives et ludiques

250 participants citoyens et professionnels

8 partenaires mobilisés aux côtés d'ESPERER 95

Le sport comme levier d'insertion

Les situations de précarité entraînent souvent l'isolement, le repli sur soi ou la perte de confiance. Le sport offre au contraire des espaces où chacun peut participer, progresser, créer du lien, coopérer et reprendre confiance en ses capacités.

Accessible à tous, quels que soient l'âge, le parcours ou la condition physique, il favorise la rencontre, l'estime de soi, le respect et la solidarité. Parce qu'il mobilise autant le corps que l'esprit, il peut devenir un véritable moteur de remobilisation.

Perspectives 2026

ESPERER 95 souhaite développer de nouveaux partenariats sportifs et proposer davantage d'activités tout au long de l'année. L'ambition est claire : permettre à un nombre croissant de citoyens accompagnés d'accéder durablement à la pratique sportive et faire du sport un levier toujours plus important d'insertion, de santé et de citoyenneté.

Répondre à l'urgence

Une association agile capable de réagir face à l'urgence pour protéger les plus vulnérables

Lorsque les températures chutent brutalement sous 0°C et que des centaines de personnes restent sans solution d'hébergement, chaque heure compte. Face à ces situations d'urgence, ESPERER 95 mobilise l'ensemble de ses expertises pour protéger les plus vulnérables et déployer rapidement des réponses adaptées. À travers l'exemple du Plan Grand Froid, l'association illustre sa capacité à coordonner ses équipes, ses partenaires et ses dispositifs pour répondre aux besoins du terrain, même dans les délais les plus contraints.

Orienter et mettre à l'abri

Derrière le numéro 115, des professionnels sont mobilisés 24h/24 et 7j/7 sans relâche pour accueillir les appels, évaluer les situations et orienter les personnes vers les solutions disponibles. Lors des épisodes de grand froid, leur rôle devient encore plus essentiel pour coordonner les mises à l'abri et orienter les personnes les plus vulnérables vers les places ouvertes en urgence.

Derrière le 115, il y a des femmes et des hommes qui accueillent chaque jour la détresse et qui rentrent chez eux avec une colère sourde de savoir que des enfants dorment dehors. L'équipe a déployé une énergie incroyable pour que personne ne reste dehors et pour orienter des hommes, des femmes et des enfants vers les places ouvertes dans l'urgence du moment.

— Gaëlle Artifoni,
Directrice générale

Aller vers et garder le lien

Même lorsqu'une solution existe, certaines personnes refusent la mise à l'abri ou restent éloignées des dispositifs. La Maraude d'Intervention Sociale et Éducative (MISE) poursuit alors son action de proximité auprès des personnes les plus marginalisées. Lors du Plan Grand Froid, les équipes ont renforcé leurs interventions, assuré un suivi régulier des personnes hébergées en urgence et porté une attention particulière aux personnes restées à la rue. Leur présence sur le terrain permet de maintenir le lien, d'évaluer les situations et de coordonner les accompagnements avec les partenaires du territoire.

Anticiper et protéger

Avant même l'activation du Plan Grand Froid, les équipes renforcent leur vigilance : ouverture de places hôtelières supplémentaires en coordination avec les services de l'Etat pour les familles, extension des horaires des accueils de jour et de nuit et intensification des maraudes. Une mobilisation précoce pour protéger les personnes les plus exposées et limiter les risques liés aux températures hivernales.

Nous préférerions toutes et tous que personne ne soit concerné par de telles mesures. Mais puisqu'elles sont nécessaires, je suis fière de faire partie de celles et ceux qui contribuent à leur mise en œuvre.

— Johanna Louineau,
Coordinatrice des Opérations Transverses et Transitoires

Déployer dans l'urgence

Lorsque le Préfet du Val-d'Oise déclenche le Plan Grand Froid, ESPERER 95 est en capacité d'ouvrir en quelques heures un dispositif d'hébergement d'urgence dans un gymnase mis à disposition par la Ville de Pontoise, permettant la mise à l'abri de 40 hommes isolés. Cette réactivité repose sur la Direction des Opérations Transverses et Transitoires et sur le service volant, mobilisés pour ouvrir, organiser et gérer le dispositif dans l'urgence. Leur connaissance des publics, des dispositifs et du territoire constitue un atout majeur pour adapter rapidement les réponses aux besoins.

Le service volant en 2025

Créé pour assurer la continuité des accompagnements, le service volant intervient sur l'ensemble du territoire et des pôles d'activité, en renfort ou en remplacement des équipes et pour répondre aux besoins émergents de l'association :

- 10 travailleurs sociaux mobilisables rapidement,
- 39 postes renforcés ou remplacés en 2025
- Ouverture et gestion de dispositifs d'urgence temporaires.

Derrière chaque intervention, il y a une rencontre, une écoute et une dignité respectée.

— Marie-Joe Dubo,
Directrice du pôle Veille Sociale

Une mobilisation collective

Cette capacité d'action repose sur une coopération étroite entre les équipes d'ESPERER 95, les services de l'État, les collectivités locales, la Croix-Rouge Française et de nombreux partenaires. **Au-delà de l'urgence, elle traduit une conviction forte : face aux réalités sociales du territoire, la coordination, l'agilité et l'engagement collectif sont essentiels pour protéger les plus vulnérables et construire des réponses adaptées.**

Structurer pour mieux accompagner

Qualité, services généraux : les coulisses de l'action sociale

Accompagner plusieurs milliers de personnes chaque année ne repose pas uniquement sur l'engagement des équipes de terrain. Derrière chaque accompagnement se trouvent également des méthodes de travail partagées, des bâtiments entretenus, des outils adaptés et des professionnels mobilisés pour garantir la continuité et la qualité des services. En 2025, ESPERER 95 a poursuivi la structuration de son organisation afin de renforcer la qualité des accompagnements, sécuriser ses pratiques et soutenir le développement de ses activités.

Structurer, harmoniser, faire grandir : une dynamique qualité au service du sens et de l'impact

Face à des situations sociales toujours plus complexes, ESPERER 95 poursuit depuis deux ans une démarche ambitieuse d'amélioration continue. Son objectif : garantir des accompagnements de qualité, harmoniser les pratiques et offrir aux personnes accompagnées le même niveau d'attention, d'écoute et d'exigence sur l'ensemble du territoire.

En 2025, cette dynamique a franchi une nouvelle étape avec la révision de plusieurs référentiels structurants, dont la charte de l'accompagnement social et la charte de la bientraitance. Co-construits avec les professionnels, ces documents formalisent les principes, repères et engagements qui fondent l'action de l'association. Diffusés à l'ensemble des équipes, ils constituent un socle commun favorisant la cohérence des pratiques et la qualité des accompagnements.

L'association s'est également saisie de sujets sensibles et souvent peu outillés, en élaborant une charte relative à la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées. Un travail inédit qui témoigne de la volonté d'ESPERER 95 d'aborder les enjeux éthiques avec responsabilité et de mieux répondre aux réalités vécues par les personnes accompagnées.

Parallèlement, la refonte du dispositif de déclaration et de suivi des incidents marque une évolution importante. Au-delà de la gestion des événements indésirables, cette démarche vise à développer une véritable culture du retour d'expérience, de la prévention et de l'amélioration continue au bénéfice de tous.

Enfin, la préparation des évaluations HAS et des audits qualité a mobilisé de nombreuses équipes. Bien plus qu'un exercice réglementaire, ces démarches permettent de valoriser les pratiques, de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les améliorations nécessaires et de renforcer la qualité des services rendus aux personnes accompagnées et aux partenaires.

En 2025, la qualité confirme ainsi sa place comme un levier stratégique au service de la cohérence, de la confiance et de l'impact social d'ESPERER 95.

La qualité n'est pas une contrainte administrative. C'est un levier pour garantir la cohérence de nos pratiques et renforcer l'impact de nos accompagnements.

Coralie Brunier,
Responsable qualité

2025 en action

- Révision de la charte de l'accompagnement social
- Révision de la charte de la bientraitance
- Élaboration d'une charte sur la vie intime, affective et sexuelle
- Refonte du dispositif de déclaration des événements indésirables
- Préparation des évaluations HAS et audits qualité de 2026

Les services généraux : des équipes support au service du terrain

Souvent peu visibles, les services généraux jouent pourtant un rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien de l'association. Gestion du patrimoine, maintenance des établissements et équipements, gestion des véhicules, sécurité ou encore logistique : leur action permet aux équipes de terrain d'intervenir dans les meilleures conditions possibles.

En parallèle de leurs interventions quotidiennes, l'année 2025 a été marquée par :

- La montée en puissance des dons en nature initiée par la Direction du Développement avec l'appui des Services généraux, notamment pour leur stockage et leur distribution.
- L'initiation d'une collaboration avec les ateliers chantiers d'insertion d'ESPERER 95 permettant de diversifier les activités du chantier « Valorisation des zones humides ». Ce chantier est devenu multisupport, intégrant désormais des travaux de peinture/second œuvre pour les logements gérés par l'association. Une diversification qui favorise la montée en compétences des salariés en insertion tout en contribuant à la stabilité financière et à la pérennité des chantiers d'insertion.
- Une importante réorganisation des Services généraux, avec l'arrivée d'un nouveau directeur en décembre et la mise en œuvre de nouveaux modes de fonctionnement. Une évolution nécessaire pour accompagner le développement de l'association et renforcer la qualité de service apportée aux équipes et aux personnes accompagnées.

À travers ces évolutions, les Services Généraux affirment leur rôle de fonction support stratégique, au service du bon fonctionnement de l'association, de la qualité des accompagnements et du développement des activités sur l'ensemble du territoire.

Les chiffres clés

2 264 interventions de maintenance réalisées

151 sites gérés sur l'ensemble du territoire

142 véhicules suivis et entretenus

80 retraits alimentaires à la Banque Alimentaire (BAPIF)

25 chantiers de remise en état réalisés en interne

5 nouvelles ouvertures ou aménagements de services ou dispositifs

Une fonction stratégique pour demain

Au-delà de la gestion quotidienne, les services généraux accompagnent les grands projets de l'association : mise en conformité des bâtiments, amélioration des conditions d'accueil, développement des activités et soutien à la montée en puissance des actions de solidarité.

Une mission discrète mais indispensable pour permettre à ESPERER 95 de poursuivre son développement et répondre aux besoins du territoire.

SIAO VAL-D'OISE

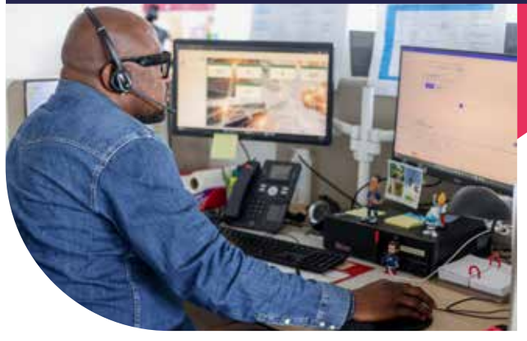

Véronique PELISSIER,
Directrice du Service Intégré d'Accueil de d'Orientation du 95

Piloté par l'État, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Val-d'Oise (SIAO 95) assure « le traitement de l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement formées par les personnes ou familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, pour accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant » (CASF – articles L345-2-4). Depuis 2024, il s'inscrit dans le cadre unifié d'intervention francilien, visant à renforcer la qualité de la prise en charge et l'équité de traitement des usagers, notamment à travers une harmonisation des pratiques entre les différents SIAO d'Île-de-France. Dans ce cadre, le service assure la mise à l'abri hôtelière des personnes en situation de détresse, organise leur orientation vers des solutions d'hébergement ou de logement adapté, labellise des publics prioritaires et participe à l'observation sociale du territoire ainsi qu'à la coordination des acteurs.

Chiffres clés

115

89 044
Demandes de mise à l'abri

60 227
Demandes non pourvues

7 194
Personnes différentes ayant sollicité le 115

Insertion

4 855
Ménages en attente d'orientation au 31.12.25

934
Ménages labellisés par la mission logement

931
Ménages admis en hébergement ou logement adapté

367
Ménages labellisés en mission renforcée ayant signés un bail

Dispositifs

- Plateforme 115
- Cellule mobile 115
- Plateforme hébergement logement
- Mission logement
- Missions transverses : Observation sociale, coordination des acteurs, SI-SIAO.

Service urgence

Plateforme 115

La plateforme téléphonique 115 assure l'accueil, l'écoute, l'évaluation et l'orientation, 24h/24 et tout au long de l'année, des ménages sans domicile du département. Elle peut être sollicitée par les usagers, les travailleurs sociaux ou toute personne souhaitant signaler une personne sans abri.

Les chiffres

886 275
Nombre total de nuitées hôtelières

7 194
Personnes différentes ayant sollicité le 115

89 044
Demandes de mise à l'abri (en personne)

28 837
Demandes pourvues (en personne)

60 227
Demandes non pourvues (en personne)

86 472
Appels traités par les travailleurs sociaux écoutants

20%	Pec* huma dont 7% IU PVV
17%	Pec initiale
63%	Pec stab dont 25% PVV

Les travailleurs sociaux écoutants réalisent une évaluation de la situation des personnes ou ménages appelants tout en les informant des dispositifs mobilisables en fonction des besoins identifiés (accès aux soins, suivi social, aide alimentaire ...). En fonction des places disponibles, ils les orientent vers des hôtels ou des CHU à la nuit. En cas d'absence de place, ils peuvent signaler aux maraudes du territoire les personnes en situation de détresse, afin de leur porter assistance. Enfin, ils assurent le suivi des ménages à l'hôtel, conjointement avec la Plateforme départementale d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH 95).

Par ailleurs, ils existe des protocoles spécifiques pour certains publics tels que les « personnes victimes de violences conjugales ou familiales » ; les femmes enceintes sortantes de maternité, les injonctions (mise à l'abri à la demande des services Préfectoraux) ou encore les ménages mis à l'abri au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), pris en charge par le Conseil Départemental.

** PEC = Prise en charge*

Première année pleine du Cadre Unifié : impact et réalités

En 2025, la plateforme 115 a traité 86 472 appels, soit une baisse d'environ 14 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'explique notamment par l'évolution des pratiques, en lien avec le déploiement des évaluations Flash dans le SI SIAO, permettant une analyse plus fine des situations des ménages. Ces évaluations, réalisées par les travailleurs sociaux écoutants, recueillent les éléments nécessaires pour objectiver les situations de vulnérabilité et/ou de détresse.

Par ailleurs, une nouvelle modalité de prise en charge, complémentaire aux dispositifs de mise à l'abri humanitaire et stabilisée, a été instaurée : la prise en charge initiale, d'une durée d'un mois renouvelable (930 prises en charge initiales déclenchées sur l'année ou 135445 nuitées). Grâce à cette solution de mise à l'abri plus longue, les ménages concernés ont été moins amenés à solliciter le 115 durant leur période de prise en charge. Chaque nuit, 2136 personnes ont été mises à l'abri à l'hôtel pour ce qui relève des dispositifs du 115 (nuitées classiques, injonctions, personnes victimes de violences – PVV - et sortants de prison). Avec les mises à l'abri relevant l'ASE, ce nombre s'élève à 2428 personnes par nuit, soit un total annuel de 886 275 nuitées.

Le nombre de nuitées a baissé de 4,1% par rapport à l'année passée du fait de la baisse du plafond des nuitées autorisées, de la baisse observées sur les différents dispositifs (ASE, injonctions), ou encore du changement de gestion de places hôtelières HUDA en cours d'année.

Ces données s'inscrivent dans le cadre des orientations du cadre unifié et de la mise en œuvre des critères de priorisation appliqués pour leur première année pleine.

Entre priorisation et saturation : les facteurs de la hausse des DNP

Si le nombre de demandes de mise à l'abri n'a progressé que de 4 %, les demandes non pourvues (DNP) ont, en revanche, fortement augmenté, atteignant 60 207, soit une moyenne de 165 par jour (+27 % par rapport à 2024). Cette évolution s'explique à la fois par le respect d'un plafond de nuitées, révisé à la baisse en cours d'année, et par l'application des critères de priorisation du cadre unifié, qui restreignent l'accès à la mise à l'abri pour certains publics.

Ces critères visent à favoriser le traitement des situations les plus vulnérables, notamment les personnes victimes de violences (PVV), les femmes enceintes de plus de six mois et les ménages comprenant au moins un enfant de moins de trois mois, considérés comme relevant de la priorité 1. Les personnes isolées ou ménage sans enfant sont quant à elles en priorité 3 voire 4. Les ménages avec enfant(s) représentent 61 % des demandeurs (contre 39 % pour les personnes sans enfant). Le taux d'attribution* s'élève à 30 % pour l'ensemble du public, avec des disparités marquées : 35 % pour les ménages avec enfants, contre 23 % pour les personnes isolées, qui apparaissent ainsi plus exposées aux réponses négatives.

Dans ce contexte, le niveau élevé de DNP demeure étroitement lié au volume de demandes, sur fond de saturation du parc hôtelier. Toutefois, si les critères de priorisation constituent un appui à la décision, leur mobilisation reste souple : l'expertise des TSE conduit également à mettre à l'abri des publics présentant une forte vulnérabilité, y compris en dehors des situations relevant strictement des priorités 1 ou 2.

Cellule mobile 115

Dans la continuité des recommandations du cadre unifié des SIAO, la cellule mobile du 115 a été créée le 1er octobre 2024. L'année 2025 constitue ainsi sa première année pleine d'activité. La Cellule mobile intervient exclusivement auprès des ménages du 115 valdoisien, dans le cadre d'une prise en charge initiale d'un mois. Elle a pour mission d'évaluer la situation des ménages et de préconiser une orientation adaptée. Le cas échéant, elle les oriente vers les dispositifs de droit commun afin d'initier un accompagnement social.

Les chiffres

930
Ménages en PEC initiale en 2025 soit 2 985 personnes

840
Evaluations approfondies

46
Nombre de ménages stabilisés suite à une prise en charge initiale par le 115

La cellule mobile du 115 évalue la situation des ménages directement à l'hôtel. En 2025, 840 évaluations approfondies ont été réalisées. Celles-ci ont permis d'initier ou de relancer des démarches administratives, avec pour objectif de favoriser la fluidité des parcours et la sortie durable de l'hébergement d'urgence.

Ainsi, 48 ménages ont accédés à une solution d'hébergement, de logement adapté ou de logement de droit commun. Par ailleurs, 46 ménages ont pu être stabilisés en vue d'un accompagnement par la PASH.

30
En structures d'hébergement (CHRS et CHU)

4
En logement de droit commun

14
En logement adapté (RS, MR, solibail et ALT)

La cellule mobile peut initier une demande d'insertion lorsque le ménage en est dépourvu. Toutefois, pour les familles, ces demandes sont le plus souvent déjà constituées par les dispositifs de droit commun. En revanche, pour les personnes isolées qui ont eu l'opportunité d'une pec initiale (car considérées comme priorité 3 ou 4) en sont plus fréquemment dépourvues.

Service Insertion

Le service Insertion assure une mission globale de coordination, d'orientation et de facilitation des parcours des ménages les plus vulnérables vers l'hébergement, le logement adapté et le logement social. À ce titre, il contribue à la mise en œuvre des missions de Veille Sociale et d'accompagnement vers l'insertion et le logement, telles que définies par les articles L.345-2 et L.345-2-4 du Code de l'action sociale et des familles. Son action s'inscrit dans le cadre des orientations nationales, notamment l'instruction du 31 mars 2022 et la circulaire du 5 septembre 2023 relative au deuxième plan « Logement d'Abord », visant à favoriser un accès rapide et durable au logement.

Les chiffres*

5 457
Nouvelles demandes en 2025

18 184
Demandes d'insertion étudiées (et réactualisations)

2 111
Ménages orientés

1 258
Ménages admis

14,3 mois
Délai moyen d'attente global

L'année 2025 se caractérise par une légère baisse des nouvelles demandes enregistrées dans le SI SIAO, toutefois le nombre de demandes d'insertion examinées poursuit sa progression d'année en année. Parallèlement, la diminution du nombre d'orientations réalisées et de ménages admis contribue à l'allongement des délais moyen d'attente, tous dispositifs confondus.

En cours d'année, la plateforme s'est réorganisée autour de secteurs géographiques, ce qui a conduit à une évolution des pratiques professionnelles afin de répondre aux nouvelles exigences et aux futures évolutions du système d'information SIAO.

Au 31 décembre 2025, le SIAO centralise 5 808 places, dont 5 741 relèvent de son orientation : 52 % concernent les structures d'hébergement et 48 % le logement adapté.

Taux d'attribution : nb de demandes pourvues/nb total de demandes

Les données concernent l'activité de la plateforme Hébergement Logement et celle de la Mission Logement.

Plateforme Hébergement Logement

La plateforme Hébergement Logement recense et étudie l'ensemble des dossiers des ménages en demande d'accéder à une solution d'hébergement ou de logement adapté. Les chargées d'orientation procèdent aux orientations sur les places remises à disposition du SIAO. Le service accompagne les référents sociaux dans la complétude des demandes d'insertion et assure le suivi des parcours des ménages en lien avec le 115, la PASH 95, les référents et les gestionnaires.

Les chiffres*

5 015
Nouvelles demandes en 2025

4 855
Demandes de ménages en attente au 31/12/25

931
Ménages admis

1 250
Ménages, hors ML orientés

Délai moyen d'attente global

12,2 mois
hébergement

13,6 mois
logement

21,6 mois
Solibail

Alors que 2024 a été marquée par un nombre élevé d'admissions au sein des dispositifs, en raison de l'ouverture de nouvelles places, l'année 2025 se distingue par une rotation plus faible des ménages. Cette évolution laisse supposer que les ménages admis les années précédentes nécessitent davantage de temps pour stabiliser leur situation et travailler leur projet d'insertion en vue d'accéder à une solution pérenne. Cette dynamique a un impact direct sur les délais d'admission. En effet, ceux-ci ont globalement augmenté : ils sont passés en moyenne de 10,5 mois en 2024 à 12,2 mois en 2025 dans les structures d'hébergement, et de 12,4 mois à 13,6 mois dans le logement adapté. Concernant le dispositif Solibail, l'allongement est encore plus marqué, avec près de 5 mois supplémentaires d'attente en moyenne pour y accéder.

Par ailleurs, 68 % des ménages disposant d'une préconisation vers un dispositif d'hébergement sont actuellement en attente d'une orientation en CHU ou en HUAS, ce qui correspond majoritairement à des personnes en situation administrative irrégulière. Or, les ouvertures de places en CHU annoncées pour la fin de l'année 2024 n'ont pu se concrétiser en 2025, contribuant à une saturation du parc d'hébergement. Cette tension est amplifiée par l'allongement des délais de délivrance des titres de séjour, ainsi que par un durcissement des critères de régularisation, qui compliquent significativement les parcours d'insertion des personnes sans droit ni titre. Dans ce contexte, ces évolutions risquent d'accentuer encore la pression sur les dispositifs d'hébergement, en particulier sur les CHU, déjà fortement sollicités.

Le nombre de ménages reconnus prioritaires au titre du DAHO en attente d'orientation est passé de 734 à 849, soit une hausse de 15 %. Si ces ménages devaient être systématiquement priorisés lors des remises à disposition de places, ils représenteraient à eux seuls 68 % des orientations. (Ratio calculé selon le nombre d'orientations totales réalisées en 2025). Toutefois, cette pratique n'est pas retenue, dans la mesure où le SIAO veille à intégrer d'autres critères de vulnérabilité dans ses décisions d'orientation. Sont notamment pris en compte les ménages à la rue, les personnes présentant des problématiques de santé importantes, les jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ainsi que les personnes victimes de violences conjugales. Dans ce contexte, la question de la priorisation, fondée soit sur la reconnaissance administrative (DAHO), soit sur le niveau de vulnérabilité, constitue un enjeu majeur. Elle peut en effet conduire à une mise en concurrence des priorités, nécessitant un arbitrage constant entre différents publics et situations.

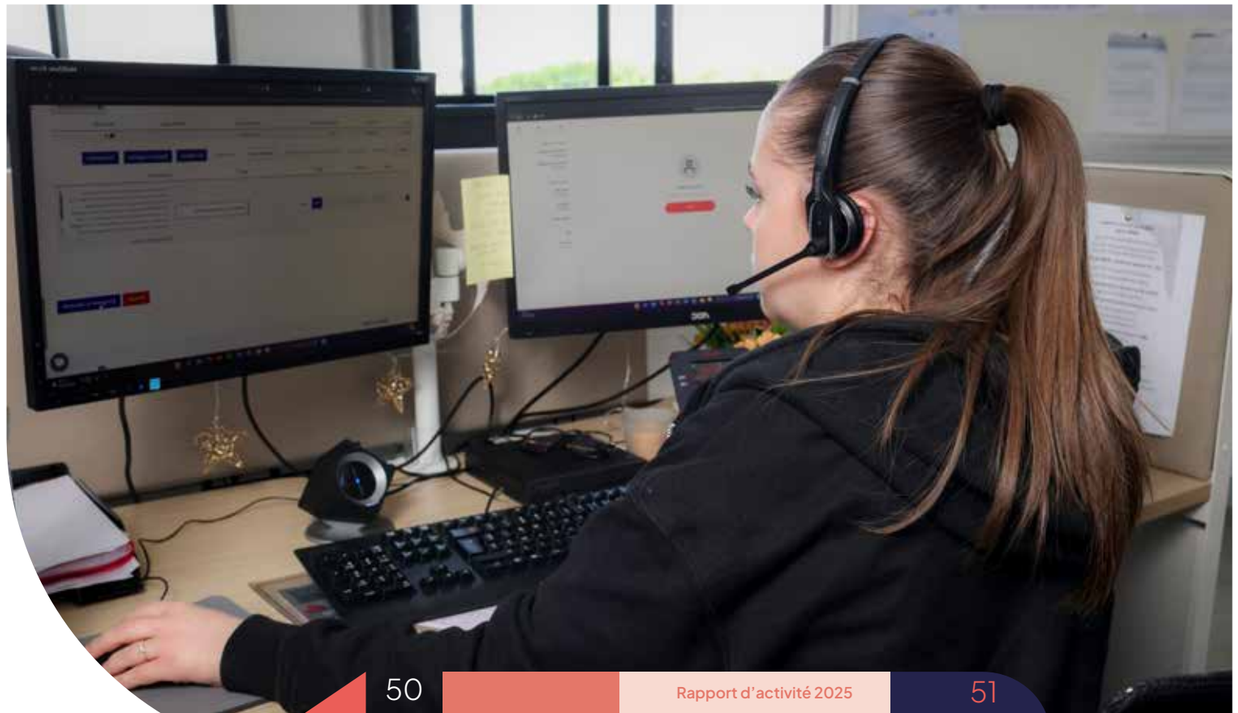

Mission logement

La Mission Logement favorise l'accès au logement social pour les ménages hébergés, reconnus public prioritaire, selon l'article L. 441-1 du CCH. Elle labellise au titre du PDALHPD et met en place un programme d'actions visant à favoriser la fluidité des dispositifs et la collaboration avec les bailleurs et la DDETS.

Les chiffres*

960
Nouvelles demandes de labellisation en 2025
- **38%** émanant des gestionnaires de l'hébergement
- **62 %** de ceux du logement adapté

506
Ménages labellisés action simple

355
Ménages labellisés action renforcée

334
Baux signés

Le nombre de demandes de labellisation et le nombre de dossiers labellisés sont en baisse par rapport à l'année 2024. Cette évolution s'explique par :
- Des entrées plus nombreuses en structures en 2025 qu'en 2024, (931 admissions en 2025 sur un dispositif d'hébergement ou de logement adapté contre 866 en 2024), impliquant le besoin, pour les ménages, de temps pour stabiliser leurs situations avant de pouvoir accéder au logement autonome ;
- Des difficultés d'identification des ménages prêts au logement par les structures d'accueil, ou de méconnaissance du processus de labellisation. Le déploiement de la cellule mobile de la mission logement en cours d'année 2026, permettra de répondre en partie à cette problématique.
- Au 31 décembre, 395 ménages labellisés en action renforcée sont en attente d'une proposition de logement et ce, en moyenne depuis 1 an et demi. Toutefois, certains ménages peuvent connaître des délais d'attente plus longs en raison de situations particulières : composition familiale atypique, évolutions de leur situation au cours du parcours d'insertion (séparation, naissance, régularisation du séjour, perte d'emploi, etc.), ou encore besoins spécifiques liés au logement (adaptation pour les personnes à mobilité réduite, localisation particulière, ...).

La répartition des ménages, au titre du dispositif PDALHPD « sortant de structure », est la suivante :
- 17 ménages issus des dispositifs Ukraine (IML)
- 27sortants d'hôtel 115
- 66 d'intermédiation locative (SOLIBAIL)
- 225 du DNA
- 90 de structures d'hébergement (CHU et CHRS)
- 436 structures de logement adapté (FJT, FTM, résidences sociales, maisons relais, ALT)

Sur les 703 propositions de logement, émanant majoritairement du bureau logement de la DDETS, puis du GIP HIS (collecteur d'Action Logement Services), 334 ménages ont accédé à un logement en signant un bail. Par ailleurs, 33 ménages étaient, au 31 décembre, en attente de signature de leur bail.

Quatre actions de sensibilisation à destination des professionnels du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) ont été coanimées avec l'AFFIL, le CD, la DDETS et un opérateur ADVL. Au total, 83 professionnels ont bénéficié de ces actions.

D'autre part, le service Insertion a participé aux groupes de travail sur le volet logement du cadre unifié, afin d'harmoniser les pratiques de labellisation à l'échelle régionale.

Fin 2025, la cellule mobile Fluidité a été déployée dans le cadre du Plan logement d'abord 2. Les professionnelles qui la composent, accompagnent les travailleurs sociaux dans l'identification des ménages « Prêts au logement » afin de favoriser leur sortie des structures d'hébergement et de logement adapté, et ainsi désengorger ces dispositifs. En 2025, l'équipe a principalement affiné le diagnostic territorial pour mieux cerner les besoins des professionnels et des publics accompagnés. Les rencontres et échanges avec les professionnels ont également permis à l'équipe de travailler au développement d'actions d'intérêt collectif.

Missions transverses

Observation sociale et analyse des besoins

L'observation sociale départementale est l'une des 8 missions du SIAO, elle porte à la fois sur l'activité du service Urgence et du service Insertion. Elle vise à mesurer les besoins, identifier les profils émergents ou encore suivre des publics spécifiques. Cela permet une meilleure connaissance des publics en demande afin d'éclairer les politiques publiques.

Les isolés au 115

En 2025, 1 449 personnes isolées ont formulé une demande de mise à l'abri via le 115, dont 58% sont des hommes seuls. Ce public représente 32 % de l'ensemble des demandes de mises à l'abri au 115. Etant par ailleurs davantage en demande non pourvue (DNP) que le reste des personnes en demande, elles réitèrent davantage auprès du 115 des demandes de mises à l'abri.

L'analyse par âge met en évidence des disparités significatives sur les taux d'attribution. Les personnes isolées âgées de 65 ans et plus ont le taux d'attribution le plus élevé (42%), de même que les jeunes femmes de 18 à 25 ans (34 %). À l'inverse, les personnes âgées de 26 à 49 ans ont un taux d'attribution de 21 %. Ces écarts traduisent la mise en œuvre des critères de priorisation cf P48

Les 50 et + au 115

En 2025, le 115 enregistre une hausse de 5,8 % des demandes des ménages de plus de 50 ans, passant de 4 566 à 4 833. La réitération de la demande est marquée, avec un écart notable entre les personnes bénéficiant d'un droit au séjour et les autres, à savoir que les ménages ayant droit au séjour ont fait 9,1 demandes en moyenne contre 21,4 pour ceux sans droit. L'absence de droit au séjour ne permet pas l'accès au logement, ralentit les parcours d'insertion, accentuant la pression sur les dispositifs d'urgence.

Les jeunes (18-25) avec une demande d'insertion

20,5 % des demandes initiales adressées au service insertion concernent des jeunes de 18-25 ans, dont 78% sont isolés. Les jeunes accèdent plus vite aux dispositifs que le reste du public, particulièrement les femmes seules avec enfant(s). Les jeunes expriment une demande d'insertion pour prévenir d'une rupture (décohabitation, fin du Contrat Jeune Majeur, etc.). Le SIAO constitue une solution pour accéder à l'autonomie résidentielle, faute d'accès au logement de droit commun. Le SIAO oriente sur 628 places en FJT, RJT et RJA dont le prix moyen est de 485€, quand le revenu moyen des jeunes est de 667€. Parmi les jeunes en demande, on dénombre 450 ménages correspondant aux critères d'admission des structures jeunes. L'augmentation du nombre de places spécifiques est donc nécessaire, couplée à une fluidification des parcours d'insertion par le logement.

Coordination des acteurs

Le SIAO a pour mission d'animer des instances de coordination à destination des partenaires du territoire val-d'oisien, afin de favoriser et renforcer l'interconnaissance, fluidifier les parcours et apporter des réponses mieux adaptées aux besoins des publics vulnérables.

Le SIAO porte trois instances dédiées à la coordination des acteurs :

La Coordination de Veille Sociale (CVS) a pour objectif de réunir les acteurs de l'aide alimentaire, des structures d'accueil ainsi que des équipes de maraude. Elle constitue un espace privilégié d'échanges d'informations et de collaboration entre les partenaires du département. Cette année, trois CVS se sont tenues dont une à l'Est du territoire, offrant l'opportunité à de nouveaux dispositifs de présenter leurs actions, notamment un LEAO, un O2R ainsi qu'une équipe mobile santé et précarité.

Plusieurs problématiques ont également été abordées, telles que le vieillissement du public accompagné, qui a suscité des échanges nourris et des inquiétudes partagées. Ces préoccupations s'inscrivent également dans un contexte d'évolutions législatives, en particulier celles relatives à la régularisation des personnes sans titre de séjour. Par ailleurs, les manques identifiés en matière de prise en charge de la santé mentale des personnes les plus vulnérables ont également été soulignés.

La Coordination Territoriale Semestrielle (CTS) a vocation à traiter une thématique spécifique en lien avec les enjeux du secteur de l'AHI. Cette année, la première édition a porté sur l'« aller-vers » dans le travail social, qui se veut une démarche innovante alors qu'elle est ancrée dans l'histoire du travail social tandis que la seconde a abordé la question des violences conjugales en lien avec l'hébergement. Cette dernière poursuivait un double objectif : présenter les besoins spécifiques liés à l'accompagnement de ce public, puis engager des échanges autour des leviers permettant de sécuriser les parcours de sortie des violences.

Les Commissions de Situations Complexes (CSC) qui, inscrites dans une dynamique partenariale, visent à favoriser les échanges de pratiques, à mutualiser les ressources du territoire et à s'appuyer sur des situations concrètes de terrain afin d'identifier de nouveaux leviers d'action. Elles permettent également de faire émerger des pistes de réflexion, voire de nouvelles modalités d'accompagnement en vue d'aboutir à des solutions positives et pérennes. Les échanges ont néanmoins permis de réinterroger les projets de sortie et à ce titre, six ménages ont été orientés par le SIAO vers des dispositifs tels que le CHRS, Solibail ou le logement de droit commun.

Au cours de l'année 2025, neuf CSC se sont tenues. L'année a par ailleurs été marquée par certaines évolutions, avec l'organisation d'une CSC « hors les murs » ainsi que la tenue d'une commission spécifiquement dédiée aux situations complexes liées à des problématiques de santé, pour lesquelles nous étions fortement sollicités. Au total, 45 situations ont été présentées, majoritairement par des professionnels issus de structures d'hébergement.

Assistance SI - SIAO

Le service support accompagne les utilisateurs dans la prise en main et l'utilisation du SI-SIAO. À ce titre, il organise des sessions de formation et assure une assistance technique auprès des structures, de leurs administrateurs, ainsi qu'auprès des travailleurs sociaux intervenant en premier accueil ou au sein des structures d'hébergement. Par ailleurs, il joue un rôle d'interface entre les services de l'État et les utilisateurs, notamment pour relayer et expliquer les évolutions du SI-SIAO. Enfin, il identifie et centralise l'offre disponible sur le département.

Les chiffres*

11
Sessions de formation « utilisateurs premier accueil » soit 108 participants

5
Sessions de formation « utilisateurs hébergement/ logement » soit 28 participants + 2 sessions spécifiques à un gestionnaire soit 15 professionnels

1
Session spécifique « Urgence » soit 20 professionnels

La formation « premier accueil » est coanimée par une référente SI et une chargée d'orientation. En 2025, un nouveau format a été mis en place afin de dynamiser les sessions et de mieux répondre aux besoins des participants. Par ailleurs, des modules de formation ont été proposés en intra à certains gestionnaires ayant exprimé ce besoin.

À partir de septembre 2025, dans le cadre du déploiement du nouveau module offre, les formations « utilisateurs hébergement/logement » ont été suspendues afin de retravailler leur contenu et de les adapter aux évolutions à venir du SI-SIAO.

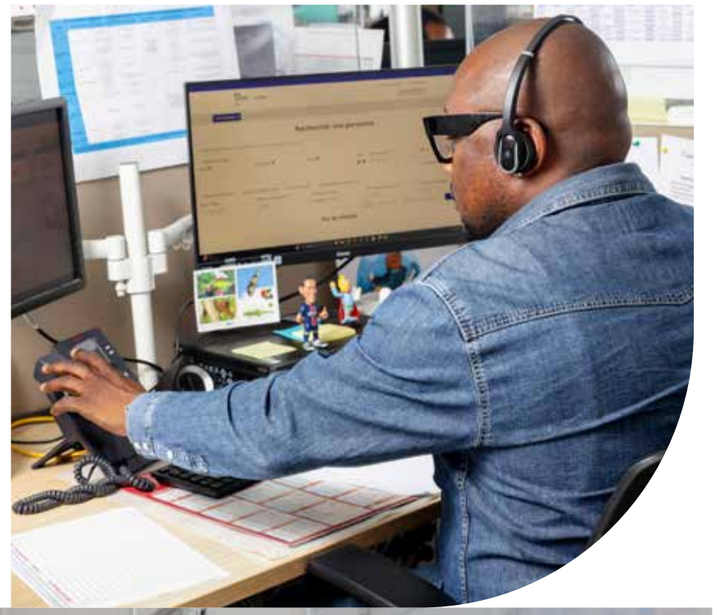

Bilan et perspectives

L'année 2025 a été caractérisée par de nombreuses évolutions pour le SIAO, portées par la mise en œuvre du cadre unifié régional et la refonte du SI SIAO. Ces transformations ont nécessité une adaptation des pratiques et des organisations, tant pour les équipes du SIAO que pour les acteurs du secteur AHI.

Le déploiement du module offre a mobilisé le service support, dans une logique de renforcement du pilotage de l'offre. Au Service Urgence, la montée en charge de la cellule mobile du 115, l'application des critères de priorisation du Cadre unifié et la mise en place des évaluations flash dans le SI-SIAO ont permis d'ajuster la réponse aux besoins.

Parallèlement, au service Insertion, des évolutions organisationnelles ont été engagées (cellule fluidité de la Mission Logement, réorganisation de la plateforme Hébergement - Logement, déploiement territorial des instances comme la CTS). Enfin, certains formats de nos instances ont été ajustés dont la commission situations complexes, dont l'une a été dédiée en santé, et l'offre de formation a été adaptée aux besoins des professionnels.

En 2026, le SIAO poursuivra sa structuration en articulation avec les évolutions du SI-SIAO et du cadre unifié, impliquant des ajustements des pratiques professionnelles et des organisations internes.

Côté urgence, les priorités porteront sur la mise en place de l'information des usagers quant à leurs droits et devoirs, le déploiement du logiciel national de téléphonie du 115, ainsi que l'amélioration de la complétude des évaluations flash afin de fiabiliser les données, notamment au regard du corpus d'indicateurs de la DIHAL.

Sur le volet insertion, le déploiement de l'onglet « projet du ménage » dans le SI-SIAO et la suppression des préconisations nécessiteront un accompagnement des référents sociaux pour faciliter l'appropriation de ces évolutions. La cellule mobile de la mission logement poursuivra ses interventions auprès des structures. Des commissions situations complexes seront dédiées aux jeunes et au vieillissement des plus vulnérables.

En parallèle, il s'agira de poursuivre l'organisation et l'animation des instances du SIAO à l'échelle départementale, afin de garantir une couverture homogène du territoire et de renforcer la coordination entre les acteurs.

Enfin, les fonctions support poursuivront la refonte du SI-SIAO (qualité des données, module offre, évolutions du SI formations, etc.) et veilleront au déploiement des conventions tripartites mené par la Direction.

L'ensemble de ces évolutions contribuera à renforcer l'observatoire social du SIAO, en améliorant la qualité et l'exploitation des données, au bénéfice du pilotage des politiques publiques en faveur des publics les plus vulnérables.

PÔLE
Veille Sociale

Marie-Joe DUBO,
Directrice du pôle
Veille Sociale

Le pôle Veille Sociale d'ESPERER 95 regroupe un ensemble de dispositifs complémentaires visant à aller à la rencontre, accueillir et accompagner les personnes en situation de rue ou de grande précarité. Il repose sur une approche proactive à travers ses dispositifs d'« aller-vers » et des structures d'accueil et d'hébergement à bas seuil. Il constitue un premier levier essentiel de sortie de l'exclusion, articulant des actions d'« aller-vers », des accueils inconditionnels et des solutions d'hébergement à bas seuil, afin de (re)créer du lien et raccrocher les plus marginalisés à un accompagnement social/médico-social pour les inscrire dans une logique de parcours d'insertion ou de réinsertion sociale.

Les publics concernés présentent des situations de vulnérabilité multiples : errance, isolement, ruptures familiales, absence de ressources, problématiques de santé physique et mentale, addictions ou non-recours aux droits. L'année 2025 confirme une aggravation de ces situations, marquée par une dégradation de l'état de santé et de l'autonomie, ainsi que par une complexification des parcours, plus instables et fragmentés.

Dans ce contexte, l'activité du pôle a connu une forte intensification, avec plus de 4 300 personnes accompagnées et une hausse significative de la fréquentation des dispositifs d'accueil et d'aide de première nécessité. Cette dynamique traduit à la fois l'augmentation des besoins et le rôle structurant du pôle sur le territoire.

L'année a également été marquée par plusieurs évolutions importantes : renforcement des équipes (création de postes de coordination, développement du bénévolat), structuration de dispositifs en forte croissance (tiers-lieu alimentaire), consolidation des partenariats, notamment dans le champ de la santé, et adaptation des organisations pour répondre à des publics plus nombreux et plus fragiles.

Chiffres clés

2 989
Personnes accompagnées

41 032
Passages en Accueil de Jour et de Nuit

681
Repas partagés et 2765 paniers distribués par le tiers lieu alimentaire.

625
Transports réalisés par le taxi social

Dispositifs

- Maraude - intervention sociale éducative
- Accueil de jour
- Accueil de nuit
- Centre d'Hébergement d'Urgence Maison Milada
- Tiers-Lieu Alimentaire
- Équipe Mobile Campements Illicites (EMCI)
- Taxi social
- Lits - halte soins santé

Maraude d'Intervention Sociale et Éducative

La Maraude d'Intervention Sociale et Éducative (MISE) sillonne l'espace public, sur la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Sa mission est d'entrer en contact et de créer un lien avec des personnes en situation d'errance et de marginalité, d'établir un diagnostic social de leur situation et les ancrer dans un accompagnement de secteur au niveau social et médical. Bien identifiée sur le territoire, la MISE coordonne les différentes interventions autour d'une même personne et active les leviers nécessaires à la levée de certaines difficultés.

Les chiffres

1 216
Interventions réalisées

255
Personnes rencontrées

72
Entretiens formels

69
Accompagnements physiques

8
Entrées en hébergement

39
Signalements de partenaires

99
Personnes pour lesquelles au moins un entretien ou une démarche a été réalisé*.

En 2025, la MISE a poursuivi son action d'« aller vers » les personnes en errance, confrontées à des situations de grande marginalité. L'équipe a recentré ses interventions sur Cergy, qui représente désormais 77 % des interventions, notamment autour de la Zone Francis Combe, devenue un point majeur d'errance

Sectorisation des interventions

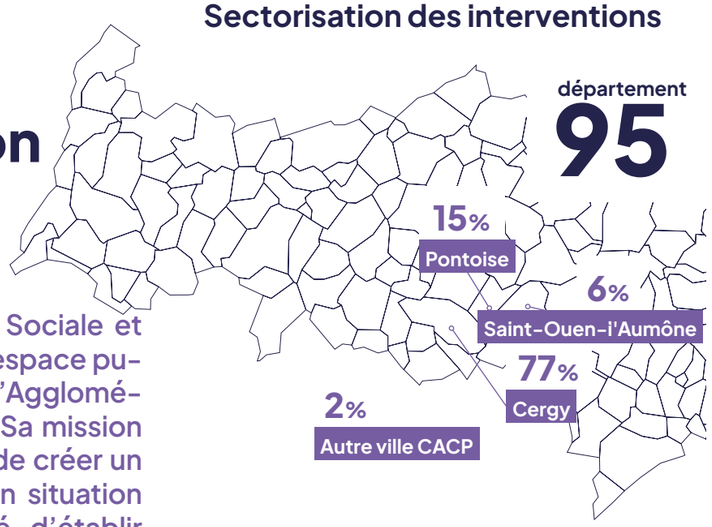

La MISE a accompagné* 99 personnes, majoritairement des hommes isolés, souvent en situation de précarité complexe : absence de ressources (33 %), problèmes de santé physique ou mentale, addictions, manque de droits sociaux. Plus de la moitié avaient une demande SIAO active et bénéficiaient déjà d'un accompagnement social. Il est à noter par ailleurs que plus de la moitié des accompagnements physiques l'ont été vers des partenaires de santé (PASS, hôpital…).

L'année a enregistré 8 admissions en hébergement (4 en CHU ou CHRS, 2 en hébergement médicalisé, 2 en Maison Relais), aboutissement d'accompagnements souvent longs et complexes nécessitant l'ouverture de droits, la réalisation de démarches administratives ainsi que des accompagnements physiques auprès des différents partenaires.

L'équipe a également été confrontée à plusieurs situations de violence ayant nécessité une réorganisation temporaire des secteurs d'intervention. L'une de ces situations a conduit au dépôt d'une plainte à la suite de dégradations commises dans les locaux.

La MISE a bénéficié tout au long de l'année 2025 des ressources mutualisées au sein du Pôle, avec notamment l'appui de la coordinatrice des dispositifs d'aller-vers, ou encore, en termes logistiques, d'un nouveau véhicule mieux adapté aux besoins du service.

Par ailleurs, les partenariats ont continué à se développer et à se consolider, en particulier avec l'association Aurore, dont la psychologue intervient désormais à raison de deux demi-journées par semaine.

Pour 2026, les principaux enjeux porteront sur l'appropriation et le déploiement du module « Veille Sociale » de l'application métier ASSIA. Cet outil doit permettre d'optimiser le suivi des parcours des personnes accompagnées et d'améliorer la qualité ainsi que la fiabilité des données recueillies.

* Nombre de personnes pour lesquelles au moins un entretien ou une démarche a été réalisé.

Accueil de jour

Ouvert en journée, l'accueil de jour est un lieu d'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit destiné à toute personne ou famille en situation de rue, accompagnée ou non d'un animal. Il propose diverses prestations pour répondre aux besoins essentiels des personnes (sociabilité, repas, douche, laverie, bagagerie, dons de vêtements…) ainsi que des permanences sociales et psychologiques, afin de répondre aux besoins immédiats tout en évaluant et orientant les personnes suivant leurs problématiques sociales et/ou médicales.

Les chiffres

70
Capacité d'accueil en simultané

29 296
Passages/accueils en 2025

634
Personnes accueillies en 2025 soit **524** ménages

21 218
Déjeuners distribués

10 961
Petits déjeuners distribués soit **20%** de plus en un an

10 644
Douches soit **26%** de plus en un an

L'année écoulée confirme une évolution marquée du public accueilli, caractérisée par une hausse des situations d'isolement, de ruptures familiales et de grande précarité. Les parcours sont de plus en plus fragmentés, souvent marqués par l'errance, l'instabilité résidentielle et des ruptures avec les dispositifs de droit commun, impliquant des accompagnements plus soutenus et complexes. Dans ce contexte, le service a réalisé 769 entretiens, dont 122 enquêtes flash permettant une première évaluation rapide des situations. Les démarches d'accès aux droits représentent 117 entretiens, complétées par des accompagnements liés à la domiciliation (30).

La fréquentation du service est en forte hausse, avec un nombre de personnes distinctes accueillies ayant plus que doublé en deux ans (929 en 2023 et 1 984 en 2025). Le recours aux prestations de première nécessité (douches, petits déjeuners et déjeuners) progresse également de manière significative, traduisant une aggravation des situations de précarité matérielle et une dépendance accrue aux dispositifs d'aide.

Face à la complexité croissante des besoins, le travail partenarial s'est renforcé avec les acteurs médico-sociaux, sanitaires et associatifs. Une part importante du public (58 % des personnes rencontrées) ne bénéficie d'aucun accompagnement, révélant des situations de non-recours préoccupantes. L'écrivain public a assuré 30 permanences et accompagné 97 personnes, soulignant l'importance de l'aide aux démarches administratives. Addiction France a également tenu 30 permanences, avec 75 entretiens et 29 orientations vers un CSAPA, révélant l'ampleur des problématiques addictives. Ces actions sont complétées par des interventions ponctuelles du CDDS et du Secours Catholique, centrées sur la santé, la prévention et le dépistage.

Dans ce contexte, les perspectives portent sur le renforcement de la qualité de l'accompagnement, la prévention des ruptures de parcours et la consolidation des dynamiques partenariales, afin de mieux répondre à des situations toujours plus nombreuses et complexes.

Typologie familiale

59%	Hommes seuls
25%	Femmes seules
4%	Couple sans enfant(s)
7%	Couples avec enfant(s)
5%	Femmes avec enfant
2%	Dont femmes enceintes

Accueil de nuit

L'accueil de nuit est un lieu de repos, pour une mise à l'abri la nuit, pour les personnes majeures isolées et situation de rue. Il est accessible sur orientation du 115 et des maraudes. Il propose diverses prestations répondant aux besoins essentiels des personnes (environnement sécurisant, couchage, repas, douche, laverie, bagagerie, dons de vêtements…). Il propose également des permanences psychologiques et sociales afin de soutenir les personnes dans les difficultés qu'elles rencontrent.

Les chiffres

35
Places

12 460
Orientations

1 019
Personnes accueillies

91,87%
Taux d'occupation

L'année 2025 constitue une période charnière pour l'accueil de nuit, marquée par une progression continue de la fréquentation, une intensification des orientations et une amélioration notable de la fluidité du parcours.

Le nombre de passages poursuit sa progression, atteignant 11 721 en 2025, contre 11 438 en 2024 et 11 333 en 2023, confirmant une intensification des besoins d'hébergement d'urgence. Les orientations suivent cette dynamique, avec une augmentation notable des sollicitations via le 115, ainsi que des orientations issues des maraudes et des démarches spontanées. Ces évolutions traduisent une diversification des modes d'entrée et une intensification du repérage en rue.

Orientations

115	Maraude	Spontanée
10 957	990	513

Les indicateurs d'activité témoignent d'un niveau de mobilisation élevé : 12 775 nuitées ont été réalisées pour 12 460 orientations. Avec un taux d'occupation de 91,87 % en 2025, l'accueil de nuit a fonctionné à un niveau d'activité soutenu. Ce taux reflète une forte sollicitation du dispositif, malgré les aléas inhérents à l'accueil d'urgence, notamment les non-présentations de certaines personnes orientées par le 115 ou les situations de personnes qui, bien qu'utilisant les services de restauration, ne restent pas nécessairement pour la nuit.

La réorganisation du cycle d'orientation passant d'une nuit à deux nuits consécutives en semaine et la structuration du parcours engagées en 2024 ont joué un rôle déterminant dans la capacité du dispositif à absorber la hausse de fréquentation et ont contribué à améliorer la continuité des parcours, en réduisant les ruptures et en facilitant la stabilisation des situations. Elles ont également permis de renforcer l'accès aux permanences spécialisées, notamment psychologiques, sociales et addictologiques, favorisant un repérage plus précoce des fragilités et un accompagnement plus structuré.

Personnes à mobilité réduite

346
Personnes soit **34%** des personnes accueillies

L'accueil des personnes à mobilité réduite, qui représentent 34 % des personnes accueillies, constitue un enjeu important. Un espace dédié et adapté a été aménagé à l'accueil de nuit pour répondre à leurs besoins. Toutefois, comme en accueil de jour, les demandes de personnes en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne augmentent. Or, l'organisation et les missions du service ne permettent ni la réalisation de soins ni l'assistance aux actes essentiels de la vie courante (toilette, repas, déplacements, etc.). Les personnes accueillies doivent donc rester autonomes pour bénéficier du dispositif.

Dans la continuité de ces évolutions, les perspectives portent sur le développement d'actions de prévention, notamment en santé mentale, gestion des consommations, prévention des violences et accès aux droits, afin de renforcer l'autonomie des personnes et de prévenir les situations de rupture.

Centre d'hébergement d'urgence « Maison Milada »

Etablissement historique de l'association, la Maison Milada est un centre d'hébergement d'urgence qui compte 17 places à destination de femmes et d'hommes isolé(e)s en situation de grande exclusion cumulant de nombreuses problématiques (addictions, santé mentale et physique, désocialisation, …). La Maison Milada propose un hébergement collectif, en chambre partagée et en pension complète. L'équipe éducative, présente 24h/24h, anime le quotidien et accompagne les résidents dans leur projet de vie.

Les chiffres

17
Places - 16 places stables et 1 place à la nuitée

23
Personnes hébergées en 2025

8
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98,5%
Taux d'occupation des places stables

En 2025, l'équipe sociale de la Maison Milada a suivi plusieurs formations pour mieux répondre aux problématiques rencontrées : détection des troubles psychiques, accès au logement social, accompagnement des personnes vieillissantes, travail autour de la sexualité au sein d'une structure d'hébergement. Un partenariat renforcé avec Addiction France a permis la mise en place d'ateliers mensuels autour des consommations, problématique majeure au sein de la structure et le lancement d'un projet sur deux ans, visant à développer des pratiques innovantes de réduction des risques et des dommages liés à l'alcool (RdRD-A).

La direction de pôle a instauré une nouvelle procédure d'aide à la prise de médicaments en lien avec un cabinet infirmier afin de sécuriser la prise des traitements, acte quotidien sur la structure.

L'année a toutefois été marquée par des événements difficiles : le décès brutal d'une ancienne résidente, des faits de violence ayant conduit à une fin de prise en charge, et l'accueil d'un résident en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement quotidien renforcé (toilettes, habillement, repas).

Sorties

2
Logement adapté

1
Logement privé

1
Etablissement médico-social pour personnes en situation de handicap

3
Retours à la rue (2 départs volontaires et 1 exclusion disciplinaire)

Malgré ces défis, plusieurs sorties positives sont à souligner, dont la plus ancienne résidente, hébergée depuis neuf ans qui a pu intégrer un Foyer d'Accueil Médicalisé en Belgique pour se rapprocher de son fils. L'équipe observe toutefois une dégradation de l'état de santé de plusieurs résidents vieillissants et s'interroge sur les solutions adaptées disponibles, notamment au regard de leurs situations administratives souvent complexes. En effet, bien que l'âge moyen des résidents est de 52 ans, en raison de leurs longs parcours de rue, la quasi-totalité d'entre eux rencontre des problématiques de santé.

Problématiques de santé

96% des habitants concernés, dont

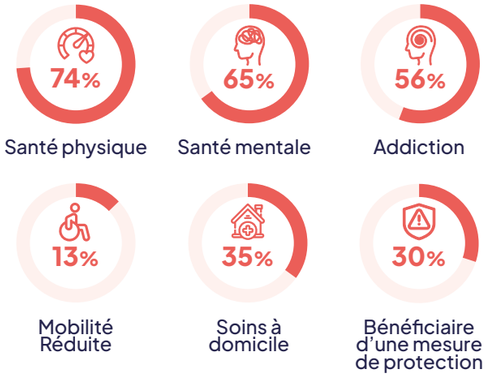

Tiers Lieu Alimentaire

Dédié aux familles les plus précaires, en errance ou hébergées à l'hôtel dans le Val-D'oise le Tiers-Lieu Alimentaire vise à garantir un accès à une alimentation durable, tout en favorisant le lien social et l'autonomie alimentaire des bénéficiaires. « Le Pélican », situé à Pontoise, met une cuisine à disposition des familles avec enfants et des femmes isolées pour préparer des repas pris sur place et proposer des ateliers éducatifs autour de la parentalité, la santé et l'alimentation. Le Tiers-Lieu itinérant se déplace sur les hôtels sociaux du Val d'Oise afin de distribuer des « paniers alimentation durable » aux personnes prises en charge par le 115.

En 2025, le Tiers-Lieu Alimentaire (TLA) a poursuivi son développement afin de soutenir les familles en errance ou hébergées à l'hôtel social dans le Val-d'Oise. La fréquentation du Pélican a plus que doublé grâce à un mode d'accueil inconditionnel et sans rendez-vous.

Le TLA itinérant a également connu une expansion majeure, avec 2 765 paniers distribués (+457 %) sur 27 hôtels. Ce développement a permis d'ouvrir une troisième équipe de bénévoles pour couvrir un nouveau secteur. L'investissement dans un véhicule isotherme et l'appui du poste de coordinatrice du service Aller-vers sur le TLA ont permis de structurer cette activité en forte croissance.

Au total, les deux dispositifs ont accompagné 240 familles (736 personnes dont 404 enfants). Le public est majoritairement composé de femmes seules avec enfant(s) (43 %) ou de couples avec enfants (38 %), à 89 % hébergés à l'hôtel.

Nous avons développé nos liens directs avec les producteurs locaux pour les approvisionnements. L'année a également été marquée par la mise en place d'ateliers thématiques (danger des écrans, équilibre alimentaire).

En 2026, les TLA seront intégrés au pôle Habitat et Accès au Logement afin de renforcer la coordination avec la Plateforme d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH) et de développer l'action sur l'Est du département.

Les chiffres

Fréquentation du Pélican

510
Passages soit **215 %** de plus par rapport à 2024

681
Repas distribués

90
Personnes bénéficiaires soit **44** familles dont **36** enfants

74
Activités éducatives réalisées

Les paniers du TLA itinérant

2 765
Paniers distribués soit **457 %** de plus par rapport à 2024

683
Personnes bénéficiaires soit **209** ménages dont **380** enfants.

27
Hôtels du Val-d'Oise soit **8** de plus par rapport à 2024

18
Bénévoles, soit **540h** de bénévolat

Equipe Mobile Campements Illicites

L'action de l'Equipe Mobile Campement Illicite (EMCI) s'inscrit dans le cadre de la politique de résorption des bidonvilles. Le binôme de maraudeuses a pour mission de réaliser des diagnostics sociaux sur les campements illicites et bidonvilles du Val d'Oise. Les diagnostics se font à la demande de la DDETS en amont d'une expulsion. L'objectif est de repérer les vulnérabilités, de proposer des mises à l'abri en lien avec le 115 et de réorienter les familles vers les partenaires adaptés.

Les chiffres

12
Diagnostics sociaux réalisés

92%
Dans des bidonvilles **8%** dans des squats

1
Ménage stabilisé à l'hôtel

41
Personnes mises à l'abri soit **12** ménages dont **19** enfants

Taux par secteur

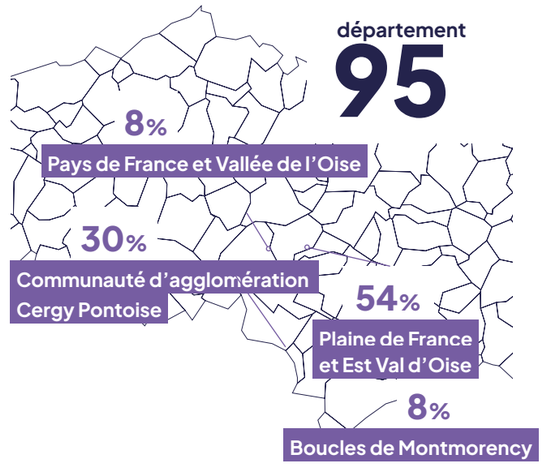

Le processus reste structuré autour de la première prise de contact jusqu'au suivi post-expulsion, incluant une veille active sur les installations du territoire.

Douze diagnostics sociaux ont été réalisés, majoritairement dans l'Est du département. Les refus de mise à l'abri restent fréquents, notamment en raison de durées d'hébergement trop courtes et de conditions d'accueil peu adaptées aux familles élargies. Celles-ci justifient également ces refus par l'absence de l'arrêté d'expulsion au moment du passage de l'équipe mobile.

Douze familles ont néanmoins pu être mises à l'abri, souvent en raison de situations de vulnérabilité importantes (handicap, grossesse, santé, enfants en bas âge). L'accompagnement social renforcé de l'équipe a permis par ailleurs la stabilisation en hôtel d'une famille cumulant de nombreuses vulnérabilités (grossesse, handicap, enfant en bas âge). Après avoir initié les premières démarches d'ouverture de droit et fait le lien avec les professionnels de santé, l'EMCI a pu passer le relais à la PASH.

L'arrivée d'une nouvelle coordinatrice en septembre a permis de consolider l'activité. Les partenariats ont été renforcés, notamment avec les acteurs spécialisés dans l'accompagnement des familles vivant en bidonville (ACINA, Ecole et familles, etc). En perspective, 2026 verra la reprise du travail autour du projet de service et le recrutement d'un travailleur social pour compléter l'équipe.

Taxi social

Le Taxi social est un service de transport gratuit, mis à la disposition des partenaires du Val-d'Oise pour faciliter le déplacement des personnes en situation de précarité rencontrant des difficultés de déplacement dues à leur situation (sociale, médicale, administrative, financière…) vers des lieux de prise en charge (hôpitaux, PASS, administrations, services sociaux, hôtels 115).

Les chiffres

625
Transports soit **25,5%** de plus par rapport à 2024

1 043
Personnes transportées soit **625** ménages

20 026
km parcourus

En 2025, le service de transport a connu une activité en nette progression (+25,5 %). Cette évolution traduit une sollicitation accrue, liée à l'augmentation des besoins d'accompagnement, à une meilleure identification du dispositif et à une coordination renforcée avec les partenaires institutionnels.

Parallèlement, les modalités de prise en charge se diversifient, avec trois grandes catégories : transports généraux, publics à mobilité réduite (PMR) et familles avec enfants. Cette évolution nécessite une adaptation constante des moyens logistiques et humains, notamment pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. La hausse des transports PMR reflète une meilleure prise en compte des enjeux d'accessibilité et une augmentation des orientations vers des structures spécialisées. Elle s'est accompagnée d'une adaptation des équipements, avec l'achat d'un véhicule adapté.

Les transports avec enfants connaissent une augmentation particulièrement marquée. Leur nombre passe de 82 en 2024 à 246 en 2025, représentant désormais près de 40 % de l'activité, tandis que le nombre d'enfants transportés a plus que doublé (les enfants représentent désormais 31% du public). Cette évolution témoigne d'une présence accrue de familles parmi les publics accompagnés et renforce les exigences en matière de sécurité et d'organisation.

La hausse de l'activité et la complexification des situations appellent une adaptation continue des pratiques et des moyens. Les perspectives visent notamment à renforcer la visibilité du dispositif sur le territoire et à consolider les partenariats afin de répondre au mieux à des besoins en constante évolution.

13%	Accueil de jour
10%	Service médical
34%	Service social
39%	Structures d'hébergement/logement
4%	Autre

Lits halte soins santé

Les lits halte soins santé permettent aux personnes majeures isolées et sans domicile fixe présentant un état de santé incompatible avec la vie à la rue de bénéficier de soins médicaux et d'un accompagnement social. L'accompagnement médico-social est normalement prévu pour 2 mois, délai cependant renouvelable, afin de permettre l'accès aux droits fondamentaux de la personne, de contribuer à son épanouissement, ainsi qu'à l'élaboration de son projet de sortie. L'équipe pluriprofessionnelle des LHSS propose au quotidien des temps d'échanges, d'écoute et de soutien tout en plaçant la personne au centre de ses préoccupations. Elle propose également des activités, des moments conviviaux et de partage visant à (re)créer des liens sociaux pour les personnes hébergées.

Les chiffres

25
Places dont 1 chambre PMR

9
Nouvelles personnes hébergées en 2025

95%
Taux d'occupation

49 ans
Moyenne d'âge

36
Personnes hébergées en 2025

109
Demandes d'admissions

15 019
Actes de soin réalisés

L'année 2025 a été marquée par l'arrivée du médecin coordinateur. Le fonctionnement des LHSS repose sur une collaboration pluriprofessionnelle, à la fois en interne et avec les partenaires extérieurs (sanitaires, sociaux, administratifs). Cette dynamique permet d'assurer des accompagnements globaux centrés sur les besoins des personnes, en favorisant leur dignité et le respect de leur individualité. Chaque parcours fait ainsi l'objet d'un travail de co-construction, visant à rendre les personnes actrices de leur projet.

Du fait des parcours individuels souvent empreints de marginalité et d'un grand isolement, les situations sont complexes. Mais le fil conducteur des accompagnements demeure la recherche de solutions de sortie durables et positives.

1	EHPAD
2	Pension de famille
1	Chez soi d'abord
1	CHRS
1	LAM
1	ACT
1	Sortie volontaire
1	Exclusion
2	Incarcération

Les équipes constatent une complexification croissante des situations, marquées notamment par une dégradation de l'état de santé, une augmentation de la perte d'autonomie et une intensification des besoins en soins et en aide aux actes de la vie quotidienne (+200,5% actes de soin entre 2023 et 2025). La présence de troubles cognitifs, parfois associée à des parcours de vie fragilisés, nécessite fréquemment l'engagement de démarches de protection juridique, venant alourdir des procédures administratives déjà complexes.

22	Ouvertures de droits sociaux
30	Maintiens des droits sociaux
36	Facilitations des démarches administratives
9	Aides juridiques (tutelle, curatelle…)
27	Droits au séjour

Par ailleurs, le durcissement des conditions d'accès aux droits constitue un frein important dans la mise en œuvre des projets d'accompagnement. À cela s'ajoute un manque structurel de solutions d'orientation adaptées, qu'il s'agisse d'établissements spécialisés ou de dispositifs intermédiaires, ce qui conduit à des maintiens prolongés au sein de la structure.

Malgré ces contraintes, l'équipe pluriprofessionnelle continue de porter une dynamique constructive et engagée, centrée sur l'autonomisation et la valorisation des capacités des personnes accompagnées. L'implication des professionnels, leur coordination et le travail partenarial permettent de maintenir des accompagnements individualisés et cohérents, favorisant la mise en mouvement des personnes dans leur parcours. Cette mobilisation collective contribue à préserver un cadre d'intervention porteur de sens, dans lequel les bénéficiaires sont encouragés à rester acteurs de leurs projets, tout en bénéficiant d'un soutien adapté à la complexité de leur situation.

Bilan et perspectives

Les évolutions des problématiques des publics accompagnés (vieillissement prématuré, perte d'autonomie, santé fragilisée, isolement et précarités croissants…) nécessitent des réponses adaptées en matière de soins, d'accompagnement médico-social et d'hébergement spécialisé. Cette situation soulève des défis majeurs quant à l'adaptation des dispositifs existants face à une population de plus en plus vulnérable.

Dans un contexte de tensions accrues sur les dispositifs d'hébergement et de soins, les perspectives 2026 s'inscrivent dans une logique de renforcement de l'axe santé, de coordination des équipes mobiles et d'amélioration du suivi des parcours. Ainsi, afin de mieux structurer et mutualiser les actions portées par ESPERER 95 en faveur de la santé, le Pôle Veille Sociale intégrera les deux équipes mobiles santé précarité (jusqu'alors portées par le Pôle habitat et accès au logement). Par ailleurs, il recrutera un médiateur santé dont l'action visera l'ensemble des services et publics de l'association, venant répondre à de nombreuses problématiques en matière de soin. Il accueillera également un coordinateur des équipes mobiles mesure Segur 27. Ce poste permettra d'optimiser la gestion des équipes existantes portées par différentes associations, d'améliorer la lisibilité de leurs interventions auprès des partenaires, et de mieux anticiper l'intégration des futures équipes. Cette coordination visera également à garantir une continuité des parcours, à éviter les ruptures de prise en charge et à renforcer le travail en réseau à l'échelle départementale.

Dans un contexte de tensions persistantes sur les dispositifs de droit commun, le pôle devra poursuivre ses efforts d'adaptation, consolider son ancrage territorial et continuer à développer des réponses adaptées aux besoins croissants des publics les plus vulnérables. En effet, bien implantés et identifiés au niveau du territoire, ces services essentiels répondent à une forte demande, tant de la part des publics accompagnés que des acteurs locaux.

PÔLE Hébergements Collectifs

Floriane Da Costa,
Directrice du Pôle hébergements collectifs

Le Pôle Hébergements Collectifs propose des solutions d'hébergement et de logement au sein d'un cadre sécurisant et structurant, favorisant la stabilisation et la reconstruction des personnes accueillies. Réparti sur l'ensemble du Val-d'Oise, il regroupe plusieurs dispositifs collectifs – centres d'hébergement d'urgence (CHU), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et maisons relais, et développe une approche globale d'accompagnement auprès de publics en situation de vulnérabilité.

Ses missions principales consistent à héberger et loger, tout en apportant des réponses adaptées et globales à des situations souvent complexes (isolement, problématiques de santé, dépendance, difficultés administratives…). En 2025, le pôle a accueilli 508 personnes, contre 469 en 2024, représentant 297 ménages. Sa capacité a été portée à 428 places (contre 406 en 2024) - notamment grâce à l'ouverture des dernières places du CHU de Pontoise - avec un taux d'occupation élevé de 92,75 %, témoignant de la forte mobilisation des équipes et de la pertinence de l'offre sur le territoire.

L'année 2025 confirme la persistance d'enjeux sociaux structurants pour le pôle, au premier rang desquels la fluidité des parcours. La saturation durable des dispositifs d'hébergement et les difficultés d'accès au logement social, déjà observées en 2024, limitent fortement les orientations et freinent les sorties, impactant à la fois les conditions de vie des ménages et les capacités de rotation. Dans ce contexte, le renforcement des coopérations et le développement de solutions de sortie adaptées demeurent essentiels.

Le vieillissement et la perte d'autonomie s'imposent également comme une problématique majeure. La dégradation de l'état de santé des personnes accompagnées, souvent marquées par des parcours de grande précarité, complexifie les accompagnements. Face à une offre médico-sociale insuffisante, les équipes poursuivent leurs efforts d'adaptation.

Par ailleurs, l'accès aux soins reste contraint, malgré les dynamiques partenariales engagées. Les besoins, notamment en santé mentale, demeurent importants et parfois sans réponse adaptée, renforçant la nécessité de consolider les articulations entre secteurs sanitaire et social.

Enfin, la parentalité constitue un enjeu transversal, marqué par des situations de fragilité familiale et de violences intrafamiliales. La surexposition des enfants aux écrans émerge également comme une problématique préoccupante, appelant à intensifier les actions de prévention et de soutien auprès des familles.

Chiffres clés

428
places d'hébergement

508
personnes accueillies en hébergement collectif

297 ménages

Dispositifs

- Maisons relais : l'Ensemble - les Marjoberts – Bezons
- CHRS : l'Ensemble, Etape
- CHU : Olympes de Gouges, Argenteuil - Bezon - Carrières – Pontoise

Les Maisons Relais

Les maisons relais sont des structures de taille réduite associant logements privatifs individuels pérennes et espaces collectifs. Ce dispositif répond aux besoins spécifiques des personnes en situation d'exclusion sociale ou familiale et souffrant d'isolement. ESPERER 95 gère trois de ces établissements : les maisons relais de l'Ensemble et Marjoberts à Cergy, et une troisième à Bezons.

En 2025, les problématiques de santé – qu'elles soient somatiques, psychiques ou liées aux conduites addictives – se sont imposées comme un enjeu transversal majeur dans l'ensemble des structures. Une part importante des résidents est concernée par des troubles de santé, avec des situations souvent complexes et imbriquées : fragilités psychiques, maladies chroniques, addictions, perte d'autonomie ou besoin de soins à domicile. Ces difficultés ont des impacts directs sur la vie quotidienne, la stabilité en logement, les relations sociales et les capacités d'adhésion aux accompagnements proposés.

Dans ce contexte, l'accès aux soins reste un défi important, en raison de freins persistants (délais, ruptures de suivi, réticences, saturation des dispositifs), nécessitant un renforcement des partenariats avec les acteurs du champ sanitaire et médico-social. Parallèlement, les conduites addictives constituent un facteur aggravant des situations, appelant des réponses adaptées, inscrites dans une approche globale, progressive et non stigmatisante.

Un enjeu majeur réside ainsi dans la capacité à développer des modes de communication plus souples avec les professionnels de santé. Cela implique de faciliter les échanges, de clarifier les circuits d'information et de favoriser des temps de concertation adaptés aux contraintes de chacun. L'objectif est de permettre une meilleure articulation entre les différents intervenants, dans une logique de complémentarité et d'efficacité.

Le renforcement du lien avec les tuteurs et curateurs s'inscrit également dans cette dynamique. Cette collaboration étroite tend à permettre de sécuriser les parcours, de mieux articuler les dimensions administratives, juridiques et sanitaires, et d'assurer une prise en charge cohérente et adaptée. Les échanges réguliers, la co-construction des décisions et la clarification des rôles de chacun ont contribué à renforcer la qualité de l'accompagnement, dans l'intérêt des personnes suivies.

Ainsi, l'année 2025 témoigne d'une évolution des besoins vers un accompagnement de plus en plus global, nécessitant coordination, renforcement des partenariats, réactivité et adaptation constante des pratiques professionnelles.

Maison Relais l'Ensemble

Située à Cergy, la Maison Relais de l'Ensemble accueille des personnes isolées et des couples sans enfant ou compagnons de route qui sont, pour la grande majorité, d'anciens grands marginaux ayant connu de longues périodes à la rue.

Les chiffres

30 places
Capacité d'accueil

32 soit 27 ménages
Personnes hébergées en 2025

3
Nouvelles personnes hébergées en 2025

89%
Taux d'occupation

57 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

Dans la continuité des orientations engagées en 2024, l'année 2025 confirme une augmentation marquée des besoins en soins parmi les résidents de la structure. La proportion particulièrement élevée de personnes concernées par des problématiques de santé, notamment somatiques, psychiques et addictives, illustre une complexification des situations spécifiques à ce public, composé majoritairement d'anciens grands marginaux.

Problématiques de santé

81,5% des habitants concernés, dont

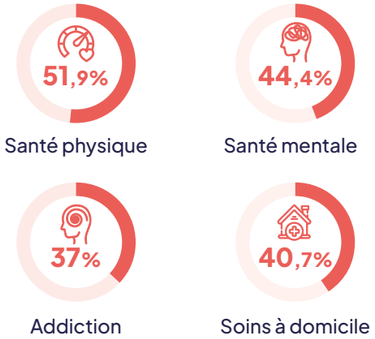

Dans ce contexte, l'enjeu principal pour l'équipe réside dans la coordination des interventions autour de situations parfois lourdes L'articulation avec les partenaires du champ sanitaire, la régularité des échanges et la continuité des parcours de soins constituent des leviers essentiels pour garantir la cohérence et la qualité de l'accompagnement. L'adaptation des modalités de communication entre professionnels apparaît, à ce titre, comme un facteur déterminant.

Situation du public

en part de ménages

40,7%
Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

72,2%
Déclarent avoir connu une situation d'errance (fin d'hébergement dispositifs ou tiers, absence de logement…)

74% Personnes isolées
19% Couples sans enfant
7% Fratries

Par ailleurs, la structure reste confrontée à une difficulté spécifique liée à l'occupation des chambres doubles, en raison du faible nombre de candidatures correspondant à ce type de configuration (couples ou fratries), ce qui impacte le taux d'occupation.

Sorties

60% Accès à une solution d'hébergement/logement
20% Départ volontaire
20% Décès

Maison Relais les Marjoberts

La Maison Relais des Marjoberts, située à Cergy, accueille des personnes isolées qui sont pour la grande majorité d'anciens grands marginaux ayant connu de longues périodes à la rue.

Les chiffres

28 places
Capacité d'accueil

30 soit 30 ménages
Personnes hébergées en 2025

2 soit 2 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98,23%
Taux d'occupation

59 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

En 2025, la structure se distingue par la place particulièrement prégnante des conduites addictives, qui constituent un enjeu central dans l'accompagnement des résidents. Si les problématiques de santé sont largement présentes, leur expression à Marjoberts est fortement marquée par les situations de dépendance et leurs impacts sur la vie quotidienne.

Problématiques de santé

83,3% des habitants concernés, dont

- 56,7% — Santé physique
- 30% — Santé mentale
- 33,3% — Addiction
- 30% — Soins à domicile

Ces troubles influencent directement la stabilité en logement, les relations au sein de la structure et la capacité des résidents à s'inscrire dans un accompagnement régulier. Ils nécessitent des réponses adaptées, fondées sur une approche progressive, individualisée et non stigmatisante, intégrant des actions de réduction des risques et une orientation vers des dispositifs spécialisés.

Par ailleurs, des difficultés persistantes d'accès et de maintien dans les soins viennent complexifier les parcours, notamment en raison de ruptures de suivi ou de réticences de certains résidents. Le travail engagé vise ainsi à consolider les partenariats et à adapter les modalités d'accompagnement, afin de favoriser une inscription durable dans les parcours de soins.

Ces enjeux structurent fortement l'intervention des équipes, qui doivent concilier accompagnement social, gestion des situations du quotidien et prise en compte de problématiques de santé particulièrement imbriquées.

Situation du public

en part de ménages

- **13,3%** — Déclarent avoir été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- **56,7%** — Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains
- **93,3%** — Déclarent avoir connu une situation d'errance en dispositif ou chez un tiers, absence de logement…)

Typologie familiale

en part de ménages

- **30%** Femmes isolées
- **70%** Hommes isolés

Sorties

- **33%** Accès à une solution d'hébergement/logement
- **33%** Départ volontaire
- **33%** Décès

FOCUS

Le sport vecteur d'épanouissement de lien social

Et si le sport n'était pas une contrainte, mais une source d'amusement ? Dans nos maisons relais, nous bousculons les idées reçues : ici, pas de jugement ni de comparaison, on bouge avant tout pour le plaisir.

Au fil des saisons, les activités se réinventent : volley sur la plage, badminton, balades en forêt, canoë… puis l'hiver, le ping-pong en salle pour des moments conviviaux. Les sourires et le mieux-être des habitants parlent d'eux-mêmes : bouger ensemble, dans le respect de chacun, ça change tout.

Mais comment inscrire l'activité sportive dans leur quotidien ? Depuis mars 2025, le partenariat avec l'association Ex-Aequo renforce cette dynamique. Chaque vendredi, une séance gratuite réunit habitants des maisons relais, des adultes bénéficiaires du RSA, et des jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par l'Ecole de la 2e Chance. Un brassage intergénérationnel, porteur de rencontres, de confiance retrouvée et de liens précieux contre l'isolement.

Le sport devient ainsi un véritable vecteur d'épanouissement… et une belle raison d'enfiler ses baskets !

Maison Relais de Bezons

La Maison Relais de Bezons, située sur la commune du même nom, accueille des femmes majeures isolées ou groupes de femmes majeures en situation de grande vulnérabilité (parcours de rue ; expulsions locatives ; sortie de dispositifs sans solution d'hébergement ; ruptures familiales, amicales, conjugales ; sortie d'hospitalisation).

Les chiffres

35 places
Capacité d'accueil

37 soit 32 ménages
Personnes hébergées en 2025

10 soit 8 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

79,46%
Taux d'occupation

53 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

La Maison Relais de Bezons accueille un public exclusivement féminin, dont les parcours sont souvent marqués par des ruptures multiples (familiales, conjugales, résidentielles) et des situations d'errance (92% des résidentes déclarent avoir connu une situation d'errance). Dans ce cadre les problématiques de santé mentale impactent à la fois les situations individuelles et la vie collective. Certaines résidentes présentent des fragilités psychologiques importantes, susceptibles de générer des tensions, de fragiliser la cohabitation et de compromettre le maintien dans le logement.

Malgré les orientations proposées vers les dispositifs de soins psychologiques, leurs concrétisations se sont heurtées, au quotidien, aux réticences des résidentes à entrer dans un suivi et à la saturation des dispositifs de santé mentale sur le territoire.

Pour certaines résidentes, la sévérité des troubles psychologiques a fragilisé leur cohabitation avec leur enfant majeur initialement orienté avec elle dans la structure, voire l'a rendu impossible. Cette situation a conduit à une sous-occupation des logements initialement prévus pour accueillir deux personnes. Ce qui explique un taux d'occupation à 79%

Problématiques de santé

48,5% des habitants concernés, dont

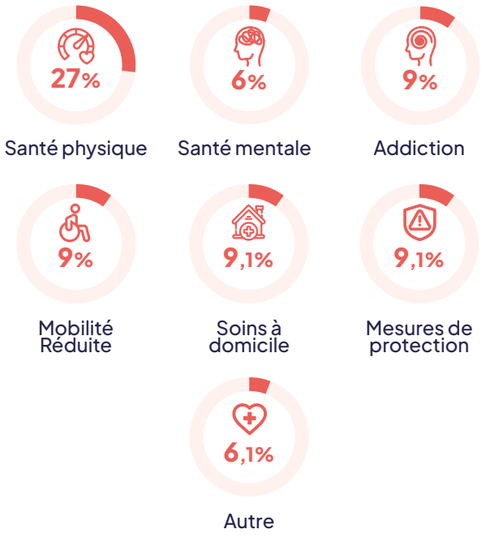

Concernant les dettes locatives, constatées en 2025, les difficultés d'accompagnement persistent à ce niveau, puisque leur origine réside tout autant dans des problématiques de gestion budgétaire que dans des délais administratifs de renouvellement de titres de séjour. La durée de traitement des demandes de régularisation a impacté des situations pourtant stabilisées, induisant, dans certains cas, une réduction du temps de travail et par voie de conséquence des revenus.

Pour l'année à venir, les démarches engagées pour régulariser les situations et accompagner les résidentes dans la gestion de leurs ressources feront l'objet d'une vigilance accrue. La vulnérabilité psychique dont souffrent certaines résidentes restera également une priorité.

Sorties

50%
Accès à une solution d'hébergement/logement

37,5%
Dispositif sanitaire et médico-social/logement adapté

12,5%
Décès

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes et des familles en situation de vulnérabilité et/ou de précarité, en vue de les aider dans une démarche d'accès ou de retour à l'autonomie.

L'année écoulée a été marquée par une stabilisation des équipes, favorisant une continuité dans l'accompagnement et un renforcement des repères pour les résidents. Cette stabilité a permis de consolider les pratiques professionnelles et de développer un cadre de travail plus serein, propice à l'engagement de chacun.

Le partenariat avec Addictions France s'est également structuré de manière solide et opérationnelle. Cette collaboration permet aujourd'hui une meilleure prise en compte des problématiques addictives, grâce à des interventions adaptées, des temps d'échange réguliers et une complémentarité des approches au bénéfice des résidents.

Par ailleurs, les résidents identifient désormais clairement les espaces qui leur sont dédiés et se les approprient pleinement. Cette appropriation contribue à renforcer leur sentiment de sécurité, leur autonomie et leur implication dans la vie collective.

Les activités proposées connaissent également un développement notable. L'atelier couture, en particulier, suscite un intérêt croissant et rassemble un nombre grandissant de participants. Il constitue un support d'expression, de valorisation des compétences et d'échanges, y compris avec d'autres structures du pôle, favorisant ainsi les dynamiques inter-établissements.

Dans le même esprit, une dynamique positive s'est installée autour du jardinage. Cet atelier s'affirme comme un véritable outil au service du bien-être, offrant aux résidents un espace d'apaisement, de valorisation et de reconnexion avec leur environnement.

Enfin, la mobilisation des équipes et des résidents autour de l'évaluation HAS a constitué un temps fort de l'année. Cette démarche a permis de questionner les pratiques, de valoriser les actions mises en œuvre et d'identifier des axes d'amélioration. Elle s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer la qualité de l'accompagnement et d'assurer une prise en charge toujours plus adaptée aux besoins des résidents.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Ensemble

Situé à Cergy, le CHRS l'Ensemble accueille des personnes isolées, des couples ou des fratries dans des studios autonomes. Les personnes accueillies sont majeures.

Les chiffres

34 places
Capacité d'accueil

47 soit 37 ménages
Personnes hébergées en 2025

13 soit 9 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

96,84%
Taux d'occupation

47 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

Les personnes accueillies sont, en grande majorité, issues de la rue. Le CHRS leur permet de disposer d'un hébergement stable et d'un accompagnement social adapté afin qu'elles puissent à terme prétendre à une solution pérenne adaptée à leur situation. Les problématiques de santé, quelles qu'elles soient, font partie intégrante de l'accompagnement.

Un partenariat est mis en place avec l'association Addictions France : une professionnelle est présente au CHRS L'Ensemble une fois par semaine et reçoit en entretien individuel les résidents qui en ont formulé la demande. Elle travaille avec sur leurs consommations leurs consommations et addictions et les oriente, s'ils l'acceptent et le nécessitent, vers des professionnels de santé adaptés.

En dehors des problématiques d'addictions, le public accueilli au CHRS L'Ensemble cumule, d'importantes problématiques de santé (100% des hébergés). Trois infirmiers libéraux se rendent à leur hébergement, parfois quotidiennement, pour leur délivrer leurs traitements et alerter l'équipe éducative sur les adaptations nécessaires à leur pathologie (installation de lits médicalisés, nécessité de rencontrer un spécialiste, etc.). Des points réguliers sont organisés avec les infirmiers libéraux qui acceptent de consacrer du temps à ces échanges.

Situation du public
en part de ménages

100%
Déclarent avoir connu une situation d'errance

72%
En situation d'exil (économique, familial, politique et pour soin)

13%
Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

7%
Déclarent avoir été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

L'ouverture vers l'extérieur et la socialisation sont un autre aspect important du travail éducatif au sein du CHRS L'Ensemble. L'équipe oriente les résidents vers les activités proposées par les maisons de quartiers ou associations partenaires afin qu'ils puissent en bénéficier. Des sorties sont également organisées par l'équipe (sorties à la mer, pique-nique, sorties culturelles, etc.).

Les sorties peuvent être collectives ou individuelles en fonction des réalités et besoins de chacun. Les résidents présentant des difficultés budgétaires peuvent être accompagnés pour faire les courses par les travailleurs sociaux. Par ailleurs, lorsque les personnes accueillies semblent avoir besoin de « s'aérer » ou de passer un moment agréable, un travailleur social leur propose une sortie ou une promenade, par exemple.

Enfin, dans le but que chacun parvienne à investir la structure, les résidents sont force de proposition pour mettre en place des ateliers au sein des locaux. Deux fois par mois, des repas collectifs sont préparés entre résidents et travailleurs sociaux afin de partager un moment convivial. Des ateliers créatifs et de bien-être sont également régulièrement proposés.

Les propositions d'activités, de sorties et de partenariats sont échangées lors des Conseils de Vie Sociale (CVS) qui se déroulent de manière trimestrielle.

72% Femmes isolées
19% Couples
8% Groupes d'adultes

Sorties

9
Accès à un logement

1
Orienté vers un autre dispositif

1
Départ volontaire

Grâce à une bonne collaboration avec la commune d'Eaubonne, le CHRS Etape bénéficie d'une intégration territoriale de qualité, constituant un levier important pour favoriser l'insertion sociale des résidentes. L'année 2025 a toutefois été marquée par une diminution progressive du nombre de bénévoles intervenant au sein de la structure, impactant les actions proposées. Dans le même temps, l'arrivée d'une animatrice à mi-temps en avril 2025 a permis de réorganiser la dynamique d'animation adaptée aux besoins du public accueilli.

Concernant les actions menées, l'atelier couture, animé par la psychologue, a été reconduit et élargi au CHU Olympes de Gouges. Cet atelier réunit chaque semaine un groupe de 4 à 5 participantes. Il favorise la valorisation des compétences et le renforcement du bien-être des résidentes. Cet espace est particulièrement investi et apprécié par les participantes. Par ailleurs, plusieurs résidentes ont été mobilisées pour participer aux ateliers proposés par l'ARS 95, organisés au sein de leur appartement pédagogique. Ces actions favorisent l'apprentissage en situation concrète, l'appropriation des savoirs du quotidien et l'implication des personnes accompagnées dans leur parcours d'insertion. Les participantes y ont vu un réel intérêt pour leur projet d'accès à un logement autonome.

Pour 2026, l'équipe prévoit la mise en place de nouveaux ateliers à destination des enfants, centrés sur l'expression des émotions et le développement psychomoteur. En parallèle, des actions de sensibilisation seront proposées aux parents autour des violences éducatives ordinaires, afin de soutenir les compétences parentales et de prévenir les situations à risque.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Etape

Le CHRS Etape, situé à Eaubonne, accueille en grande majorité (94.4%) des familles avec enfants.

Les chiffres

37 places
Capacité d'accueil

50 soit 18 ménages
Personnes hébergées en 2025

13 soit 4 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98,79%
Taux d'occupation

35 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

5% Femmes isolées
95% Familles monoparentales

Il est à noter que 61% du public est en situation d'exil et 11% déclare avoir été victime de violence familiale ou de la traite des êtres humains. Quatre ménages ont par ailleurs pu accéder à un logement autonome en 2025.

Les Centres d'Hébergement d'Urgence

L'hébergement d'urgence représente une solution temporaire pour répondre aux besoins immédiats de personnes en situation de vulnérabilité et de précarité, sans abri ou sans domicile fixe. Il permet de fournir un hébergement provisoire aux personnes et familles en incapacité d'accéder au logement autonome dans l'immédiat.

Dans le cadre des priorités définies pour l'année 2025, un travail spécifique a été engagé autour de la parentalité, notamment à travers la mise en place de l'atelier PAPOTO. Ce dispositif vise à soutenir les parents dans leur rôle, à favoriser les échanges autour des pratiques éducatives et à renforcer le lien parent-enfant. Il constitue un espace d'écoute, de partage et de valorisation des compétences parentales, contribuant ainsi à sécuriser les parcours familiaux.

Par ailleurs, les familles accompagnées évoluent dans un environnement souvent défavorable à la régularisation de leur situation administrative. Cette réalité entretient une incertitude durable, pesant sur leur moral, leur estime de soi et leur capacité à se projeter dans l'avenir. Le manque de perspectives, conjugué à la précarité administrative, peut ainsi favoriser le découragement, voire des formes de repli. Dans ce contexte, la fluidité des parcours, fragilisée par les évolutions des politiques publiques, ne permet plus d'envisager les orientations en CHU comme des solutions temporaires.

Face à ces constats, l'un des objectifs majeurs de l'accompagnement a consisté à encourager les familles à sortir de la structure et à s'inscrire dans une dynamique d'ouverture vers l'extérieur. Il s'agit de leur permettre d'identifier et de s'approprier les ressources de leur environnement, susceptibles de soutenir leur intégration et leur autonomie à plus long terme.

Dans cette optique, un travail d'accompagnement et de sensibilisation est mené autour des dispositifs de droit commun : maisons de quartier, maisons des associations, clubs sportifs ou encore événements organisés à l'échelle de la ville. Ces espaces représentent autant d'opportunités de socialisation contribuant à rompre l'isolement et à renforcer le pouvoir d'agir des familles.

Ainsi, l'année 2025 s'inscrit dans une volonté affirmée de soutenir la parentalité tout en favorisant l'ouverture vers l'extérieur, dans une perspective d'inclusion et d'autonomisation des publics accompagnés.

Centre d'Hébergement d'Urgence Olympe de Gouges

Le CHU Olympes de Gouge accueille des femmes seules ou avec enfants ainsi que des jeunes majeures.

Les chiffres

49 places
Capacité d'accueil dont 12 places financées par le Conseil départemental (6 pour jeunes majeurs, 6 pour ASE).

67 soit **33** ménages
Personnes hébergées en 2025

15 soit **9** ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

100%
Taux d'occupation

35 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

En 2025, le recrutement d'une (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) et d'une animatrice a permis de diversifier les actions à destination des résidentes et de leurs enfants, notamment autour de la parentalité, des activités éducatives et du bien-être. L'engagement de la bénévole en charge de l'accompagnement à la scolarité s'est par ailleurs poursuivi, assurant une continuité dans le suivi des enfants.

Cependant, la participation des résidentes aux activités demeure limitée. Cette faible mobilisation s'explique en partie par des problématiques personnelles et psychologiques qui peuvent entraver la disponibilité des personnes à s'inscrire dans des actions collectives ou à prendre du temps pour elles-mêmes. Elle renvoie plus largement à l'enjeu d'accompagner l'engagement dans les parcours d'insertion, tout en soutenant durablement le bien-être.

Les résidentes rencontrent par ailleurs des difficultés persistantes dans leurs démarches administratives, liées notamment à l'allongement des délais, à la barrière de la langue et à la complexité des procédures. Ces obstacles freinent leur intégration et peuvent impacter, en particulier, la scolarisation des enfants.

Une attention particulière est également portée aux jeunes majeures, ainsi qu'aux résidentes bénéficiant d'un accompagnement par l'Aide Sociale à l'Enfance qui présentent des besoins spécifiques.

Les jeunes majeures présentent souvent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation et au logement autonome. L'appropriation des règles du vivre-ensemble constitue également un axe de travail central, tout comme la préparation à la sortie du CHU afin de prévenir les ruptures de parcours.

Les résidentes suivies par l'ASE présentent des besoins renforcés liés à la parentalité, aux mesures de protection de l'enfance et aux relations avec les partenaires institutionnels. La complexité et le volume des démarches administratives et judiciaires peuvent limiter sur d'autres dimensions de leur projet d'insertion.

Ces situations soulignent la nécessité de poursuivre un accompagnement individualisé et partenarial, adapté aux spécificités de chaque situation et favorisant l'accès à l'autonomie.

67%	Familles monoparentales, dont 3 orientées par l'ASE
25%	Jeunes majeures
8%	Isolées

Sorties

2	Départ volontaire
1	Réorientation
1	Logement autonome
7	Hébergement

Centre d'Hébergement d'Urgence d'Argenteuil

Le Centre d'Hébergement d'Urgence d'Argenteuil accueille des femmes isolées avec enfants ainsi que des femmes seules au sein de chambres d'hôtel.

Les chiffres

85 places
Capacité d'accueil

94 soit 47 ménages
Personnes hébergées en 2025

8 soit 7 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98,73%
Taux d'occupation

40 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

En 2025, l'évolution du contexte social, administratif et législatif vers de plus en plus de complexité pèse sur le temps de présence (plus de 2 ans en moyenne) et reste la principale source d'émergence de tensions dans le CHU.

La cohabitation peut également être une source de tensions. Selon la taille de la chambre et la composition familiale du ménage, certaines femmes hébergées peuvent être amenées à partager leur espace de vie. Par ailleurs, les espaces sanitaires et salles de bain sont mutualisés entre les résidentes, demandant à l'équipe sociale présente une attention particulière à veiller à réguler les usages collectifs et à soutenir chaque personne dans l'appropriation de cet espace de vie partagé. L'amélioration des conditions de vie a constitué un axe important parmi toutes les missions déployées par l'équipe du CHU (accompagnement social personnalisé, accès aux soins...) : ainsi l'équipe a débuté en 2025 un réagencement de l'attribution des chambres pour faire baisser le taux de cohabitation pour les familles et créer des espaces personnels. Une tâche de longue haleine qui se poursuivra en 2026 puisqu'elle se réalise au gré des sorties des résidentes. Sans oublier que chaque sortie est également l'occasion de rénover en profondeur la chambre libérée.

49% Personnes isolées

51% Familles monoparentales

Autre axe développé cette année, en présence de ce public de mères isolées, la question du soutien à la parentalité qui occupe une place centrale. Des activités ont donc été spécifiquement réalisées sur cette préoccupation : l'intervention de l'association PAPOTO qui développe des actions pour soutenir les familles en situation de vulnérabilité dans l'exercice de leur rôle parental , des activités hors les murs du CHU pour favoriser des temps privilégiés entre parents et enfants avec des sorties dans des espaces de jeu, des sorties à destination des pré-adolescents et adolescents, des sorties sportives.

Un temps fort a été marqué par la réalisation d'un repas de Noël collectif avec une cuisine exotique délivrée par un traiteur qui fut très appréciée des grands et des petits.

Sorties

4 Départ volontaire

3 Réorientation

4 Logement autonome

Centre d'Hébergement d'Urgence de Bezons

Le CHU de Bezons accueille des femmes isolées avec enfants ainsi que de femmes seules au sein de logements individuels. Elles sont orientées par le 115 après un parcours d'errance ou un temps d'hébergement à l'hôtel.

Les chiffres

28 places
Capacité d'accueil

28 soit 12 ménages
Personnes hébergées en 2025

0
Nouvelles personnes hébergées en 2025

100%
Taux d'occupation

41 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

Le Centre d'hébergement d'urgence de Bezons a maintenu en 2025 une occupation stable. Aucune sortie vers le logement pérenne n'a pu être réalisée démontrant la complexité des parcours du public accueilli. Les situations des femmes et familles présentes depuis l'ouverture de la structure nécessitent un tel volume de démarches à réaliser qu'à ce jour une majorité n'est toujours pas en capacité de débuter un processus de régularisation et de stabilisation.

De nombreux parcours de soins ont été initiés pour les adultes comme pour les enfants avec la nécessité en parallèle d'accompagner les ménages dans leur processus de régularisation administrative.

Malgré les difficultés pour assumer les besoins quotidiens comme l'alimentation, il est à noter que parmi les enfants présents dans la structure, les adolescentes ont pu obtenir leur brevet des collèges et leur baccalauréat avec brio. Il est à noter par ailleurs que 58% des familles ont des ressources (17% salaire, 17% pension familiale, 9% bourse, 9% prestations familiales, 9% autre).

L'éducation des plus petits semble plus problématique, c'est pourquoi l'accent est mis sur le soutien à la parentalité.

FOCUS

Soutien à la parentalité

Et si accompagner les parents dès la petite enfance pouvait contribuer à changer les trajectoires de vie ? C'est l'ambition de l'association PAPOTO, engagée dans la prévention précoce et l'égalité des chances, notamment auprès de familles en situation de vulnérabilité, comme celles accueillies aux CHU d'Argenteuil et de Bezons.

Au sein même des lieux d'accueil, PAPOTO propose des ateliers collectifs pour soutenir la parentalité. Pensés comme de véritables espaces d'apprentissage, ils permettent de renforcer les compétences parentales et de promouvoir des pratiques favorables au développement de l'enfant.

Animées par deux professionnelles, ces séances de 2 heures, organisées une à deux fois par mois, abordent des thèmes essentiels : besoins du jeune enfant, gestion des émotions, écrans, langage, accompagnement scolaire ou encore discipline sans violence.

Ancrées dans la recherche et une démarche participative, ces rencontres deviennent un véritable levier pour soutenir les parents et donner à chaque enfant les meilleures chances de grandir sereinement.

Centre d'Hébergement d'Urgence des Carrières

Le CHU des Carrières accueille des familles et des personnes isolées. Il a la particularité d'accueillir également des personnes orientées par le 115 pour la nuit, des personnes isolées placées sous main de justice (placement extérieur), des hommes auteurs de violences conjugales évincés de leur domicile, des personnes isolées accompagnées par l'association Dune et une personne isolée orientée par le dispositif Ac.Sé.

Les chiffres

37 places
Capacité d'accueil

47 soit 30 ménages
Personnes hébergées en 2025

14 soit 13 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

85,08%
Taux d'occupation

37 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

Les ménages orientés par le SIAO disposent d'un accompagnement social global leur permettant de lever les freins à leur accès au logement autonome, tout comme les ménages accueillis dans le cadre du partenariat avec l'association Dune et le dispositif Ac.Sé.

Concernant les ménages en placement extérieur ou hébergés sur la chambre auteur, le suivi social ne se fait pas sur la structure. Toutefois, l'encadrement proposé peut tout de même leur être bénéfique dans leur parcours.

La pluralité des publics accueillis, malgré les difficultés que cela peut parfois engendrer, est un atout majeur du CHU des Carrières. Elle semble permettre à chacun de resituer sa situation dans le contexte global du domaine de l'insertion. Le fait que des personnes orientées par le 115 pour des mises à l'abri à la nuitée soient présentes quotidiennement sur la structure semble participer au maintien dans la réalité des ménages hébergés de manière pérenne : ils semblent avoir intégré le parcours progressif d'insertion vers le logement du secteur en ayant des attentes et projections réalistes sans nier les difficultés liées à l'errance traversée. Par ailleurs, la cohabitation dans un même lieu de personnes sous main de justice et de familles, ne présente pas de difficulté particulière dans le quotidien.

Toutefois, il faut admettre que cette mixité accentue l'individualisation des accompagnements en ce que chaque ménage se concentre sur sa propre situation sans se comparer aux autres. Cela rend en revanche parfois plus difficile le travail autour du collectif.

Situation du public
en part de ménages

83%
En situation d'exil (économique, familial, politique et pour soin)

16%
Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

75%
Déclarent avoir connu une situation d'errance

Typologie familiale
en part de ménages

80% Isolés
7% Femmes seules avec enfants
13% Couples avec enfants

Sorties

5 Fin d'hébergement
1 HAVC
1 Départ volontaire
9 Fin du placement extérieur

Centre d'Hébergement d'Urgence de Pontoise

Le CHU de Pontoise accueille des familles, des couples et des fratries dans des chambres privatives disposant d'un lavabo. Les sanitaires et la cuisine sont partagés. La structure dispose d'une chambre PMR.

Les chiffres

65 places
Capacité d'accueil

76 soit 31 ménages
Personnes hébergées en 2025

33 soit 11 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98,28%
Taux d'occupation

42 ans
Âge moyen des personnes demandeuses principales

Le CHU de Pontoise a ouvert de manière progressive entre février 2024 et mai 2025. L'accompagnement social qui y est proposé est global et a pour but de permettre aux ménages d'accéder à une solution de logement autonome. L'équipe éducative dispose d'une TISF à mi-temps afin de travailler davantage sur le savoir-habiter et la relation parents-enfants, la structure comptant 42% d'enfants.

Typologie familiale
en part de ménages

14% Personnes isolées
42% Femmes avec enfant(s)
38% Couples avec enfant(s)
5% Groupes d'adultes

La complexité de cette structure réside dans son bâti. Les chambres sont assez petites, les personnes isolées sont, pour la plupart, dans des chambres partagées et les parois ne sont pas insonorisées ce qui crée des conflits de voisinage. L'installation dans la durée des publics au sein des structures nécessite, de fait, des locaux adaptés.

Toutefois, pour pallier les problématiques qui pourraient en découler, l'équipe éducative a fortement axé le travail autour du collectif afin que les résidents puissent être en mesure d'échanger entre eux et de mettre en place les compromis nécessaires pour faciliter le vivre ensemble.

Situation du public
en part de ménages

95%
En situation d'exil (économique, familial, politique et pour soin)

7%
Déclarent avoir été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

16%
Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

100%
Déclarent avoir connu une situation d'errance

Enfin, la structure étant gérée par une enseigne hôtelière, la présence d'un gardien 24 heures sur 24 tous les jours de l'année, soulage l'équipe éducative et permet une répartition des tâches entre gestion du quotidien (laverie, entretien des locaux, soucis techniques, etc.) et accompagnement social.

Sorties

1 Accès à un logement social
1 Orientation vers un CHRS
1 Départ volontaire
1 Incarcération

Bilan et perspectives

Au vu des difficultés rencontrées en 2025 autour de l'accès aux soins, avec un public de plus en plus fragilisé en termes de santé, la coordination avec les personnels soignants, tant en maisons relais qu'en CHRS, reste perfectible et nécessite d'être renforcée. Les articulations entre les champs social et sanitaire demeurent parfois insuffisamment structurées, ce qui peut limiter la prise en compte globale des besoins des personnes accompagnées, notamment dans des situations de plus en plus complexes, et impacter la fluidité et la sécurisation des parcours.

De plus, les partenariats développés autour du bien-être des personnes accueillies ont participé activement à leur intégration dans la cité. Ces actions visent également à déconstruire les préjugés dont peuvent être victimes les publics accompagnés, en favorisant les échanges, la rencontre et une meilleure compréhension mutuelle avec l'environnement local.

L'accompagnement à la gestion du budget constitue un axe de travail toujours essentiel. Il permet de soutenir les personnes dans l'acquisition de compétences favorisant leur autonomie, en les aidant à mieux anticiper leurs dépenses, à gérer leurs ressources et à sécuriser leur situation financière.

En termes de perspectives, la formation des équipes demeure une priorité. Il apparaît indispensable de poursuivre le développement des compétences professionnelles, notamment sur des thématiques en lien avec l'évolution des besoins des publics, afin de garantir un accompagnement toujours plus adapté et de qualité.

Enfin, une attention particulière sera portée au développement de stratégies d'aide alimentaire. La mise en place de distributions alimentaires régulières, portée par les équipes, est appelée à être développée grâce à la Banque Alimentaire (BAPIF). Avec une perspective de mutualisation et de redistribution à l'ensemble des structures du pôle. Cette démarche repose sur une forte mobilisation des professionnels à tous les niveaux — services généraux, équipes sociales, encadrement et assistante de direction de pôle — et témoigne d'un investissement collectif important. Elle devrait permettre d'apporter des réponses plus coordonnées et efficaces face aux situations de précarité alimentaire rencontrées.

Ainsi, le pôle hébergements collectifs s'inscrit dans une démarche de consolidation de ses acquis et de développement de nouvelles actions, au service d'un accompagnement global, coordonné et en constante amélioration.

PÔLE

Hébergement Diffus

Le pôle Hébergement Diffus regroupe des places d'hébergement en diffus issues de trois dispositifs répartis sur l'ensemble du département du Val-d'Oise : DHUA, CHRS et HUDA. Les structures du pôle accompagnent des personnes isolées, des couples et des familles en situation d'exil ou d'exclusion, en leur proposant une solution d'hébergement temporaire. Cette prise en charge vise à consolider un parcours d'insertion, notamment en faveur de l'accès à l'emploi et au logement.

La durée de séjour, limitée dans le temps, varie selon les dispositifs. L'accompagnement proposé repose sur le respect et le développement de l'autonomie des personnes accueillies, notamment grâce à la mise à disposition de logements meublés et équipés. L'objectif est, dans un premier temps, de permettre une stabilisation des situations, puis d'accompagner les ménages dans la construction et la mise en œuvre de leur projet, en tenant compte de leur niveau d'autonomie, afin de favoriser leur accès à un logement autonome et durable.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions significatives. Tout d'abord, la fermeture de 100 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) situées à Villiers-le-Bel à la demande de l'Etat. Les personnes hébergées ont été orientées dans des délais contraints, parfois vers des territoires éloignés et, générant de fortes inquiétudes. L'équipe de travailleurs sociaux s'est fortement mobilisée pour accompagner au mieux ces réorientations. Par ailleurs, l'HUDA a dû fermer une maison située à Soisy-sous-Montmorency, qui accueillait 26 personnes. Afin de maintenir la capacité d'accueil, de nouveaux logements ont été captés, permettant de compenser la fermeture de cette structure. Enfin, un travail important a été mené afin de réduire le nombre de bénéficiaires de la protection internationale (BPI) en présence indue, c'est-à-dire maintenus dans le dispositif au-delà du délai réglementaire de six mois après l'obtention de leur statut.

Du côté du DHUA, 82 places supplémentaires ont été ouvertes pour répondre aux besoins croissants sur le territoire. Les nouvelles places ayant été développées dans l'est du département, un travail spécifique de développement partenarial a été engagé sur ces territoires.

Le pôle compte donc toujours un nombre élevé d'hébergements (93), répartis sur l'ensemble du Val-d'Oise, ce qui implique un travail conséquent de gestion et d'entretien. Dans ce cadre, le rôle et le soutien des services généraux, fonction support mutualisée à l'échelle de l'association, sont essentiels. En outre, afin de favoriser la proximité et la réactivité des équipes, les bureaux sont situés à l'Est et à l'Ouest du département.

Le taux d'occupation de l'ensemble des places du pôle hébergement diffus a augmenté de 10% par rapport à 2024, il était alors de 85,5%. Cela s'explique par une stabilisation des places CHRS et la fermeture des 100 places de l'HUDA où la vacance était parfois importante du fait des délais d'orientation par l'OFII assez variables.

Les équipes interviennent dans un contexte marqué par le vieillissement d'un public précaire, souvent sans solution durable, des enjeux de parentalité nécessitant un fort travail partenarial, et une complexité administrative croissante qui allonge les parcours et fragilise les familles. Ces réalités, combinées à des conditions d'hébergement parfois contraintes et génératrices de tensions, impactent à la fois la qualité de vie des usagers et les modalités d'intervention des professionnels, qui doivent adapter en permanence leurs pratiques pour répondre à des situations souvent complexes.

Delphine Solaire,
Directrice du pôle hébergement diffus

Chiffres clés

524
places d'hébergement (542 en 2024)

667
personnes accueillies en hébergement diffus

351 ménages

93
hébergements

Dispositifs

- Dispositif Hébergement d'Urgence en Appartements (DHUA)
- CHRS en diffus
- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Dispositif d'Hébergement d'Urgence en Appartements

Le DHUA propose des hébergements d'urgence en appartements ou maisons répartis sur l'ensemble du Val-d'Oise. Il accompagne des ménages en situation d'exil (économique, familial, politique ou pour raison de santé), des personnes sortant de structures d'accueil ou de dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance, ainsi que des victimes de violences intrafamiliales ou de traite des êtres humains, en situation d'errance ou hébergées à l'hôtel via le 115. L'objectif est de permettre aux personnes accueillies de se stabiliser, puis de s'engager dans leur projet, en les accompagnant dans leurs démarches. Cet accompagnement est adapté à leur niveau d'autonomie afin de favoriser l'accès à un logement autonome et durable.

Les chiffres

296 places
Capacité d'accueil

332
Personnes hébergées en 2025

120
Nouvelles personnes hébergées en 2025

100%
Taux d'occupation

100%
Part des personnes suivies pour une ouverture de droits administratifs

26%
Part des personnes majeures ayant trouvé un emploi

100%
Part des personnes orientées vers des partenaires de santé

39 ans
Age moyen des personnes demandeuses principales

En 2025, l'ouverture de 82 places d'hébergement d'urgence à l'est du département a conforté la sectorisation du service en deux entités territoriales (est et ouest). Une seconde cheffe de service a été recrutée pour le secteur Est afin de renforcer l'encadrement de proximité. Le taux d'occupation, légèrement supérieur à 100% s'explique par des naissances imprévues qui entrainent de la suroccupation temporaire dans certains hébergements. De plus, nous observons très peu de vacance sur les places lors des départs. On constate par ailleurs un allongement de la durée moyenne de séjour (+8 mois par rapport à 2024), lié aux difficultés croissantes de régularisation sur le territoire, qui entravent l'accès des personnes hébergées à un logement.

Essentiels à l'accompagnement, les partenariats se sont poursuivis, notamment autour de l'aide alimentaire, vestimentaire, administrative et éducative. L'ouverture de nouvelles places à l'Est a par ailleurs favorisé le développement de partenariats locaux (Programme de Réussite Éducative, cours de français…).

La présence d'une psychologue à temps partiel permet par ailleurs de proposer un accompagnement psychologique à 73 personnes, via 270 consultations. Parmi ces personnes, 39 ont bénéficié d'une prise en charge régulière. Cet accompagnement est essentiel pour soutenir des personnes parfois en grande souffrance psychologique, du fait de leurs parcours.

La gestion des hébergements, en particulier en situation de cohabitation, n'est pas toujours aisée. En effet, la proximité suscite parfois des tensions. L'accompagnement à la parentalité est également un enjeu central pour lequel nous nous appuyons sur des partenaires clés (ASE, VAGA, PEPA d'Argenteuil – Croix-Rouge).

Le vieillissement d'une partie du public accompagné constitue un défi croissant, d'autant qu'une partie des personnes n'est pas régularisée et n'a pas de ressources. En outre, les hébergements ne sont pas adaptés à un public vieillissant qui, pour la plupart, finit sa vie au sein du DHUA faute de structure adaptée où être orienté. Ainsi, ESPERER 95 adapte les hébergements et cherche des solutions afin de répondre à ces situations préoccupantes en proposant des conditions d'accueil adaptées à la perte d'autonomie.

Situation du public
en part de ménages

34,3% En situation d'exil (économique, familial, politique et pour soin)

17,6% Sortants d'autres structures

6,5% Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

57,4% Déclarent avoir connu une situation d'errance

Typologie familiale
en part de ménages

8% Personnes isolées

62% Familles monoparentales

5% Couples

25% Couples avec enfant(s)

Sorties

7 Logement de droit commun

1 Dispositif d'hébergement du secteur AHI

1 Sans solution

2 Solution personnelle

En 2026, le développement des partenariats et la continuité de service entre les secteurs resteront deux enjeux centraux. Une évolution des Conseils de Vie Sociale est également envisagée afin de renforcer la participation des résidents. Le renforcement des formations et l'amélioration de la gestion des hébergements, en lien avec les services généraux, constituent également des priorités majeures.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale diffus

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale diffus (CHRS diffus), regroupe les hébergements d'insertion en appartements ou maisons dans tout le département du Val d'Oise. Il a pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les chiffres

66 places
Capacité d'accueil

96
Personnes hébergées en 2025

28
Nouvelles personnes hébergées en 2025

98%
Taux d'occupation

100%
Part des personnes suivies pour une ouverture de droits administratifs

30%
Part des personnes majeures ayant trouvé un emploi

100%
Part des personnes orientées vers des partenaires de santé

35 ans
Age moyen des personnes demandeuses principales

En 2025, les équipes ont poursuivi le développement des partenariats, notamment dans les domaines de l'aide alimentaire et vestimentaire, de l'accompagnement administratif et du bien-être. Cette dynamique s'est particulièrement renforcée sur les nouvelles zones d'implantation des hébergements, avec un développement des collaborations adapté aux besoins identifiés (handicap, jeunesse, santé mentale, accès aux droits).

La présence de la psychologue à temps partiel a permis par ailleurs de proposer un accompagnement psychologique à 19 personnes, soit 56 consultations. Parmi ces personnes, 8 ont bénéficié d'une prise en charge régulière.

Situation du public
en part de ménages

15,1%
Situation d'exil

9,1%
Sortants d'autres structures ou de dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance

6,1%
Déclarent avoir été victimes de violence familiale ou victimes de la traite des êtres humains

40%
Déclarent avoir connu une situation d'errance

6,1%
Séparation ou rupture des liens familiaux

Les principales difficultés concernent la gestion de l'occupation des logements et la cohabitation, la plupart étant partagés par plusieurs familles. Certaines nécessitent un soutien à la parentalité, parfois en lien avec les services de l'Aide sociale à l'enfance. L'accompagnement vers l'insertion et l'autonomie demeure un enjeu majeur, en particulier pour les familles récemment régularisées. Par ailleurs, le nombre de refus d'orientation reste élevé, faisant l'objet d'un travail spécifique avec le SIAO.

30% Personnes isolées
50% Familles monoparentales
20% Couples avec enfant(s)

Sorties

7 Logement autonome
1 Hébergement
2 Solution personnelle
2 Décès

En 2026, les priorités portent sur la stabilisation de l'équipe et l'évolution des Conseils de Vie Sociale afin de renforcer la participation des personnes hébergées. Le maintien des actions de formation, notamment autour de la parentalité, reste un axe important.

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Diffus

L'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) est rattaché au Dispositif National d'Accueil (DNA) des personnes demandant l'asile. Il accueille des demandeurs d'asile orientés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) qui sont dans l'attente que l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) statue sur leur demande. En plus de l'hébergement, l'HUDA propose un accompagnement social et administratif global (lié à l'asile, vers l'accès au droit, au logement, la santé, la parentalité). Enfin, l'équipe accompagne les ménages dans l'appropriation du logement (visite à domicile, ateliers ménage, vivre ensemble…).

Les chiffres

162 places
Capacité d'accueil

239 soit 208 ménages
Personnes hébergées en 2025

85 soit 84 ménages
Nouvelles personnes hébergées en 2025

88,46%
Taux d'occupation

81
Personnes évoluant vers des droits complets au 31/12

12
Personnes déboutées de leurs demandes d'asile au 31/12

Le premier semestre 2025 a été marqué par la fermeture de 100 places à la demande de l'Etat. Toutes les familles ont pu bénéficier d'une proposition d'orientation permettant qu'il n'y ait pas de remise à la rue, même si ces orientations se sont parfois faites vers des territoires éloignés (Marseille, Draguignan, Rennes…), ce qui a pu générer de fortes inquiétudes. Les dernières familles ont quitté le My Hotel le 14 mars 2025.

Un site de 26 places situé à Soisy-sous-Montmorency a également dû fermer fin juin. Afin de maintenir la capacité d'accueil, de nouveaux logements ont été captés. Ces bouleversements bousculent des personnes déjà fragilisées par leur parcours migratoire, l'exil, le déracinement et l'éloignement des proches.

L'année 2025 a également été marquée par un plus grand nombre d'orientations, parfois massives, en provenance de l'OFII des départements hors Ile de France. L'axe de travail prédominant a été la poursuite du travail engagé depuis 2023 pour réduire considérablement les présences indues des BPI, avec pour objectif d'éviter, autant que possible, les sorties sèches.

Bien que les orientations de l'OFII vers les places vacantes soient plus rapides qu'en 2024, permettant une hausse du taux d'occupation de 14 % en un an, le manque de réactivité encore observé de la part de l'OFII ne permet pas d'atteindre un niveau d'occupation satisfaisant.

Nous observons des difficultés de cohabitation au sein des hébergements liées à la promiscuité au sein des chambres partagées qui peut amener des tensions. De plus, tous ne parlent pas la même langue, ce qui est parfois source d'incompréhension. Les difficultés sont également d'ordre économique : les personnes hébergées ont des difficultés liées au paiement des transports et l'Allocation Demandeur d'Asile n'est pas suffisante pour subvenir à l'intégralité des besoins des ménages (ce qui est renforcé par le manque d'aide alimentaire dans l'Est du département). De plus, les personnes ne peuvent pas effectuer de retrait d'espèces ni de paiement sur internet. Par ailleurs, on constate des difficultés pour l'accès à des cours de français sur l'Est du département et pour le renouvellement des API (Attestation de Prolongation d'Instruction, équivalent numérique de récépissé) relevant de la Sous-Préfecture de Sarcelles. Enfin, bien que l'hébergement en diffus permette de contribuer à l'autonomisation des personnes, il peut aussi générer un sentiment d'isolement que les professionnels tentent de limiter par l'organisation de temps collectifs en complément des rencontres individuelles.

93% Hommes isolés
2,5% Femmes isolées
2% Couples avec enfants
2,5% Femmes avec enfants

Situation administrative du public présent au 31/12 (en nombre de personnes)

133 personnes

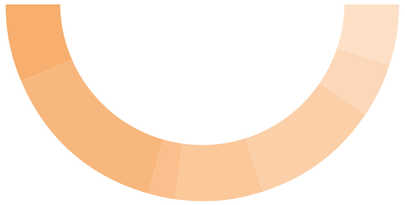

17	Dublin
38	En attente d'interview ou décision OFPRA
6	Bénéficiaires de la protection subsidiaire
19	Réfugiés statutaires
28	En recours à la CNDA
12	Déboutées
13	En présence indue sur les 25 BPI

Sorties

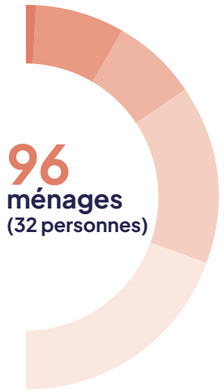

96 ménages (32 personnes)

2	Logement de droit commun
14	Logement adapté
14	Hébergement
29	Solution inconnue ou sans solution
37	Autres solutions.

En 2025, l'équipe a développé le travail en partenariat et en réseau pour l'accès aux soins (avec IntégraPsy et EMIL), l'accès à l'emploi (orientation importante vers O2R pour l'emploi), à la culture et aux loisirs (les familles ont pu bénéficier de plusieurs séjours au Moulin du Pont Rû) et a multiplié les activités collectives au sein des logements (vivre ensemble, savoir habiter son logement…) mais aussi à l'extérieur (cinéma, sorties au musée, peinture, poterie, tournoi de foot…). Afin de toujours mieux accompagner les personnes hébergées, les travailleurs sociaux ont également bénéficié de diverses formations : formation SIAO, Mission Logement, laïcité, Addictions France… Enfin, l'équipe a mis en place des contrats d'objectifs pour toutes les personnes obtenant la protection internationale, ce qui leur permet de mieux comprendre les démarches et de poser un cadre après l'obtention de la protection : fin de prise en charge, démarches à effectuer…

En 2026, le travail engagé avec les BPI en présence indue sera également poursuivi avec pour objectif de respecter le cahier des charges, en limitant au maximum les fins de prise en charge sèches et sans solution et en favorisant les orientations vers des solutions pérennes et adaptées en fonction des situations (en lien avec le SIAO, l'OFII, les gestionnaires de logement adapté…). Les temps de formation seront également poursuivis. Le travail d'ouverture vers l'extérieur ainsi que l'accès à la culture et aux loisirs seront renforcés notamment à travers des dynamiques collectives (dynamiques collectives dans les hébergements, et des activités au sein des bureaux permettant aux personnes de se rencontrer (café philo)), pour travailler autour du lien social.

Bilan et perspectives

En 2025, le pôle a démontré une forte capacité d'adaptation, notamment avec l'ouverture rapide de 82 places d'hébergement d'urgence en diffus. Ce développement a pu s'appuyer sur la constitution d'une équipe solide, en mobilisant notamment des professionnels expérimentés en interne, ainsi que sur l'implication déterminante des services généraux. Ces derniers ont accompagné les ouvertures à travers un volume important d'interventions techniques sur les 93 logements, ainsi que des travaux de rénovation, contribuant à garantir des conditions d'accueil adaptées.

Par ailleurs, dans le cadre de la fermeture des places HUDA, le travail étroit mené avec l'OFII a permis d'assurer une orientation pour l'ensemble des ménages concernés, sans remise à la rue. L'accompagnement par les équipes s'est voulu à la fois sécurisant et bienveillant dans un contexte contraint. En parallèle, les efforts engagés ont permis de réduire significativement le nombre de bénéficiaires de la protection internationale en présence indue, passant de 26 à 13 en un an.

La structuration du pôle s'est poursuivie à travers des temps de réflexion avec les cheffes de service, des rencontres régulières des équipes, des actions de formation et l'organisation d'un séminaire.

Le travail partenarial est resté un levier central, tant pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs que pour renforcer l'accompagnement global des ménages. Les liens avec les partenaires du territoire ont ainsi été consolidés et développés.

Le pôle poursuit également son engagement dans la formation des futurs professionnels, avec l'accueil de plusieurs stagiaires et d'un apprenti éducateur spécialisé, en lien avec l'EPSS de Cergy. Cette dynamique contribue à la transmission des pratiques et participe à l'attractivité de l'association.

Les principales difficultés demeurent toutefois importantes, notamment en matière de gestion des hébergements, tant sur le plan technique que dans l'accompagnement du « savoir habiter » et la gestion des cohabitations. Les équipes sont également confrontées à des situations de plus en plus complexes, marquées par des problématiques de santé mentale, des enjeux de parentalité préoccupants et, parfois, des situations de tension ou de violence.

En 2026, le pôle poursuivra la réouverture des 26 places HUDA et continuera à renforcer l'harmonisation des pratiques, en lien avec la démarche qualité. Le développement du travail partenarial restera une priorité afin d'accompagner au mieux des publics aux parcours souvent complexes, dans une logique de sécurisation des trajectoires et d'accès durable au logement.

PÔLE

Habitat et Accès au logement

Aurore Fromont,
Directrice du pôle Habitat et accès au logement

Le pôle Habitat et Accès au Logement intervient sur l'ensemble du Val-d'Oise auprès de publics aux parcours et situations variés et souvent marqués par des ruptures : personnes à la rue ou mises à l'abri à l'hôtel, victimes de violences, placées sous main de justice, seules ou en famille, avec ou sans droits ouverts. Son action s'inscrit dans une logique d'« aller-vers », visant à atteindre les personnes les plus éloignées des dispositifs, afin de lutter contre le non-recours aux droits et de contribuer à la mise en œuvre effective du logement d'abord.

Chiffres clés

8 685
personnes accompagnées en 2025, dont 7006 dans le cadre de la plateforme d'accompagnement social à l'hôtel

1 223
Personnes accompagnées vers et dans le logement (ASLL, ASLLT, AVDL, SAVL, ALS)

200
Personnes hébergées et accompagnées par le dispositif ALTHO

88
Personnes hébergées et accompagnées par le dispositif Phenix

168
Personnes accompagnées par les équipes mobiles santé précarité

Dispositifs

- Plateforme départementale d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH)
- Alternative à l'Hôtel (ALTHO)
- Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Accompagnement Social Lié au Logement et au Logement Temporaire (ASLL et ASLLT)
- Service d'Accompagnement Vers le Logement (SAVL)
- Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP)
- Equipe Mobile Santé Précarité Périnatalité (EMSPP)
- Dispositif PHENIX
- Action Logement

Dans cette perspective, le pôle accorde une attention particulière au temps nécessaire à l'accompagnement, en prenant en compte les singularités des parcours et des situations. L'intervention vise à proposer une approche respectueuse du rythme de chacun, favorisant la restauration de l'estime de soi et la (re)construction d'une place durable dans la société. Les réponses apportées s'adaptent aux besoins spécifiques des publics accompagnés, dans une logique de parcours individualisé, en veillant à articuler les différentes étapes de l'hébergement vers le logement. L'accompagnement proposé s'inscrit ainsi dans une approche globale, visant à soutenir les ménages dans leurs démarches d'accès et de maintien dans le logement, tout en cherchant à prévenir les ruptures de parcours résidentiels et à sécuriser les trajectoires d'insertion.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions structurantes. Le déploiement de l'Équipe Mobile Santé Précarité Périnatalité a permis de renforcer la réponse aux besoins des femmes enceintes et jeunes enfants en grande précarité. Le dispositif PHENIX a vu sa capacité d'accueil renforcée avec l'ouverture de nouvelles places destinées aux femmes victimes de violences. La PASH a été significativement renforcée, avec l'arrivée de travailleurs sociaux et de fonctions supports (juriste, psychologue, conseillère en insertion professionnelle), permettant d'adapter l'accompagnement à la montée en charge et à la complexification des situations.

L'année confirme par ailleurs plusieurs tensions sociales majeures : crise durable du logement, allongement des parcours hôteliers, hausse des situations de violences intrafamiliales, difficultés accrues d'accès aux soins, saturation des dispositifs spécialisés et fragilisation économique croissante des ménages accompagnés. Les équipes sont également confrontées à une augmentation des problématiques de santé mentale, d'isolement social et de cumul de vulnérabilités.

Parallèlement, des évolutions organisationnelles et partenariales ont permis de consolider le fonctionnement du pôle et la qualité des accompagnements : montée en charge de certains dispositifs (notamment le FSL/ASLL) ayant permis la création de fonctions de coordination renforçant le pilotage opérationnel, intensification du travail partenarial avec les acteurs du logement, du soin, de la protection de l'enfance, de la justice, ainsi qu'avec les collectivités locales et services de l'État.

Sur le plan réglementaire et institutionnel, plusieurs évolutions ont impacté l'activité : ajustement du cadre régional des PASH, reconduction de conventions existantes (Action Logement), nouvelles orientations publiques en faveur du Logement d'Abord, ainsi que poursuite des réformes administratives influant sur l'accès aux droits, notamment pour les publics étrangers.

Dans ce contexte en constante évolution, les équipes ont poursuivi leur adaptation afin de garantir la continuité de service et des réponses au plus près des besoins du territoire.

Plateforme départementale d'Accompagnement Social à l'Hôtel

La Plateforme départementale d'Accompagnement Social à l'Hôtel (PASH) intervient dans tout le département du Val-d'Oise. Elle a pour mission d'accompagner les ménages mis à l'abri par les 115 franciliens et de mettre en œuvre une dynamique de mobilisation dans la construction de leurs parcours vers l'hébergement ou le logement. La PASH assure un suivi global des ménages stabilisés à l'hôtel par le 115. Son équipe intègre par ailleurs les professionnels intervenant dans le cadre des mises à l'abri à l'hôtel prises en charge par l'ASE. Son accompagnement couvre notamment l'ouverture et le renouvellement des droits, la vigilance autour de la situation des enfants, ainsi que la coordination avec les partenaires en matière d'aide alimentaire, de santé, de domiciliation et d'insertion professionnelle.

Les chiffres

7 006 soit 2085 ménages
personnes accompagnées en 2025

Une modification du cadre régional des PASH a permis de réduire le nombre de ménages accompagnés par travailleur social. Dans ce contexte, nous avons obtenu l'accord des services de l'État pour renforcer les équipes. Les recrutements réalisés ont permis d'augmenter le nombre de ménages accompagnés, passant de 1 931 en 2024 à 2 085 en 2025. Par ailleurs, le recrutement de fonctions transverses a permis d'enrichir l'accompagnement social. Ainsi, depuis septembre 2025, une conseillère en insertion professionnelle et une psychologue interviennent en complémentarité des travailleurs sociaux auprès des ménages stabilisés à l'hôtel.

Accompagnement long séjour des ménages orientés par le 115

Les chiffres

5 736
soit 1 561 ménages
Personnes accompagnées en 2025

2 151
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit 630 ménages
(+ 233% en un an)

Comme les années précédentes, l'accès à l'alimentation demeure une préoccupation majeure, notamment l'été lors de la fermeture des banques alimentaires qui fragilise les plus démunis. Par ailleurs, les problématiques de santé demeurent importantes, avec 57 sollicitations de l'EMSP/EMSPP, souvent liées à des besoins en matériel médical (lit médicalisé, fauteuil roulant, etc.).

Les troubles de santé mentale restent également très présents, avec 49 demandes adressées à la psychologue PASH au dernier trimestre 2025, auxquelles s'ajoutent des refus ou des suivis déjà engagés ailleurs. Se pose, alors, la question de l'inadéquation du cadre hôtelier. Enfin, les travailleurs sociaux sont également fortement mobilisés sur la protection de l'enfance, avec 15 informations préoccupantes réalisées sur l'année.

Dans ce contexte, la PASH renforce son rôle de pivot pour sécuriser les parcours, maintenir et renforcer les dynamiques partenariales et construire des projets de sortie d'hôtel pérennes, en lien avec les fonctions supports du service.

56%	Couple avec enfant(s)	1%	Couple sans enfant
30%	Femme seule avec enfant(s)	1%	Homme seul avec enfant(s)
6%	Femme isolée	1%	Groupe d'adultes avec enfant(s)
5%	Homme isolé	1%	Groupe d'adultes sans enfant

Sorties

20%	Logement de droit commun (social ou privé)
23%	Solibail
9%	Hébergement d'urgence
6%	Hébergement d'insertion / de stabilisation
2%	Logement adapté (hors solibail)
4%	ALTHO
5%	Départ volontaire
17%	Sorties négatives
14%	AUtre

L'accès au logement adapté (Solibail/IML) progresse, passant de 18 % à 23 % des sorties. À l'inverse, l'accès direct au logement social diminue (de 22 % à 18 %). Malgré ces évolutions, le taux global d'accès à une solution d'hébergement ou de logement reste stable, autour de 70 %.

Accompagnement des ménages orientés par l'ASE

Les chiffres

593
soit 187 ménages
Personnes accompagnées en 2025

231
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit 79 ménages

En 2025, le nombre de situations relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance a diminué de 16%. Cette évolution s'explique par une clarification des critères d'accès à la mise à l'abri, permettant une évaluation plus fine des situations et entraînant la sortie de plusieurs personnes à la suite d'une révision des conditions d'admission et de maintien. La durée d'accompagnement des familles relevant de l'ASE s'allonge, passant de 352 à 398 jours, en raison d'une forte précarité économique. Sur 187 ménages suivis, 143 disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté, ce qui fragilise durablement les familles et retarde la stabilisation nécessaire à une sortie vers un dispositif adapté.

87%	Femme seule avec enfant(s)
6%	Couple avec enfant(s)
4%	Homme seul avec enfant(s)
4%	Femme isolée

Interventions d'urgence

Les chiffres

677
soit 337 ménages
Personnes accompagnées en 2025

Les SIAO/115 franciliens peuvent solliciter la PASH pour intervenir auprès de ménages mis à l'abri dans le Val-d'Oise, y compris non connus du service, sur des problématiques variées (violences intrafamiliales, parentalité, santé, alimentation). Les interventions doivent être réalisées sous 48h, avec un retour écrit sur l'évaluation et les actions menées.

Les demandes liées aux violences familiales sont devenues prédominantes, passant de 78 % en 2024 à 94 % en 2025. Malgré une baisse du nombre de ménages (337 contre 381), les actions ont fortement augmenté, avec 300 mises à l'abri contre 235 l'année précédente.

94%	Violences familiales	1%	Problèmes de santé
2%	Autres critères de vulnérabilité	2%	Problèmes liés à l'alimentation
1%	Problèmes liés à la parentalité		

Alternative à l'Hôtel ALTHO

Avec pour objectif de réduire les nuitées hôtelières et d'améliorer l'accompagnement et l'accès aux droits des familles mises à l'abri par le 115 et inscrites dans une dynamique d'insertion, le dispositif Alternative à l'hôtel (ALTHO) vise, via un hébergement et un accompagnement social global (régularisation administrative, accès à l'emploi, insertion sociale, constitution et dépôt des dossiers logement, etc..), d'accéder au logement de droit commun.

Les chiffres

137 places
Capacité d'accueil

200
Personnes accompagnées en 2025 soit **84** ménages

61
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit **27** ménages

98,48%
Taux d'occupation

32
Labellisation validées

Au sein du dispositif ALTHO, les situations accompagnées sont très variées sur les plans professionnel, financier et administratif, ce qui nécessite un accompagnement individualisé et évolutif. Celui-ci s'articule autour de trois axes : l'accès au logement, l'accompagnement administratif (ouverture de droits, démarches) et le suivi social global (santé, parentalité, insertion).

Le dispositif compte 94 places en individuel et 43 en collectif, avec des modalités d'accompagnement différenciées, le collectif exposant davantage aux problématiques de cohabitation.

L'équipe reste néanmoins confrontée à des freins structurels, notamment la lenteur administrative (en particulier avec la préfecture pour le renouvellement des titres de séjour), entraînant des ruptures de droits et de ressources et une fragilisation accrue des ménages. Par ailleurs, l'équipe constate une hausse des troubles de santé mentale, impactant la gestion du quotidien et la relation d'accompagnement, ainsi qu'une complexification des situations liée au cumul de plusieurs problématiques.

Typologie familiale
en part de méanages

83%	Femme avec enfant(s)
4%	Homme avec enfant(s)
6%	Couple avec enfant(s)
5%	Couple sans enfant
2%	Groupe d'adultes sans enfant

Sorties

77%	Logement social
3%	Logement privé
3%	Hébergement de stabilisation / d'insertion
7%	Départ volontaire
7%	Orientation vers un autre dispositif
3%	Exclusion disciplinaire

Malgré cela, les résultats restent positifs : 81 % des sorties en 2025 concernent un accès au logement de droit commun (contre 72 % en 2024), favorisant une rotation régulière des ménages hébergés. Le service a ainsi reçu 29 candidatures sur l'année, dont 79 % ont abouti.

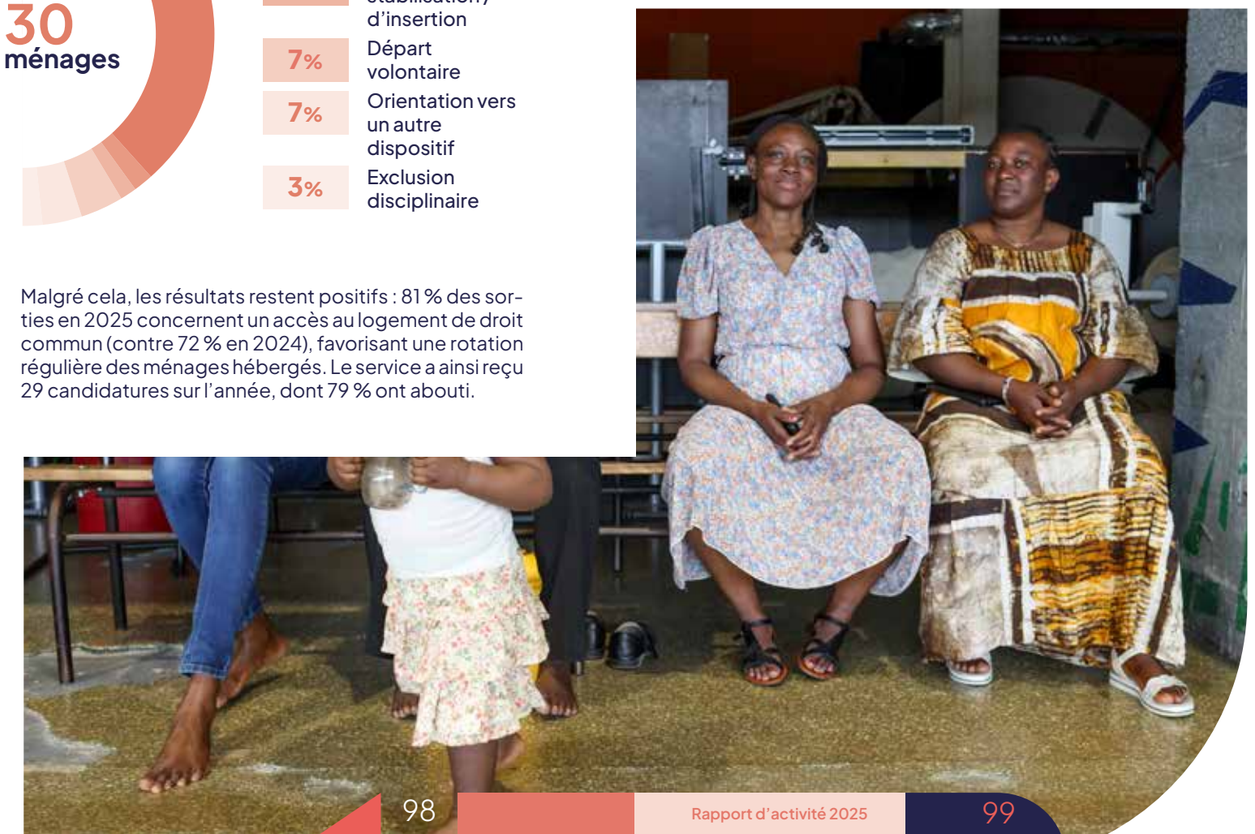

Axes de travail

87%	Accompagnement administratif
62%	Accompagnement vers un relogement adapté
41%	Accompagnement budgétaire
31%	Accompagnement à l'emploi
18%	Accompagnement dans la parentalité
12%	Accompagnement vers l'accès aux soins

Enfin, l'accompagnement s'appuie sur des actions collectives et un travail partenarial renforcé, soutenant le lien social et l'insertion. En 2026, l'objectif est de poursuivre cette dynamique, en consolidant les partenariats et les actions favorisant l'accès au logement et la cohésion sociale.

30 sorties en 2025 contre 25 en 2024 avec 81% de sorties vers un logement autonome contre 72% en 2024

Accompagnement Vers et Dans le Logement

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) est un dispositif d'accompagnement social global, mis en œuvre à la demande d'acteurs comme la commission DALO, la CCAPEX, les bailleurs ou la DDETS du Val-d'Oise. Il vise à soutenir les ménages en difficulté dans leur accès et leur maintien dans un logement. L'accompagnement est assuré par des associations conventionnées pour quatre ans, depuis la recherche de logement jusqu'à l'appropriation du nouveau lieu et cadre de vie. L'accompagnement, personnalisé et contractualisé avec le ménage, se poursuit jusqu'au relogement effectif.

Les chiffres

100
Nombre de mesures

544
Personnes accompagnées en 2025 soit **190** ménages

258
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit **97** ménages

13 mois
Durée moyenne de l'accompagnement

135
Bilans diagnostics réalisés

En 2025, ESPERER 95 a reçu 119 diagnostics (DALO et hors DALO), dont 17 non poursuivis (autonomie, suivi existant ou refus). La COMED reste le principal prescripteur (49 %), tandis que les orientations du Conseil départemental progressent (13 %), surtout au second semestre.

43%	Absence de logement
23%	Accès à un logement
19%	Expulsion locative
8%	Inadaptation du logement
2%	Logement insalubre
2%	Sortie d'hébergement
2%	Violences familiales / séparation
1%	Difficultés économiques

Les mesures AVDL portent majoritairement sur l'accès au logement (83 %), contre 17 % pour le maintien dans le logement. L'aller-vers reste le principal mode d'accompagnement, avec 72 % des rendez vous réalisés à domicile.

68%	Familles
42%	Femme avec enfants
4%	Homme avec enfants
19%	Couples avec enfant
2%	Couples avec enfant
0,5%	Groupes d'adultes avec enfants
0,5%	Groupe d'adultes sans enfant
32%	Personnes isolées
24%	Homme seul
8%	Femme seule

Les ménages accompagnés sont majoritairement des familles. Toutefois, 32 % sont des personnes isolées, celles-ci nécessitent un accompagnement renforcé en raison de leur isolement et de leur grande précarité. Bien que le dispositif accompagne des personnes particulièrement vulnérables au regard de l'accès au logement, 64 % des mesures ont abouti à un accès vers un logement de droit commun adapté.

Sorties

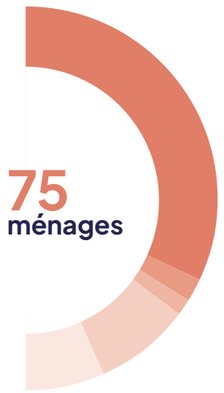

64%	Atteinte des objectifs
4%	Orientation vers un autre dispositif
3%	Transfert départemental
16%	Non adhésion
13%	Autres mesures (dont 1 décès)

Concernant le dispositif LDA, qui cible des ménages prêts au relogement avec un accompagnement renforcé, 27 ménages ont été priorisés en 2025 (contre 19 en 2024), permettant le relogement de 11 d'entre eux.

43%	Logement
19%	Gestion budgétaire
29%	Accompagnement administratif
5%	Accompagnement à l'emploi
3%	Santé
1%	Enfant

En 2026, l'équipe souhaite poursuivre la formation continue pour mieux appréhender les situations complexes et s'adapter aux évolutions législatives. Le développement des partenariats reste prioritaire, ainsi que la mise en place d'actions collectives, notamment avec la Mission Locale de Sarcelles autour du logement social.

Enfin, la diversité des métiers au sein du pôle constitue un atout, favorisant la complémentarité des compétences et la continuité des parcours.

Accompagnement Social Lié au Logement et au Logement Temporaire

L'accompagnement social lié au logement et au logement temporaire (ASLL – ASLLT) sont des dispositifs financés par le Fonds de Solidarité Logement, destinés à soutenir les ménages en difficulté dans leur projet d'insertion par le logement. Ils s'adressent à des personnes en situation de précarité, accédant à un logement, ou rencontrant des difficultés pour s'y maintenir. L'accompagnement est contractualisé et repose sur une approche globale, prenant en compte un cumul de difficultés sociales, économiques ou administratives. Il s'effectue quasi exclusivement au sein du lieu d'habitation des ménages accompagnés. La particularité de l'ASLLT est d'allier un accompagnement ASLL au sein d'un hébergement. L'objectif premier de ce dispositif est l'accès au logement pérenne. L'accompagnement mené permet aux familles de lever les freins et d'obtenir les outils afin de devenir locataire.

Les chiffres

69 mois (ASLL) **9** mois (ASLLT)
Nombre de mesures

495
Personnes accompagnées en 2025 soit **193** ménages

337
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit **131** ménages

7 mois (ASLL) **13** mois (ASLLT)
Durée moyenne de l'accompagnement

Une nouvelle convention 2025 2027 porte à 84 le nombre de mesures ASLL, contre 28 auparavant, expliquant la forte hausse du nombre de mesures. Ces accompagnements, inscrits dans une démarche d'aller vers, visent à renforcer l'autonomie budgétaire et administrative des ménages. Toutefois, la dématérialisation croissante des démarches et les délais de renouvellement des titres de séjour constituent des freins importants, allongeant parfois la durée des mesures.
Sur 193 ménages accompagnés, 101 mesures ont pris fin en 2025, avec 20 refus de collaboration. Comme déjà observé en 2024, l'articulation entre ASLL et aides financières (FSL/AFIL) peut entraîner un désengagement de certains bénéficiaires une fois l'aide perçue. Cette tendance appelle à une vigilance renforcée en 2026.

Parmi les mesures clôturées, 70 ménages étaient à jour de leur loyer et 63 avaient atteint une autonomie administrative et budgétaire. La durée moyenne d'accompagnement s'établit à environ 6,5 mois, en légère baisse. Cette tendance s'observe notamment pour les ménages déjà suivis en amont en structure d'hébergement, ayant déjà bénéficié d'un accompagnement de proximité en amont. À l'inverse, les situations les plus complexes (multi-endettement, handicap, maladie…) peuvent nécessiter une réorientation vers des mesures plus adaptées (AVDL hors DALO ou protection).

48%	Femmes seules avec enfant(s)
16%	Couples avec enfant(s)
18%	Hommes isolés
11%	Femmes isolées

Concernant l'ASLLT, la cohabitation s'est révélée parfois difficile à vivre pour certains ménages. Néanmoins, on observe une réduction des délais de vacance. Sur 17 ménages accompagnés, six présentaient des troubles de santé mentale. Le nécessaire accompagnement vers les soins demeure chronophage en raison du manque de professionnels de santé. La gestion de ces situations occupe une place importante lors des réunions de cohabitation organisées dans les hébergements. Le renforcement des partenariats en santé mentale apparaît essentiel pour garantir un cadre de vie apaisé.

Sorties ASLLT

7	Logement social
1	Hébergé par la famille

« Vous me redonnez le sourire et la confiance dans le système »

Service d'Accompagnement Vers le Logement

Le Service d'Accompagnement Vers le Logement (SAVL) est un dispositif d'accompagnement social global, spécifiquement destiné aux personnes placées sous main de justice et/ou sortant de détention. Il prend en compte la situation judiciaire des bénéficiaires dans l'élaboration du projet d'accompagnement. Ce service vise à favoriser l'accès et le maintien dans un logement adapté. L'accompagnement, personnalisé et contractualisé avec le ménage, se poursuit jusqu'au relogement effectif.

Les chiffres

40
Nombre de mesures

134
Personnes accompagnées en 2025 soit 110 ménages

11 mois
Durée moyenne de l'accompagnement

89%	Homme isolé
6%	Femme isolée
2%	Femme seule avec enfant(s)
3%	Couple avec enfant(s)

41%	SPIP
29%	Pré-sentenciel ESPERER 95
30%	Placement extérieur ESPERER 95

Sorties

36	Ont mis fin à l'accompagnement
10	Logement social
3	Logement privé
5	Résidence sociale
10	Hébergement d'urgence ou d'insertion
5	Incarcérations

Avec 89% d'hommes isolés parmi les personnes accompagnées (contre 93% en 2024), le même constat se maintient : il n'y a pas suffisamment de places d'hébergement pour hommes isolés au sein du département. Cette problématique est un réel frein dans l'accompagnement, en particulier pour le public jeunes ou fragiles sur le plan psychique.

La majorité des personnes s'épuise ou se désinvestit progressivement, ne voyant pas d'évolution dans son projet et ses recherches d'hébergement ou du logement. En effet, sur les 63 orientations, 33 ont vu leur accompagnement terminé en 2025. Sur ces 33 suivis terminés en 2025, 14 ont duré 31 jours ou moins. Ils n'ont pas adhéré à la mesure, espérant une solution concrète et rapide. Néanmoins, 28 personnes ont obtenu une solution positive de sortie du dispositif dont 10 en logement social.

La force de ce dispositif est de rappeler au public accompagné qu'il n'est pas juste auteur d'infractions ou accusé mais, qu'il a aussi des droits et des devoirs, en tant que citoyen et parfois parent d'enfant(s).

Equipe Mobile Santé Précarité

L'Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) assure une prise en charge médicosociale globale, pluridisciplinaire, de durée adaptée et temporaire. Elle propose et dispense des soins paramédicaux adaptés, et participe à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes. Son action repose sur une démarche « d'aller-vers », avec des interventions sur le lieu de vie des personnes. Elle accompagne les personnes mises à l'abri dans les hôtels du Val-d'Oise par les SIAO franciliens et personnes hébergées sur des places d'hébergement régulées par le SIAO 95.

Les chiffres

131
Personnes accompagnées en 2025

100
Nouvelles personnes accompagnées en 2025

668
Accompagnements pour une démarche extérieure (rendez-vous médicaux, démarches administratives…)

3 mois
Durée moyenne de l'accompagnement

49%
Personnes accompagnées n'ayant pas de droits ouverts à la santé

89%
Personnes sans revenu

L'Équipe Mobile Santé Précarité poursuit son déploiement avec une identification renforcée auprès des partenaires. Elle diversifie ses modalités d'intervention, en accompagnement individuel comme en appui aux professionnels, dans une logique d'aller vers. Les liens avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico sociaux se consolident, favorisant la fluidité des parcours. La participation aux instances territoriales val-d'oisiennes renforce l'ancrage partenarial et favorise la cohérence des parcours.

En 2025, 117 candidatures ont été reçues, 17 ont fait l'objet d'un refus. Pour chaque situation non éligible, un retour est systématiquement fait au professionnel orienteur, avec des propositions de solutions adaptées. Les refus concernent principalement des situations non éligibles (53 %), des difficultés de contact malgré relances (27 %), des parcours de soins déjà engagés (13 %) ou des départs du dispositif (7 %), liés notamment aux contraintes de prise en charge des personnes mises à l'abri via le 115.

Sur 94 sorties, 50 personnes ont atteint leurs objectifs. Plusieurs enjeux majeurs persistent toutefois : l'allongement des délais d'accès à l'AME, la saturation du secteur psychiatrique et les difficultés d'accès aux soins de premier recours. Les inégalités territoriales, notamment l'absence de coopération avec certaines PASS ou de dispositifs adaptés pour les enfants, complexifient les parcours. Les situations complexes, en particulier celles relevant du champ du handicap, nécessitent des coordinations renforcées.

Ces contraintes allongent les durées de prise en charge : 25 situations restent suivies au delà de 6 mois. Certaines restent particulièrement bloquées, notamment celles de personnes âgées sans titre de séjour, pour lesquelles il existe peu de solutions adaptées, ou de majeurs protégés sans réponse des tuteurs.

Dans ce contexte, l'EMSP poursuit l'adaptation de ses interventions, le renforcement des partenariats et l'articulation avec les dispositifs existants afin de mieux répondre aux besoins des publics, en tenant compte des spécificités territoriales.

501
Orientations réalisées

350	Professionnel de santé
25	Dispositif social (autre que droits santé)
12	Dispositif d'urgences
78	PASS
36	Service hospitalier (hors urgences)

508
Prestations réalisées

44	Premiers soins
72	Bilans de santé infirmiers
367	Écoute
20	Demande d'ouverture de droits santé
5	Remise de produits alimentaires / vestimentaires

Equipe Mobile Santé Précarité Périnatalité

L'équipe propose un accompagnement médico-social global et temporaire à destination des femmes enceintes, des jeunes mères et des enfants en bas âge jusqu'à trois ans, en situation de grande précarité, sur l'ensemble du département. Cet accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés sociales et d'accès aux soins et/ou nécessitant une coordination et une compréhension de leur parcours de soins. Elle est mobile et se déplace directement sur les lieux de vie des bénéficiaires.

Les chiffres

37
Personnes accompagnées en 2025 soit 22 femmes et 15 enfants

362
Accompagnements pour une démarche extérieure (rendez-vous médicaux, démarches administratives…)

3 mois
Durée moyenne de l'accompagnement

49%
Personnes n'ayant pas de droits ouverts à la santé

99%
Personnes sans revenus

Ouverte début 2025, l'EMSP Périnatalité présente déjà une activité soutenue et une inscription sur l'ensemble du territoire du Val-d'Oise. Elle intervient dans une logique d'aller-vers et de coordination renforcée. Les liens sont bien établis avec les PMI de Cergy et de Goussainville, et se développent avec la médiatrice en santé rattachée à la maternité et la PASS de l'hôpital de Gonesse, ainsi qu'avec les dispositifs spécialisés (PRECAP, PCO, UAPB). La participation aux instances de coordination, notamment la coopérative des acteurs de la périnatalité Est et le DAC, contribue à structurer les parcours.

L'équipe est confrontée à des situations complexes, notamment des enfants avec des profils relevant de la MDPH, ainsi qu'à des arrivées tardives de femmes enceintes pour lesquelles les suivis sont entièrement à initier. L'accès aux soins reste un enjeu majeur, marqué par des délais importants pour les consultations spécialisées (pédiatrie, orthophonie, kinésithérapie), indispensables aux bilans et aux orientations. L'absence de PASS pédiatrique dans le Val-d'Oise constitue également une limite, partiellement compensée par les créneaux du Centre Municipal de Santé de Goussainville.

Pour 2026, l'EMSP Périnatalité devra poursuivre son intégration dans le réseau, consolider ses partenariats et, avec une équipe complète, développer davantage ses actions d'aller-vers, notamment via des permanences en accueil de jour.

301
Orientations réalisées

237	Professionnel de santé
13	Dispositif social (autre que droits santé)
9	Dispositif d'urgences
16	PASS
26	Service hospitalier (hors urgences)

175
Prestations réalisées

1	Premiers soins
28	Bilans de santé infirmiers
129	Écoute
9	Demande d'ouverture de droits santé
8	Remise de produits alimentaires / vestimentaires

Dispositif PHENIX : hébergement dédié aux femmes victimes de violences

Le dispositif PHENIX propose des places d'hébergement en appartements diffus dans le Val-d'Oise pour les personnes victimes de violences (PVV), à adresses confidentielles, en cohabitation. L'accompagnement, assuré par des travailleuses sociales et une psychologue, repose sur l'écoute, le respect du rythme de la personne et le renforcement de l'estime de soi.

Les chiffres

88
Personnes accompagnées en 2025 soit 38 femmes et 50 enfants

23
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit 14 femmes et 9 enfants

Avec l'accord de la DDETS, l'année 2025 a permis d'augmenter la capacité d'accueil avec l'ouverture de 8 places pour des femmes seules, réparties sur deux nouveaux appartements d'hébergement.

Les violences conjugales restent largement majoritaires : sur 38 femmes accompagnées, 92 % en ont été victimes, contre 6 % de violences intrafamiliales et 2 % liées à un parcours de prostitution.

Des ateliers bien être (sophrologie, socio esthétique…) et cinq sorties ont été proposés afin d'offrir des temps de répit aux femmes et à leurs enfants. Le travail partenarial s'est poursuivi (écoles, CSAPA, CMP, centres sociaux…), tout comme le recours précieux au Pack Nouveau Départ.

Notre équipe pluridisciplinaire permet un travail complémentaire auprès des femmes et de leurs enfants, afin d'identifier avec eux les signaux de danger et d'alerte. L'accompagnement favorise le travail sur le respect de soi, la relation à soi et à l'autre et ses propres besoins quant à sa mise en sécurité.

Les parcours de reconstruction s'inscrivent dans une temporalité souvent longue : les besoins essentiels (mise à l'abri, alimentation, scolarité des enfants) priment souvent dans un premier temps, reléguant au second plan le travail sur les violences subies. Cette réalité peut rendre difficile l'engagement dans un travail spécifique, alors même que l'absence de prise en compte de ces violences peut avoir des répercussions sur le long terme. L'équipe veille donc à créer les conditions favorables à une reprise progressive de ce travail, dans le respect du rythme de chacune, en favorisant le soin de soi et la reconstruction.

La mise en place de groupes de parole est prévue en 2026, idéalement en lien avec une Maison des Femmes, afin d'offrir un espace d'expression sécurisé et bienveillant.

« Grâce à vous, je réalise que mon ex-mari avait tort, ce n'était pas moi qui avais un comportement toxique, j'ai le droit de croire en moi et en mes compétences »

63% De femmes seules avec enfant(s)

37% De femmes isolées

Action logement

Ces mesures visent à favoriser l'accès, l'intégration ou le maintien dans le logement de ménages suivis par le service social d'Action Logement. Les travailleurs sociaux d'ESPERER 95 ont pour mission de rencontrer les ménages à leur domicile ; un accompagnement individualisé et ajusté leur est proposé. Des échanges réguliers sont entretenus avec les conseillers Action Logement.

Les chiffres

10
Nombre de mesures

48
Personnes accompagnées en 2025 soit 24 ménages

33
Nouvelles personnes accompagnées en 2025 soit 19 ménages

6 mois
Durée moyenne de l'accompagnement

Depuis 2024, ESPERER 95 s'est vu confier des mesures d'accompagnement par l'intermédiaire d'Action Logement Services. En 2025, la deuxième convention est signée avec une moyenne de dix mesures par mois. Sur les 24 ménages accompagnés en 2025, 54% des mesures concernent le maintien dans le logement, dans une logique de prévention des expulsions et d'accompagnement à la gestion budgétaire. L'octroi d'aides financières pour résorber les dettes locatives s'accompagne systématiquement d'un suivi budgétaire. Cet accompagnement constitue un axe central, visant à stabiliser la situation financière et à prévenir le réendettement.

37 % des ménages accompagnés relèvent d'un travail d'accès au logement et 9 % de l'intégration dans le logement. Dans un contexte de hausse des charges, l'intervention s'inscrit dans une approche globale du logement, intégrant le « savoir habiter » et le « savoir louer » : compréhension des charges, droits et devoirs du locataire, sensibilisation aux écogestes. L'objectif est de renforcer les compétences des ménages dans la gestion de leur logement au quotidien.

36% Autour du logement

3% Accompagnement à l'emploi

29% Accompagnement administratif

32% Gestion budgétaire

En articulant accompagnement budgétaire, soutien administratif et développement des compétences, l'action favorise l'autonomie, sécurise les parcours résidentiels et limite les risques d'expulsion.

La poursuite d'une convention sur deux ans, portant sur 10 mesures mensuelles (contre un fonctionnement annuel auparavant), a été validée avec Action Logement. Un temps d'échange est prévu début 2026 entre leur équipe et la nôtre, afin de renforcer le partenariat, préciser les modalités de fonctionnement et répondre aux éventuelles questions.

Sorties

47% Atteinte des objectifs

20% Accès à une situation d'hébergement ou de relogement

13% Orientation vers une mesure AVDL ou ASLL

7% Situation administrative ne permettant pas un relogement

13% Non adhésion

Bilan et perspectives

L'année 2025 confirme la dynamique de consolidation et d'adaptation du pôle. Le renforcement des dispositifs (FSL, Action Logement), l'extension des capacités d'hébergement pour les femmes victimes de violences et le déploiement de l'EMSP périnatalité ont permis de mieux répondre aux besoins identifiés sur le territoire. La montée en compétences et la diversification des profils au sein de la PASH illustrent également cette volonté d'adapter les réponses à la complexité croissante des situations.

Le travail engagé autour du projet de pôle, ainsi que les journées de pôle, ont constitué un levier structurant, en favorisant une réflexion collective sur les pratiques et les missions et en renforçant la cohésion des équipes. Ces dynamiques contribuent à améliorer la qualité des accompagnements, dans un contexte marqué par des tensions persistantes.

Des évolutions sont à souligner, notamment le renforcement de la PASH avec l'arrivée successive d'une juriste, puis d'une psychologue et d'une conseillère en insertion professionnelle. Des difficultés persistent toutefois, notamment en matière de recrutement. Malgré une stabilisation globale des équipes, le turn-over inhérent à la taille du pôle, ainsi que la création de nouveaux postes, nous rencontrons des difficultés à pourvoir rapidement les postes.

La question du co-hébergement demeure une difficulté importante : la gestion des conflits est chronophage et les conditions de vie peuvent être dégradées. Des phénomènes de reproduction des violences sont parfois observés, nécessitant la mise en place d'actions de prévention (réunions de cohabitation, médiation, théâtre forum). Plus largement, la complexification des situations accompagnées, l'allongement des délais d'accès aux dispositifs et la précarité croissante des publics constituent des enjeux majeurs pour le pôle.

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique d'adaptation et de réorganisation globale du pôle, visant à renforcer la lisibilité des interventions, la cohérence des parcours et la complémentarité entre dispositifs. Dans ce cadre, les équipes EMSP et EMSP périnatalité seront intégrées au pôle Veille Sociale afin de mieux articuler les missions d'aller vers, de santé et de mise à l'abri, en lien avec les activités de maraude et les LHSS.

Parallèlement, le rattachement du tiers-lieu alimentaire au pôle Habitat (jusqu'alors rattaché au pôle Veille Sociale), et plus particulièrement à la PASH, vise à renforcer la cohérence de l'accompagnement proposé aux ménages hébergés à l'hôtel, en articulant davantage les réponses autour des besoins essentiels. Une réflexion sera engagée pour améliorer l'équité territoriale des interventions.

Le renforcement des actions en direction de l'enfance, à destination du public de la PASH, constitue également un axe prioritaire, avec le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale, afin de soutenir les familles sur les enjeux du quotidien, de prévention et de protection.

Enfin, le Conseil départemental poursuit l'expérimentation des baux glissants, avec trois opérateurs retenus dont notre service FSL, dans l'optique d'une éventuelle intégration au règlement du FSL à terme. Ce dispositif viendra enrichir notre offre et fera l'objet d'une évaluation quant à sa pertinence au regard des besoins du territoire.

Dans un contexte en constante évolution et malgré des enjeux nombreux, les équipes demeurent pleinement mobilisées pour adapter leurs pratiques, consolider les partenariats et maintenir une réponse au plus près des besoins des publics accompagnés.

PÔLE

Justice, Emploi & Formation

Elise Morienne,
Directrice du pôle Justice emploi, formation

Le pôle Justice, Emploi et Formation (JEF) regroupe le Service Socio-Judiciaire (SSJ) et le Service Formation-Insertion (SFI), deux entités complémentaires mobilisées autour d'un objectif commun : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragilisés, en proposant un accompagnement global.

Chiffres clés

→ 1 377
Personnes accompagnées au total hors CPCA

→ 320
Personnes éloignées de l'emploi accompagnées

→ 66
Personnes sous main de justice hébergées

→ 85 250
Repas servis par le restaurant social l'Ensemble

Dispositifs

- **Socio-judiciaire**
  - Pré-sentenciel : Enquêtes de personnalité, Contrôle judiciaire, Hébergement temporaire pour les auteurs de violences conjugales, suite à éviction du domicile, Audiences de composition pénale.
  - Post-sentenciel : placement extérieur, CHRS Hermitage, dispositif pour les personnes libérées sans aménagement de peine, Places d'hébergement dédiées aux auteurs présumés de violences conjugales
  - Dispositifs transversaux : Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA), Stages de responsabilisation
- **Insertion et formation**
  - Accompagnement formation : parcours PLIE, O2R, accompagnement professionnel, accompagnement sociolinguistique
  - Chantiers d'insertion : espaces verts et entretien voiries, gestion des espaces semi-naturels et humides, restaurant social, Peinture et second œuvre.

Le Service Socio-Judiciaire intervient auprès de personnes placées sous main de justice, à différents stades de la procédure pénale, avec pour finalité la prévention de la récidive et la promotion d'alternatives à l'incarcération. Les différentes activités se répartissent autour de l'axe pré ou post-sentenciel et recouvrent plusieurs mesures pénales. L'accompagnement proposé repose sur une approche globale, prenant en compte les dimensions sociale, sanitaire, familiale, conjugale et économique des personnes, tout en intégrant les contraintes judiciaires qui s'imposent à elles. Les publics accompagnés présentent des parcours de vie souvent marqués par des ruptures multiples, une précarité importante et des vulnérabilités accrues, notamment en matière de santé mentale, d'isolement social ou d'accès aux droits.

Le Service Formation-Insertion accompagne quant à lui des personnes éloignées de l'emploi, parfois durablement exclues des dispositifs classiques. À travers une diversité d'actions – chantiers d'insertion, accompagnement PLIE, dispositif O2R ou formations linguistiques – il vise à lever les freins à l'emploi, sécuriser les parcours et favoriser un retour progressif à l'activité. Les publics concernés cumulent fréquemment plusieurs difficultés : faible qualification, maîtrise insuffisante de la langue française, fragilités psychiques, instabilité administrative ou professionnelle.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions structurantes. L'installation du pôle dans de nouveaux locaux a constitué un levier important pour améliorer les conditions d'accueil des publics et renforcer la dynamique collective des équipes. Parallèlement, la réorganisation de certaines activités, notamment dans le champ postsentenciel, ainsi que le déploiement du dispositif O2R, ont contribué à faire évoluer l'offre de service. La création d'un niveau ALPHA dans les formations linguistiques illustre également l'adaptation du pôle aux besoins croissants des publics primo-arrivants.

Ces évolutions s'inscrivent toutefois dans un contexte global marqué par des tensions importantes. Le secteur de l'insertion par l'activité économique connaît des fragilités financières accrues, impactant directement la viabilité des chantiers d'insertion. Dans le même temps, les transformations institutionnelles et les fluctuations d'orientation des juridictions influencent fortement l'activité du service socio-judiciaire. Enfin, les enjeux sociaux transversaux, en particulier les difficultés d'accès à la santé mentale et l'instabilité des situations administratives, pèsent fortement sur les parcours des personnes accompagnées, ralentissant les dynamiques d'insertion et complexifiant le travail des équipes.

Dans ce cadre, le pôle JEF poursuit son engagement en faveur d'un accompagnement global, coordonné et adapté aux réalités sociales du territoire, en s'appuyant sur un réseau partenarial actif et en constante évolution.

Service Socio-Judiciaire

Le Service Socio-Judiciaire a pour mission principale de lutter contre la récidive par l'accompagnement global psycho-socio-éducatif personnalisé des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) qui lui sont orientées. Cet accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, de conseillers en insertion professionnelle et de psychologues. Il s'étaye grâce aux différents services de l'association et à son réseau de partenaires, qui, par leur expertise spécifique, viennent soutenir et consolider le travail d'insertion et ainsi garantir un accompagnement global abouti. Ainsi différentes orientations ont été réalisées vers des dispositifs support spécialisés.

Les chiffres

1 194
Personnes accompagnées au sein du SSJ en 2025 tous dispositifs confondus

« Après des années derrière les murs et après avoir retrouvé une partie de liberté, j'ai pu retrouver un espoir perdu depuis des années derrière les murs, et le sourire ».

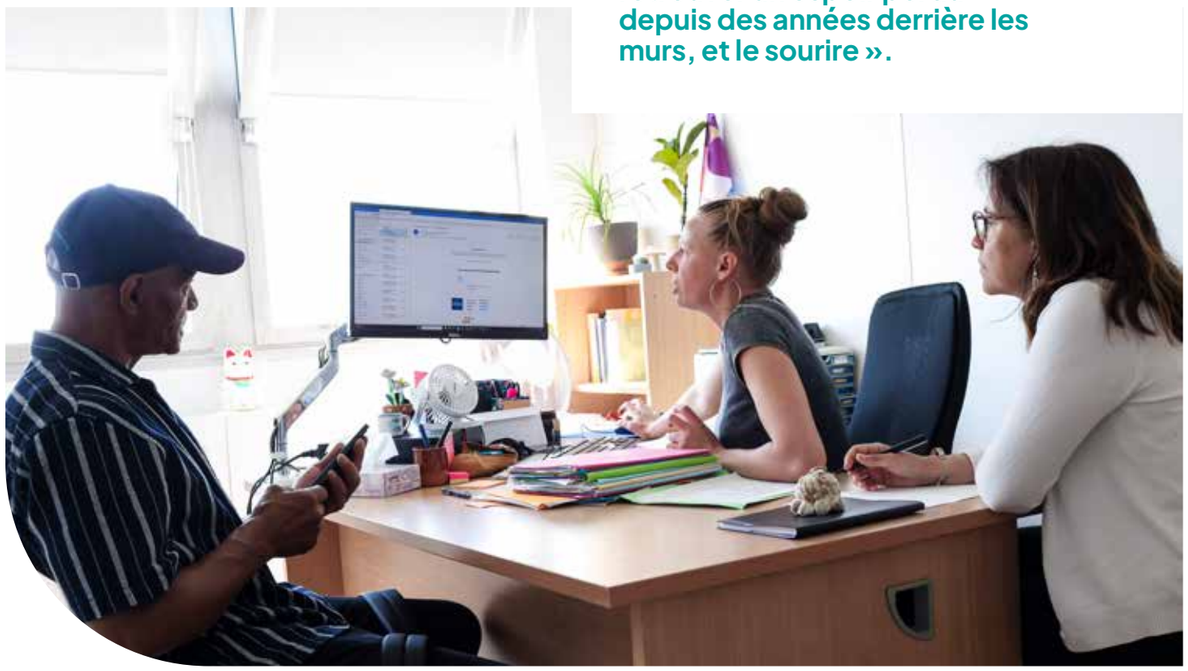

Les dispositifs sans hébergement

Contrôle judiciaire socio-éducatif

La mesure de contrôle judiciaire est décidée par un magistrat. Restrictive de liberté, elle vise principalement à éviter ou écourter la détention provisoire tout en garantissant la représentation en justice d'une personne poursuivie ou mise en examen. Elle constitue également une action de prévention de la récidive en favorisant l'insertion sociale et professionnelle et le maintien des liens familiaux via un accompagnement global.

Les chiffres

261
Personnes suivies en 2025

180
Nouvelles mesures **dont 107** pour Violences Intra Familiales

6 mois
Durée moyenne de prise en charge pour les mesures terminées en 2025

78
Personnes suivies par la psychologue du service pour des Violences Intra Familiales

Un infléchissement du nombre de mesures de contrôle judiciaire a été constaté sur l'année 2025 ; cela s'explique par le départ des deux juges des libertés et de la détention du tribunal judiciaire de Pontoise. Il a été nécessaire de rencontrer les nouvelles équipes afin de présenter nos dispositifs ainsi que l'intérêt et la plus-value du contrôle judiciaire socio-éducatif associatif.

Par ailleurs, le service reste repéré pour son expertise dans la prise en charge des situations de violences intrafamiliales. En effet, la présence d'une psychologue justifiant d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine, les stages de responsabilisation sur la question des violences au sein du couple et sexistes, ainsi que le stage de responsabilité parentale et les permanences dans nos locaux de Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) sont des outils et leviers clés en parallèle de l'accompagnement individuel.

Enquêtes de Personnalité

L'Enquête de Personnalité est une mesure de recherche approfondie sur les personnes auteures ou victimes dans le cadre d'une procédure criminelle ou correctionnelle en cours d'instruction. L'association est mandatée par un magistrat de l'instruction pour mener des entretiens ayant pour objet le recueil de renseignements d'ordre personnel, social, scolaire et professionnel visant à éclairer le magistrat instructeur et/ou la juridiction de jugement. Ce travail suppose une rencontre avec le mis en cause à laquelle s'ajoute une enquête d'entourage.

En 2024, nous avons reçu 42 nouveaux mandatements dont 39 du Tribunal Judiciaire de Pontoise, 2 du Tribunal Judiciaire de Paris et 1 du Tribunal Judiciaire de Poitiers.

Aussi, nous avons rendu 45 rapports d'enquêtes de personnalité. Enfin, nous avons été sollicités à 13 reprises pour venir témoigner auprès de cours d'assises et de cours criminelles des Tribunaux Judiciaires de Pontoise, Paris et Bobigny.

Les chiffres

54
Nouveaux mandatements reçus dont :
- **50** du TJ 95
- **4** hors 95

34
Enquêtes de personnalité rendues

Nous pouvons noter une nette augmentation du nombre de mandatements passant de 42 en 2024 à 54 en 2025. Cette activité reste fluctuante d'une année sur l'autre mais également au cours d'une même année, ce qui nécessite un ajustement perpétuel de l'effectif des professionnels pour y répondre. Aussi nous avons pu nous appuyer sur le service volant de l'association lors d'accroissement d'activité et/ou embaucher des salarié/es en CDD. A noter : nous avons reçu cette année 16 mandatements pour viol et 7 pour victimes.

Composition pénale

Une mesure de composition pénale est une alternative aux poursuites pénales prévue par le Code de procédure pénale français. Elle permet au procureur de la République de proposer à une personne ayant commis une infraction une ou plusieurs sanctions, sans passer par un jugement, à condition que la personne reconnaisse les faits. Les objectifs de ces mesures sont de désengorger les tribunaux correctionnels, d'apporter une réponse rapide à une infraction et de responsabiliser l'auteur des faits. Chaque membre de l'équipe présentencielle est habilité en tant que délégué du Procureur et mène des audiences de composition pénale au sein du Tribunal Judicaire de Pontoise.

Les chiffres

177
Nouvelles mesures

304
Personnes accompagnées en 2025

127
Personnes inscrites sur nos stages
- 27 Citoyenneté
- 100 Violences Conjugales

18
Audiences tenues au TJ de Pontoise

Cette activité permet au service présentenciel de continuer à développer un lien privilégié avec le parquet de Pontoise, tant au niveau du greffe, qu'auprès du procureur de la République adjoint, des substituts du Procureur référents VIF (Violences intra-familiales) et citoyenneté. Ces derniers se rendent aisément disponibles pour des échanges sur le fonctionnement et les situations des justiciables.

Sursis probatoire

Le sursis probatoire est une peine alternative à l'incarcération assortie d'une mesure de contrôle, d'aide et d'obligations destinées à lutter contre les effets désocialisant des courtes peines. Le sursis probatoire conduit par une association vise à favoriser la continuité de la prise en charge effectuée en amont et donc la protection des victimes.

Les chiffres

52
Personnes accompagnées en 2024

24,7 mois
Durée moyenne de prise en charge

Nous constatons cette année une nette diminution de prononcés de sursis probatoire en faveur du service passant de 18 en 2024 à 3 en 2025. En effet, tout comme l'ensemble des mesures des activités Pré-sentencielles, les orientations dépendent du tribunal, et des magistrats en fonction. La juridiction de Pontoise connaît chaque année de nombreux changements au sein de ses équipes de professionnels qui nécessite une perpétuelle communication du service. Le sursis probatoire associatif étant peu connu des magistrats, il est principalement prononcé au bénéfice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

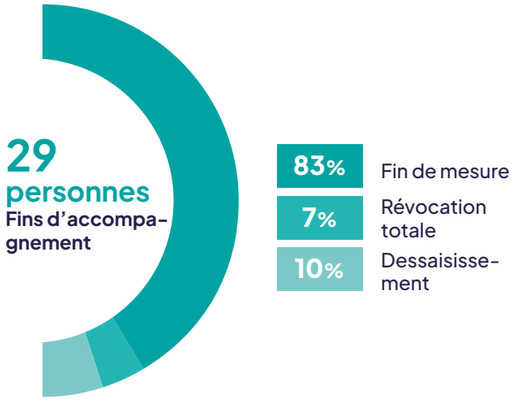

- 83% Fin de mesure
- 7% Révocation totale
- 10% Dessaisissement

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

Le CPCA Île-de-France est porté par quatre associations : ESPERER 95, ARILE, le GROUPE SOS Solidarités et l'ALCV. Il a vocation à permettre une prise en charge globale et individualisée des auteurs de violences conjugales en Île-de-France, en étroite collaboration avec les différentes associations franciliennes partenaires du dispositif, issues des champs judiciaires, sanitaire et social. Les auteurs sont orientés par des juridictions, les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et/ou partenaires, mais également dans le cadre de démarches volontaires ou sur sollicitations de leurs proches. Les demandes peuvent ainsi intervenir à tous les stades de la procédure pénale, en phase pré ou post-sentencielle, dans le cadre d'alternatives aux poursuites, mais également hors décision judiciaire.

Les chiffres

464
Nombre de saisines

30
Nombre personnes ayant intégré le parcours soins

72
Nombre d'évaluations effectuées en vue d'intégrer le parcours soins, pour 274 rendez-vous individuels programmés

5 mois
Durée moyenne d'accompagnement

Le travail engagé depuis notre réponse à l'appel à projet en 2020, enrichi par les évolutions du dispositif ainsi que par les réflexions issues des groupes de travail en lien avec les nouvelles orientations des CPCA, confirme la pertinence de notre engagement et témoigne de notre volonté affirmée de soutenir et de faire vivre ce dispositif.

Néanmoins, la baisse budgétaire (poursuite de la période d'expérimentation dans des conditions financières à la baisse) nous a contraints à réorganiser nos moyens pour 2026. Le choix a ainsi été fait de supprimer le poste de travailleur social afin de maintenir les accompagnements psychothérapeutiques, au regard des besoins observés en 2025. Si une double approche sociale et thérapeutique avait initialement été privilégiée, les données ont révélé une prédominance des besoins psychothérapeutiques. Par ailleurs, les possibilités d'orientation vers des partenaires restent plus importantes sur le volet social. L'équipe 2026 sera donc composée d'une coordinatrice (1 ETP) et de deux psychologues (0,63 ETP).

Le contexte incertain en 2025, marqué par l'absence de visibilité sur la publication d'un appel à projet et les interrogations relatives au futur cahier des charges, conjugué aux contraintes financières, n'a pas permis d'étendre la couverture territoriale comme prévu, notamment par l'ouverture de permanences dans les Yvelines ou l'Essonne. Or, la distance demeure un frein à l'accès à l'accompagnement, malgré notre volonté d'assurer une proximité. L'étendue régionale complexifie également la communication et le développement partenarial, la coordinatrice étant seule sur ce périmètre.

L'un des principaux enjeux reste le renforcement de la communication, en particulier pour toucher davantage les auteurs en démarche volontaire, encore minoritaires. Une réflexion sur des outils dédiés a été engagée, mais suspendue fin 2025 en raison des restrictions budgétaires. Leur finalisation et diffusion sont envisagées en 2026. Enfin, les échanges au niveau national soulignent l'intérêt d'une campagne de communication portée par l'État pour renforcer la visibilité du dispositif.

Stages de responsabilisation

Les stages de responsabilisation sont des stages collectifs à visée pédagogique et éducative concernant différents thèmes. Ils peuvent être prononcés en alternative aux poursuites et notifiés par un délégué du Procureur. Ils peuvent également être prononcés à titre complémentaire ou principal en matière contraventionnelle, à titre d'obligation dans le cadre d'un sursis probatoire, d'ajournement avec mise à l'épreuve ou d'un aménagement de peine sans que l'accord ou la présence du condamné soit requise. Ils sont également ouverts à toutes les personnes souhaitant s'y inscrire sur la base du volontariat.

Les chiffres

46
Nombre de sessions de stages

447
Nombre de personnes accompagnées en 2025 dont :
- Responsabilité parentale : 87
- Lutte contre les violences faites au sein du couple et sexistes : 245 dont 44 femmes
- Lutte contre les violences faites au sein du couple et sexistes : 75
- Citoyenneté : 40

Les dispositifs avec hébergement

Placement extérieur

Le placement extérieur est un aménagement de peine permettant à des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme, qu'elles soient détenues (la personne termine sa peine à l'extérieur de la prison) ou libres (la personne effectue sa peine à l'extérieur sans avoir été forcément préalablement incarcérée), de bénéficier d'une prise en charge globale. Ces personnes intègrent des places en hébergements diffus (collectifs ou individuels) et bénéficient d'un accompagnement global psycho-socio-éducatif individuel et personnalisé assuré par une équipe pluridisciplinaire et formée avec un accès facilité vers le chantier d'insertion espaces verts dédié au sein de l'Association.

En 2025 nous avons été sollicités par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Val d'Oise afin de mettre en place des stages supplémentaires de lutte contre les violences faites au sein du couple et sexistes dans le cadre du label qualité développé sur l'ensemble du territoire français. Nous avons ainsi développé un nouveau stage correspondant aux attendus de ce label et il a ainsi été effectué sept sessions pour ce public dont une s'est tenue au sein du centre pénitentiaire d'Osny-Pontoise.

« Je retiens qu'on peut trouver des solutions pour ne pas arriver aux violences. On peut essayer de solutionner les conflits autrement. »

Les chiffres

20 places
Capacité d'accueil

34
Personnes hébergées en 2025 dont 1 femme

18
Nouvelles personnes hébergées en 2025

79,30%
Taux d'occupation

9,3 mois
Durée moyenne de prise en charge

7,8 ans
Durée moyenne d'incarcération
1/3 des personnes accompagnées ont été incarcérés 10 ans ou plus

Nous notons une prise en charge importante de personnes ayant connu de longues peines de détention, nécessitant un accompagnement renforcé dès l'entrée dans le dispositif. À l'arrivée, 89 % sont sans ressources, 94 % sans droits ouverts à la sécurité sociale, 28 % présentent des problématiques de santé liées aux addictions, 66 % font état d'une rupture des liens familiaux et amicaux, et 44 % n'ont jamais ou peu connu l'emploi. L'enjeu majeur consiste à les remobiliser rapidement sur les plans administratif, social, professionnel et sanitaire. Les durées de prises en charge sont majoritaires entre 6 et 12 mois, ce qui favorise une certaine stabilité en fin de peine et une insertion aboutie.

Concernant les sortants, 100 % bénéficient d'une couverture de sécurité sociale et 94 % disposent de ressources financières à la sortie (une seule personne étant sans ressources du fait d'une situation administrative irrégulière). Par ailleurs, 11 personnes sur 18, soit 61 %, sortent en situation d'emploi, salarié ou autoentrepreneur. Le dispositif favorise ainsi la réinsertion socio-économique, notamment en matière d'accès aux droits et à l'emploi.

« Avoir une personne qui nous attend à la sortie et qui nous accompagne ça nous sauve la vie. Sans cet accompagnement, comment j'aurai fait pour m'en sortir, sans personne, sans logement et sans argent ? J'aurai fini à la rue. »

Perception du placement extérieur par les personnes accueillies.

Taux de personnes qui déclarent que la placement à été.

50%
Une aide, surtout pour sa situation sociale

42,8%
Une aide, autant psychologique qu'au plan de sa situation sociale

93%
Utile pour la situation financière / pour l'insertion professionnelle / pour les démarches administratives

79%
Utile pour la santé psychique / pour la situation sociale / pour le logement

71%
Utile pour la situation familiale

50%
Utile pour la santé physique

S'agissant du logement à la sortie du placement extérieur, 5 personnes ont intégré un CHRS, 8 ont été hébergées par un tiers ou leur famille, 2 ont accédé à un logement adapté de type FJT et 3 sont retournées en détention. Sur les 18 sorties en 2025, aucune ne s'est faite sans solution. Trois révocations de mesure ont néanmoins entraîné un retour en détention. Le service PE contribue à la sécurisation des sorties.

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale l'Hermitage

Etablissement historique de l'association, ouvert depuis 1981, le CHRS l'Hermitage, a pour mission d'accueillir, héberger et réinsérer des personnes placées sous-main de justice et/ou sortant de détention, principalement suite à de longues peines. Aux missions traditionnelles des CHRS s'ajoute la prise en compte des conséquences de l'emprisonnement, qui constitue un axe central du projet d'hébergement et d'accompagnement, ainsi qu'un travail spécifique de prévention de la récidive.

Du fait de sa spécificité, le CHRS accueille une part importante des personnes en sortie de longue détention : en 2025, 54% des nouveaux arrivants ont passé plus de 5 ans en prison et 27% plus de 10 ans.

Les chiffres

14 places
Capacité d'accueil

22
Personnes hébergées en 2025

9
Nouvelles personnes hébergées en 2025

90,40%
Taux d'occupation

68% déclarent à leur arrivée avoir rompu tout ou partie des liens familiaux. Nous constatons ainsi un grand isolement et les souffrances qui en découlent. Il nous est aussi permis de constater, déjà depuis plusieurs années, que les personnes que nous accueillons cumulent les problématiques rencontrées par la population carcérale. Ainsi nous constatons que 73% des personnes accueillies en 2025 ont un ou plusieurs problèmes de santé cumulant parfois des problématiques physiques 27%, addictives 41% et mentales 45%.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement global et ils ont besoin d'être soutenus dans de multiples domaines (administratif, justice, santé, budgétaire…).
La prise en charge est personnalisée et le temps de parcours au sein de la structure reste très variable en fonction du projet et de la capacité de la personne à le mettre en œuvre.

Six personnes sur les huit sorties bénéficient de ressources, d'une couverture sociale et des droits sociaux à jour (papiers d'identité, impôts, demande de logement social…). A noter qu'une personne est restée seulement 1 mois, ce qui n'a pas permis de finaliser les démarches d'ouverture de droit.

Sorties

2	Logement social
1	Caravane
2	Hébergements par de la famille
1	Incarcération
1	Exclusion
1	Décédé

L'objectif principal reste de trouver une solution de logement pérenne. En fonction de la situation administrative, financière, des capacités de la personne et de ses fragilités les solutions divergent.

« Sans ESPERER 95 pour m'aider à avancer, je n'aurais pas eu la patience d'attendre pour les papiers et trouver un travail, j'aurais fait des bêtises pour survivre et je serais retourné en prison ».

Dispositif pour les personnes Libérables Sans Aménagement de Peine

Créé en coordination avec le SPIP du Val-d'Oise, le DLSAP est une réponse au besoin des sorties de détention dites en « sortie sèche ». Il propose un hébergement et un accompagnement social visant l'ouverture des droits et une orientation vers une structure de droits communs.

Les chiffres

2 places
Capacité d'accueil

2
Personnes hébergées en 2025

1
Nouvelles personnes hébergées en 2025

77%
Taux d'occupation

21
Demandes exprimées et traitées sur l'année

L'occupation des deux places d'hébergement repose à la fois sur la capacité des personnes à quitter rapidement un dispositif temporaire et sur la réactivité des services de la Maison d'Arrêt du Val d'Oise à orienter les personnes dès qu'une place se libère.

En 2025, l'accueil d'une personne présentant des problématiques addictives et psychiques importantes a entraîné un allongement significatif du temps de prise en charge, cette situation constituant l'unique sortie effective sur l'année. Elle met en évidence le manque de relais, les délais importants d'accès aux dispositifs de droit commun entrainant la dégradation progressive des situations sociales, souvent liées à des parcours de vie très chaotiques.

Nous déplorons l'absence de relogement pour la personne sortie, celle-ci ayant été exclue à la suite de manquements répétés. Les personnes accueillies présentent fréquemment des situations sociales déjà fragilisées en amont de la détention. Nous sommes confrontés aux limites des structures sociales et médico-sociales existantes pour certains publics qui ne parviennent pas à en respecter le cadre.

Néanmoins, l'accompagnement proposé a permis à l'ensemble des personnes accueillies en 2025 d'accéder au droit commun : inscription à France Travail, ouverture des minima sociaux, couverture sociale et mise à jour des droits administratifs.

Places d'hébergement dédiées aux auteurs présumés de violences conjugales

Dans le cadre des mesures d'éloignement du domicile, deux places au sein d'une de nos structures d'hébergement collectif sont dédiées à l'accueil des personnes placées sous contrôle judiciaire auprès de nos services suite à des faits présumés de violences conjugales nécessitant une éviction du domicile. Ce dispositif temporaire (15 jours renouvelables une fois) est destiné aux personnes qui se trouvent en situation d'isolement, sans possibilité de faire appel à leur réseau amical ou familial.

Les chiffres

2 places
Capacité d'accueil

8
Personnes hébergées en 2025

6
Nouvelles personnes hébergées en 2025

71%
Taux d'occupation

Ce dispositif vient renforcer la prise en charge des auteurs présumés et sécurise le parcours de victimes en permettant aux personnes de ne pas être en errance suite à une éviction de leur domicile pour actes présumés de violences conjugales et de bénéficier d'une prise en charge globale propice à la responsabilisation et à la levée du sentiment victimaire qui peut émerger dans la continuité d'une mise examen.

Service Formation-Insertion

Le service Formation-Insertion regroupe des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, notamment via les chantiers d'insertion. Agréé Centre de formation, certifié QUALIOPI, il est dédié à l'acquisition de compétences de base et à l'accompagnement socio-professionnel des publics afin qu'ils puissent sortir de la précarité et/ou de l'exclusion et accéder à l'emploi durable.

Accompagnement vers l'emploi

O2R

L'offre de repérage et de remobilisation » vise à ramener vers le droit commun puis vers l'emploi ou la formation les publics dits « invisibles », les plus éloignés de l'emploi. Mise en œuvre fin 2024 et fortement développée en 2025, elle est complémentaire de celle du réseau pour l'emploi (France travail, conseil départemental, missions locales et Cap emploi). Une équipe pluridisciplinaire est dédiée au repérage, puis à la remobilisation et à l'accompagnement global et personnalisé de publics en situation de précarité.

Les chiffres

203
Personnes orientées

113
Personnes intégrées

Formation linguistique, soutien psychologique, accès à la culture, au sport et à la santé, orientation professionnelle… L'équipe travaille à lever les freins à l'insertion des personnes accueillies en combinant des activités collectives et des rendez-vous individuels, tant au sein de l'association qu'auprès des institutions extérieures de droit commun. Cette dynamique va dans le sens d'un accompagnement rapproché et humain qui repose sur la volonté de permettre aux personnes de renouer du lien social, de reprendre confiance en eux et en l'avenir et ce, souvent dans la continuité de parcours de vie ponctués de ruptures, d'évènements traumatiques ou de perte de confiance dans les institutions. Force est de constater que le public orienté vers ce dispositif adhère rapidement à l'accompagnement proposé tant sous sa forme individuelle que collective.

Les enjeux portent d'abord sur le développement des actions d'« aller-vers », à travers la mise en place de permanences dédiées à l'accueil des publics cibles sur des territoires et dans des lieux spécifiques, parfois isolés, afin d'aller directement à la rencontre des personnes concernées. Il s'agit également de veiller à dynamiser les sorties du dispositif : celles-ci ont été peu nombreuses en 2025, en raison du démarrage de l'opération et de la durée des accompagnements, qui peut s'étendre de 9 à 12 mois. Enfin, un enjeu important consiste à poursuivre le développement du travail en réseau afin de renforcer la dynamique partenariale, dans l'intérêt des publics accompagnés.

Sorties

4	Emploi
4	Formation
16	Raccrochage Réseau pour l'emploi
1	Création d'entreprise
1	Déménagement
10	Abandons

Action référent de parcours PLIE

Les PLIE (Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi) proposent un accompagnement individualisé et renforcé des publics. Cet accompagnement s'inscrit dans la durée et dans une prise en compte globale de la personne. Il est assuré par des référents de parcours individualisés et se poursuit durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable. Deux Référentes PLIE de l'association ESPERER 95 sont en charge de cet accompagnement. Elles assurent la coordination des actions pour garantir leur cohérence et leur efficacité.

Les chiffres

155
Personnes accompagnées

24
Accès à l'emploi/ formation

1 867
Entretiens menés

Le PLIE de Cergy-Pontoise accompagne les personnes les plus éloignées de l'emploi en construisant avec elles des parcours individualisés et sécurisés. Ses activités principales reposent sur un suivi renforcé, l'accès à des formations adaptées, la mobilisation d'ateliers collectifs et la mise en relation avec les entreprises du territoire. Le dispositif agit comme un facilitateur : il coordonne les acteurs de l'insertion, identifie les opportunités locales et soutient les bénéficiaires dans chaque étape de leur retour à l'emploi.

Au-delà de l'accompagnement professionnel, le PLIE répond à des enjeux sociaux majeurs. Il contribue à réduire les inégalités d'accès à l'emploi, lutte contre l'exclusion durable et favorise l'autonomie des personnes. En s'appuyant sur un réseau partenarial solide, il participe à la cohésion sociale du territoire et renforce l'inclusion des publics fragilisés. Le PLIE devient ainsi un levier essentiel pour dynamiser l'emploi local et offrir à chacun la possibilité de retrouver une place active dans la société.

Formation linguistique numérique à visée professionnelle

Le service formation insertion met en œuvre des actions de formation linguistique à visée professionnelle entièrement gratuites à destination de publics primo-arrivants, des bénéficiaires de la protection internationale et des usagers d'ESPERER 95 résidant dans le Val d'Oise. L'apprentissage bureautique/internet fait partie intégrante de l'action.

Les chiffres

154
Personnes accompagnées

123
Dont Bénéficiaire de la Protection Internationale

108
Nouvelles personnes accompagnées dont **25%** ont moins de **25** ans

43
Nombre de formations collectives en 2025

L'appropriation des compétences linguistiques, indispensable à l'autonomie, constitue un enjeu central pour les personnes accompagnées dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Dans cette perspective, l'action vise à développer les compétences de base des personnes ayant une faible maîtrise du français, tout en favorisant l'accès aux droits des publics les plus éloignés. Elle s'inscrit également dans une démarche d'encouragement à l'autonomie et à l'indépendance dans les parcours de retour à l'emploi, et cherche à faciliter les suites de parcours, qu'il s'agisse d'un accès à un emploi durable ou à une formation qualifiante et/ou certifiante.

Afin de les mettre en situation et de favoriser le lien social, les bénéficiaires participent régulièrement à des sorties. Dix sorties culturelles (musées, médiathèques) ont ainsi été organisées en 2025, ainsi que deux activités sportives (tennis et football) dans le cadre de la Semaine de l'insertion par le sport organisée par l'association.

Sorties

27	Emploi
22	Formation
26	Autre (abandon, problème de santé…)

Ateliers et chantiers d'insertion

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement, des formations et une activité professionnelle à des personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles importantes. Les salariés concernés sont souvent particulièrement vulnérables, ce qui nécessite un accompagnement global intégrant notamment les enjeux de logement, de santé (addictions), d'accès aux droits et d'apprentissage du français, en complément du parcours d'insertion par l'activité économique.

En 2025, les réductions budgétaires touchant le secteur de l'insertion par l'activité économique se sont confirmées. Par ailleurs, la mise en concurrence accrue des ACI, avec le passage de conventions de partenariat à des marchés publics chez plusieurs financeurs, a constitué un enjeu majeur pour l'association. Ce contexte fragilise le modèle économique des chantiers et impose une nécessaire adaptation afin de continuer à répondre aux attentes des partenaires tout en maintenant un accompagnement de qualité.

Ce contexte a conduit l'Association à diversifier les activités du chantier « Valorisation des zones humides ».

« Je suis en France depuis 8 mois. Depuis que je viens au cours je communique mieux et parle plus facilement en français. Je me sens de plus en plus confiante et soutenue. Je suis très reconnaissante et heureuse ».

Ce chantier est devenu multisupport, intégrant désormais des travaux de peinture/second œuvre pour les logements gérés par l'Association. Cette diversification favorise la montée en compétences des salariés en insertion dans un secteur d'activité complémentaire aux espaces verts tout en contribuant à limiter le déficit économique des chantiers d'insertion de l'association dont la viabilité est aujourd'hui difficile à maintenir.

Malgré ces difficultés, l'association continue de défendre la pertinence des ACI, dont l'utilité sociale se vérifie au regard de leur mission d'accompagnement global et de leur contribution aux besoins du territoire. Ils constituent également un levier essentiel de soutien à l'emploi local.

Le cadre proposé par les ACI demeure particulièrement adapté aux personnes éloignées de l'emploi : la mise en situation professionnelle, combinée à un accompagnement individualisé, à des ateliers collectifs et à des périodes de stage, permet de travailler efficacement à la fois les savoir-être et les savoir-faire.

Ainsi, les salariés en insertion développent leurs compétences, améliorent leur situation financière et accèdent plus rapidement à l'emploi, tout en renforçant leur stabilité personnelle.

Chantier d'insertion « Espaces Verts »

Ayant son activité la commune de Cergy ce chantier d'insertion a vocation à accueillir prioritairement le public placé sous main de justice, à savoir notamment, les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine sous écrou, bracelet électronique (ARSE), Placement Extérieur (PE) ou semi-liberté. Il fonctionne avec un système d'entrées et de sorties permanentes et dispose de 11 postes. Les salariés travaillent 24 heures hebdomadaires, dont 2 heures consacrées à un atelier TRE (Techniques de Recherches d'Emploi).

Les chiffres

11 Nombre de postes

22 Personnes accompagnées en 2025

10 Nouvelles personnes accompagnées en 2025

10 mois Durée moyenne de l'accompagnement

Depuis l'ouverture du chantier en 2007, les salariés du chantier voirie-espaces verts interviennent sur des sites appartenant à la ville de Cergy. Cette collaboration s'appuie sur un marché avec la ville, structuré en trois lots : un lot voirie, un lot dédié au nettoyage et à l'entretien des espaces verts de six écoles primaires, ainsi qu'un troisième lot consacré à l'entretien des espaces verts sur d'autres sites municipaux.

En parallèle, le chantier assure également l'entretien d'une dizaine de sites appartenant à l'association. Les salariés sont formés aux gestes professionnels directement sur le terrain par l'encadrant technique. Ils travaillent en petits groupes, composés de huit personnes au maximum, et utilisent des machines professionnelles, qu'elles soient thermiques ou électriques.

Sorties

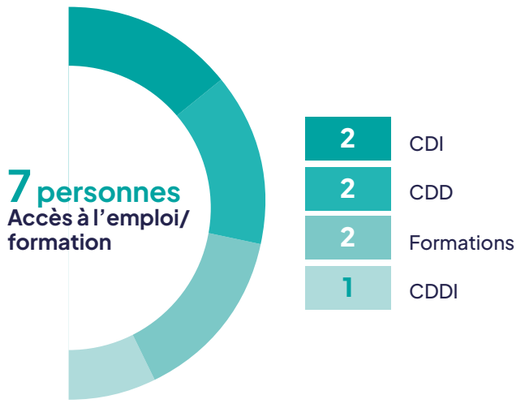

Chantier d'insertion « Valorisation des zones humides »

Ce chantier s'adresse aux habitants des communes du PLIE (Cergy, Courdimanche, Éragny-sur-Oise et Vauréal). Les salariés travaillent 26 heures par semaine, dont 20 heures sur le chantier et 6 heures de formation. Ces temps comprennent une remise à niveau, un module écologie lié au titre d'agent d'entretien des espaces semi-naturels et des ateliers de techniques de recherche d'emploi. Un stage en entreprise de deux semaines complète le parcours.

Les chiffres

8 Nombre de postes

13 Personnes accompagnées en 2025

11 Nouvelles personnes accompagnées en 2025

En 2025, nous avons assuré l'entretien de plusieurs sites de la Communauté d'agglomération Cergy Pontoise (CACP) dans l'attente de l'attribution du marché réservé à l'insertion. En réponse au marché, nous nous sommes positionnés sur le lot 2 (espaces verts et zones humides) ainsi que sur le lot 4 (zones humides).

Le lot 4 nous a été attribué en fin d'année, mais nous avions déjà commencé, dès le début d'année, à collaborer avec le service « zones humides » de la CACP. Le lot 2 nous a également été attribué mais dans des conditions d'interventions incompatibles avec les contraintes d'une ACI (temps de présence sur site exigé, tarification souhaité…). Le marché concernant ce lot a donc été annulé par la CACP, qui le soumettra à nouveau dans les mois à venir, dans des conditions que nous espérons plus adaptées aux contraintes et obligations de l'insertion.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre partenariat avec le Département pour l'entretien du parc de Grouchy. Le chantier est également intervenu sur plusieurs autres sites privés.

Sorties

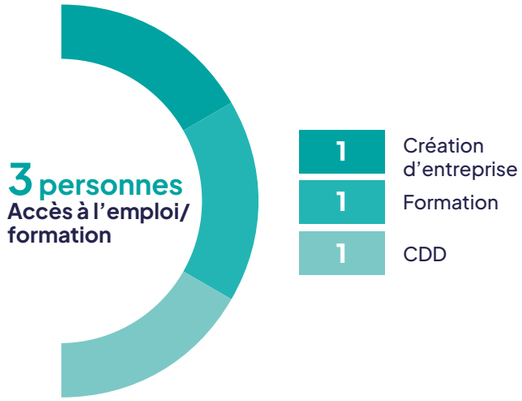

Chantier d'insertion « Gestion des espaces semi-naturels et humides »

Ce chantier a vocation à accueillir des personnes résidant dans l'une des communes de la Communauté d'Agglomération de Roissy-Pays de France. La durée d'une session est fixée à huit mois, au cours de laquelle un stage en entreprise de deux semaines est proposé afin de favoriser l'immersion professionnelle. Les salariés travaillent 26 heures par semaine, dont 6 heures sont consacrées à la formation. Ces temps sont dédiés à une remise à niveau, à un module écologie en lien avec le titre d'agent d'entretien des espaces semi-naturels, ainsi qu'à des ateliers de techniques de recherche d'emploi.

Les chiffres

8 Nombre de postes

17 Personnes accompagnées en 2025

16 Nouvelles personnes accompagnées en 2025

En 2025, le chantier, ouvert depuis 2014, a poursuivi l'entretien du parc de Mont Griffard : maintenance des chemins principaux et secondaires, fauche des terrains, enlèvement des détritus et veille générale du site. Nous avons également reconduit, pour la deuxième année, notre collaboration avec l'ONF, le site archéologique du Louvres d'Orville, le bois du Coudray à Puiseux-en-France et le Bois de l'Aviation à Roissy-en-France, dans le cadre des heures d'insertion menées sur les sites de la CARPF. Par ailleurs, nous avons continué l'entretien du parc des Bois des Condos, du chemin de la Petite Sente de Saint-Leu (en partenariat avec la ville de Villiers-le-Bel), ainsi que de plusieurs sites de l'Association France Horizon situés à Écouen et à Villiers-le-Bel.

Sorties

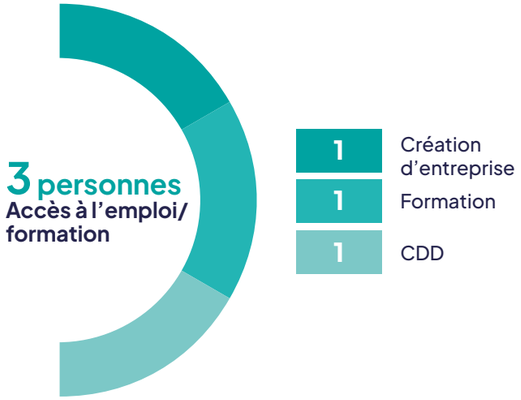

Chantier d'insertion « Restaurant social »

Situé à Cergy, au sein d'un établissement d'ESPERER 95, ce chantier vise à favoriser l'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, en priorité des femmes et des bénéficiaires du RSA. Il assure la production de repas destinés à plusieurs services de l'association, dont l'accueil de jour et de nuit, le CHU Milada et les Lits Halte Soins Santé. Organisé en sessions de huit mois, il permet l'accueil de dix salariés, répartis en deux équipes. Chaque participant suit un temps de travail hebdomadaire de 26 heures et bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel individuel mensuel, complété par des ateliers collectifs réguliers. Un stage de deux semaines en entreprise vient également soutenir la construction du projet professionnel.

Les chiffres

10 Nombre de postes

28 Personnes accompagnées en 2025

18 Nouvelles personnes accompagnées en 2025

Les salariés du chantier préparent des repas destinés aux différents sites de l'Association. En 2025, la production s'est élevée à 90 repas pour l'accueil de jour, 30 repas pour l'accueil de nuit et 82 repas livrés à la Maison Milada et aux LHSS.

Le mercredi, l'accueil de jour étant fermé, les repas habituellement prévus pour ce site ne sont pas préparés. En revanche, les quantités sont augmentées le vendredi afin de couvrir les besoins du week end, et le même fonctionnement s'applique lors des jours fériés. La production peut également inclure des prestations extérieures selon les demandes.

Sorties

2	Emploi durable
2	Emploi de transition
4	Formation

Bilan et perspectives

L'année 2025 témoigne d'une dynamique de structuration et d'adaptation du pôle Justice, Emploi et Formation, dans un environnement en constante évolution. L'installation dans de nouveaux locaux a constitué une avancée majeure, en offrant des conditions de travail et d'accueil particulièrement adaptées aux besoins des équipes et des publics. Ce nouveau cadre a favorisé le développement d'une culture de travail partagée, renforcé la coopération entre services et contribué à améliorer la continuité et la qualité de l'accompagnement.

Plusieurs actions structurantes ont jalonné l'année. La réorganisation de l'activité post-sentencielle, à travers notamment la mutualisation du CHRS Hermitage et du placement extérieur, a permis d'optimiser les ressources et de fluidifier les parcours. Le déploiement du dispositif O2R est venu compléter l'offre d'accompagnement en direction des publics les plus éloignés de l'emploi, tandis que la création d'un niveau ALPHA dans les formations linguistiques a permis de répondre à des besoins croissants en matière d'apprentissage de la langue. Par ailleurs, le développement de partenariats, notamment dans le champ culturel, a renforcé les leviers d'insertion et favorisé l'ouverture sociale des personnes accompagnées.

Ces avancées s'accompagnent néanmoins de difficultés structurelles importantes. La fragilité financière des chantiers d'insertion, accentuée par les évolutions du secteur et la mise en concurrence accrue des acteurs, constitue un enjeu majeur pour la pérennité des actions menées. Les contraintes budgétaires impactent également certains dispositifs, à l'image du CPCA, nécessitant des ajustements organisationnels. Par ailleurs, les transformations institutionnelles, notamment les expérimentations visant à redéfinir le rôle des associations dans le champ socio-judiciaire, génèrent des incertitudes quant à l'évolution des missions.

Au-delà de ces enjeux structurels, les difficultés rencontrées par les publics accompagnés continuent de s'intensifier. L'absence de relais adaptés en santé mentale et les délais d'accès aux soins constituent des freins majeurs, conduisant à des accompagnements plus longs et plus complexes. De même, l'instabilité des situations administratives freine fortement les parcours d'insertion, en empêchant toute projection à moyen terme et en générant un sentiment d'insécurité durable, tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels.

Dans ce contexte, les perspectives pour 2026 s'articulent autour de plusieurs priorités. Le renouvellement de la certification QUALIOPI constitue un enjeu majeur pour garantir la qualité et la pérennité des actions de formation. La recherche de solutions permettant d'assurer un équilibre financier durable des chantiers d'insertion restera également centrale. Le pôle poursuivra par ailleurs son engagement au sein des fédérations et réseaux du secteur Socio-judiciaire et du secteur de l'IAE, afin de contribuer aux évolutions des pratiques et de renforcer son positionnement d'acteur reconnu.

Le développement de la prise en charge des auteurs de violences familiales, notamment à travers l'augmentation des capacités d'hébergement, constitue également une volonté forte. Parallèlement, une attention particulière sera portée aux évolutions des dispositifs nationaux, comme la fin de la phase d'expérimentation CPCA impliquant une veille active sur les futurs appels à projets et leurs cahiers des charges, ou encore l'expérimentation lancée par le ministère de la justice visant la reprise par les SPIP d'une partie des activités qu'exercent les associations auprès des juridictions.

Ainsi, dans un environnement marqué par des tensions croissantes et des besoins sociaux toujours plus complexes, le pôle JEF entend poursuivre son action en s'appuyant sur ses capacités d'adaptation, son expertise et la mobilisation de ses équipes, afin de garantir la pertinence et la qualité des accompagnements proposés.

Perspectives 2026

Continuer à agir au plus près des réalités sociales

Au terme de ce rapport, une réalité s'impose : les besoins évoluent, et notre capacité d'adaptation est plus que jamais sollicitée.

En 2025, les équipes ont su maintenir un niveau d'engagement remarquable, dans un contexte exigeant. Elles ont préservé la qualité des accompagnements et ce qui fait le cœur de notre action : une attention portée aux personnes et à leurs parcours. Cette mobilisation collective constitue notre première force.

Le travail social n'est pas un simple rouage de l'action publique. Il est un acteur central de la démocratie en mouvement.

— Agnès Coffin
Présidente d'ESPERER 95

Pour autant, répondre au présent ne suffit plus. Il nous faut désormais structurer davantage notre action pour mieux anticiper, mieux coopérer et mieux accompagner dans la durée. C'est le sens des orientations stratégiques que nous nous donnons pour les années à venir.

Sans rupture, elles prolongent le travail engagé, en affirmant des priorités claires : adapter nos réponses, sécuriser les parcours, soutenir les équipes et consolider notre modèle associatif. Ces orientations fixent un cap. Elles nous engagent collectivement à poursuivre notre action avec exigence, responsabilité et lucidité.

C'est dans cette dynamique que nous entendons poursuivre notre engagement.

— Gaëlle Artifoni,
Directrice générale

Construire les réponses de demain

Nos grandes priorités pour les années à venir

Dans un environnement marqué par l'évolution des vulnérabilités sociales, par les tensions durables sur l'hébergement et le logement, ainsi que par un cadre institutionnel et budgétaire plus contraint, ESPERER 95 structure son action autour de cinq axes complémentaires.

Adapter nos réponses aux vulnérabilités sociales et renforcer les parcours d'insertion

Mieux prendre en compte l'évolution des besoins (santé, santé mentale, vieillissement, accès aux droits, parentalité, violences, périnatalité, tensions sur l'hébergement et le logement…), renforcer la continuité des parcours, dans le respect du principe d'inconditionnalité.

Renforcer notre ancrage territorial et notre capacité d'influence

Consolider les partenariats, améliorer l'acceptabilité de nos dispositifs et valoriser notre expertise pour renforcer notre rôle d'acteur de référence dans le Val-d'Oise.

Soutenir les équipes et favoriser une culture commune

Soutenir les équipes, renforcer les compétences et la cohésion interne, tout en consolidant les repères collectifs et le sentiment d'appartenance.

Sécuriser et diversifier nos ressources

Réduire notre dépendance aux financements publics et renforcer nos capacités d'action, en développant de nouveaux leviers de financement et en consolidant nos activités, notamment dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

Renforcer la qualité, la sécurité et la structuration interne

Garantir des conditions d'accueil et de travail adaptées, sécuriser les données, harmoniser les pratiques et poursuivre la structuration des outils dans une logique d'amélioration continue.

Ne laisser personne de côté.

Donner à chacun les moyens d'agir sur son parcours.

Faire du collectif une force.

C'est ainsi que nous continuerons à faire vivre notre engagement.

ESPERER 95

9 chaussée Jules César –
Bâtiment 2, Porte 206
95520 OSNY
Tél. : 01 30 38 86 66
www.esperer-95.org

Crédits photo : Franck Dejardin, sauf mention contraire.
Couverture : Franck Dejardin / FFK
Conception & réalisation : Ludovic BOULIOL - artlequin.fr